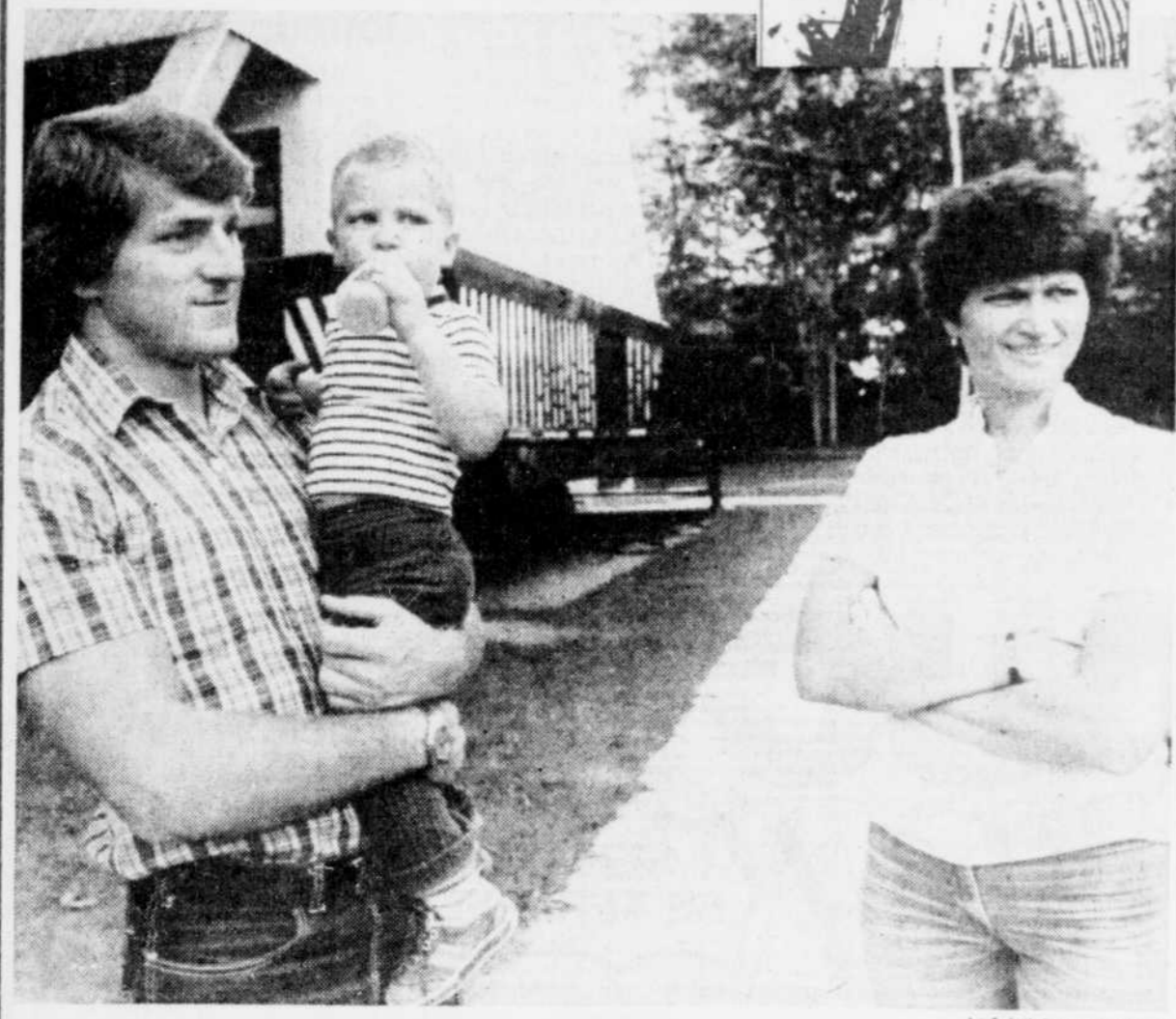


## Les Nordiques face à Gretzky

Page C-1



Galina, Anton et leur fils Tomas, devant leur maison de Saint-Nicolas: "pas facile de trouver de vrais amis". La série d'Alain Bouchard sur les frères Stastny se poursuit aujourd'hui en page C-2.



## La reine aux fêtes Le président de Québec '84 est stupéfait

par Guy DUBE

C'est avec grande stupéfaction que le président de Québec 1984, Me Richard Drouin, a appris dans les journaux de ce matin que la reine Elizabeth II d'Angleterre viendra à Québec à l'occasion des festivités de 1984.

"C'est une grande surprise. C'est la première fois que nous entendons parler. Nous n'avons pas été consultés, ni avisés. On ne s'attendait réellement pas à ça", a-t-il précisé au SOLEIL.

Récemment, Me Drouin indiquait que la reine ne viendrait pas à Québec l'été prochain. "Ce n'est pas que je suis contre, mais il faudra examiner dans quel contexte cette visite se présentera", a-t-il ajouté.

D'après une dépêche de la Presse canadienne faisant état d'une nouvelle publiée aujourd'hui dans le quotidien La Presse, la reine Elizabeth II effectuera une visite officielle au Québec l'été prochain à l'occasion des festivités marquant le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier.

La nouvelle a été confirmée à La Presse mais elle n'a pas encore été annoncée officiellement par les autorités fédérales, de crainte que l'annonce prématurée de cette étape du voyage de la reine au Canada ne la fasse annuler.

Si la visite royale en sol québécois a bel et bien lieu, il s'agira d'un premier retour de la reine au Québec depuis le fameux "samedi de la matraque" en 1964.

Le gouvernement fédéral met tout en oeuvre pour que la reine ne fasse pas qu'une escale au Québec mais qu'elle y séjourne quelque temps.

Selon le programme initial de la visite royale, dont les dirigeants de la Corporation Québec 1534-1984 ont déjà été informés, le yacht royal Britannica devait faire une simple escale, le premier juillet, dans le port de Québec, territoire fédéral, d'où elle aurait salué les équipages des grands voiliers.

Le projet amendé fait état non plus d'une simple escale, mais bien d'un véritable séjour au Québec.

Par ailleurs, les organisateurs des célébrations de l'été prochain ne verraient pas d'un bon oeil la polémique qui risque de s'envenimer à ce sujet entre les gouvernements fédéral et provincial. Cela risquerait selon eux de politiser indûment un événement qui se voulait au départ résolument apolitique.

A Ottawa, on craint que l'annonce prématurée de cette étape mène à l'annulation du voyage de la reine. Les observateurs notent toutefois que c'est sans doute en vue de sa venue que des travaux de rénovation, dont le réaménagement de la salle de bal, ont été entrepris à la Citadelle de la Vieille Capitale, au coût d'environ \$1.5 million.

## c'est arrivé ce MATIN

### Le campus de Laval est encore en partie paralysé

par Jean-Claude RIVARD

Pour la cinquième fois, depuis le 13 octobre, le campus de l'université Laval a de nouveau été, en partie, paralysé par le mouvement de grèves rotatives des employés d'universités québécoises.

C'est ainsi qu'aucun repas n'a été servi durant la journée à la cafétéria générale du pavillon Pollack et que la grande majorité des services administratifs sont restés fermés.

Une situation confuse a prévalu presque partout, dans les salles de cours, alors que les membres du Syndicat des professeurs, fidèles à la consigne syndicale, ont refusé de franchir la ligne de piquetage. Les chargés de cours se sont cependant acquittés de leur tâche comme à la normale.

### Pont Laporte: circulation perturbée

La circulation sur le pont Pierre-Laporte a été perturbée à quelques reprises ce matin, entre 7h et 8h30, à cause de dérapages et d'accrochages de véhicules. Selon un porte-parole de la SQ de Québec, les accidents tous mineurs n'ont pas provoqué de carambolages monstres et les ralentissements de circulation n'ont été que de durées relativement courtes.

### Un séisme a fait 1 mort et plusieurs blessés en Belgique

LIEGE (AFP) — Un tremblement de terre d'une intensité de 4.9 degrés sur l'échelle de Richter (graduée jusqu'à neuf) a fait dans la nuit de lundi à mardi, un mort et plusieurs blessés dans la région de Liège (est de la Belgique) qui sera déclarée zone sinistrée, les dégâts matériels étant extrêmement importants, indique-t-on de source informée à Liège.

Le dernier bilan de la police fait état de la mort d'une femme de 75 ans, écrasée sous les débris de son plafond et d'un nombre pour le moment indéterminé, mais réduit, de blessés.

On dénombrait en début d'après-midi une centaine de sans-abri dans l'agglomération liégeoise. Les autorités ont mis à la disposition des sinistrés, parmi lesquels de nombreux immigrés turcs et italiens, un immeuble vide de 240 appartements.

Les dégâts matériels sont extrêmement importants en particulier dans la commune de Saint-Nicolas (banlieue ouest de Liège) où l'hôtel communal (mairie) a été sérieusement endommagé et où un foyer du troisième âge et une école primaire ont été pratiquement détruits.

### Des incendies d'origine criminelle

Des incendies d'origine criminelle ont détruit deux chalets et endommagé très légèrement un troisième ce matin, au 1491 rue Château-Bigot à Charlesbourg. Une bâtisse a été la proie des flammes vers 1h40 et la deuxième vers 6h15. A peu près dans le même temps, une tentative pour mettre le feu à un troisième chalet a été faite, mais l'acte criminel n'a pas réussi car il a été aussitôt entravé par les pompiers de Charlesbourg. Ce matin, il a été impossible de connaître l'étendue des dommages, parce que les enquêteurs étaient sur les lieux des chalets sinistrés.

## FTQ - Construction cède du terrain au Conseil provincial

par Pierre PELCHAT

Le Conseil provincial qui représente les unions internationales a gagné des points dans le maraude des 70.000 travailleurs de la construction aux dépens de la FTQ qui demeure toutefois bonne première.

C'est ce que l'on peut déduire des premiers résultats rendus publics, hier, du vote d'allégeance des syndiqués de la construction qui s'est terminé dimanche. Les ré-

sultats finaux ne seront pas connus avant la fin de semaine après que l'Office de la construction du Québec (OCQ) aura compilé sur ordinateur tous les bulletins de vote.

Un premier dépouillement des boîtes de scrutin indique que 6.693 travailleurs sur un total de 12.121 qui se sont présentés aux urnes la semaine dernière, soit environ 55 pour 100, ont changé d'allégeance syndicale pour rejoindre les rangs du Conseil provincial alors que 3.280 autres ont opté pour la FTQ.

De son côté, la CSN a recueilli l'adhésion de 1.105 nouveaux membres et la CSD, 782. Le syndicat de la Côte-Nord ferme la marche avec 126 nouveaux adhérents.

Dans la région de Québec, on note à peu près la même tendance. Sur 1.665 syndiqués qui ont voté, 855 se sont prononcés pour "International", 421 pour la FTQ, 231 en faveur de la CSD et la CSN a recueilli 140 nouveaux membres. Trois travailleurs ont joint les rangs du syndicat de la Côte-Nord.

### Résultats partiels

Ces premiers résultats électoraux demeurent très partiels car on ne connaît pas officiellement les pertes de membres des organisations syndicales qui étaient dans la course. Chaque gain, chaque nouvelle adhésion se faisait au détriment d'une organisation rivale.

Il est possible aussi que des syndiqués se soient présentés aux urnes et aient tout simplement renouvelé leur adhésion au même syndicat même si on prenait pour acquis, cette année, que ceux qui ne votaient pas demeureraient avec la même organisation.

A ces premiers résultats ont suivi les premières réactions syndicales qui ne surprennent pas par leur optimisme. Au Conseil provincial, le président et directeur général, M. Maurice Pouliot, s'est réjoui de l'appui obtenu prévoyant que le taux de représentativité du Conseil provincial va passer de 23 à

Lire page A-2, TERRAIN

### sommaire

#### Annonces classées

D-9 à D-13
Arts et spectacles D-6 à D-8
Bandes dessinées D-14
Bridge D-11
Décès D-14
Economie-finances C-8 à C-11
Editorial A-18
Feuilleton D-8
Horoscope D-12
Information régionale
B-1 à B-6
Loterie A-2
Monde B-7 à B-12
Mot mystère D-13
Mots croisés D-10
Où aller à Québec D-8
Page documentaire A-17
Patron D-11
Sport C-1 à C-7
Télévision D-6
Votre page A-19



Plutôt nuageux demain. Maximum près de 8. Minimum cette nuit de 1 à 3.  
Détails page D-9

## Sept jours déterminants pour Lévesque

Jours déterminants pour le gouvernement de René Lévesque et pour l'homme.

Dimanche, 13 novembre,



Jacques  
samson

à Québec

après avoir exigé un sursis d'un mois de l'Assemblée nationale, M. Lévesque et son Conseil des ministres divulguent leurs propositions politiques pour remettre au travail des sans-emploi, animer l'activité économique et atténuer l'in-

satisfaction massive de la population à leur endroit.

Dans le dernier sondage SO-RECOM-LE SOLEIL, 61 pour 100 des électeurs choisissent le Parti libéral et 28 pour 100 le Parti québécois. 47 pour 100 des personnes interrogées désiraient voir René Lévesque démissionner.

Le gouvernement du Parti québécois est à deux ans des prochaines élections générales et René Lévesque, à sept mois du prochain congrès de son parti où, tout comme Claude Ryan au Parti libéral devait y faire face il y a un an, M. Lévesque doit compter sur la confiance indiscutable de ses propres partisans.

Plusieurs membres du gouvernement Lévesque conviennent que le Parti québécois doit amorcer une relance politique importante et très rapide s'il ne veut pas subir un balayage le moment de l'élection venu. S'il rate le virage qu'il a mis autant de temps à préparer et après avoir attiré avec autant d'insistance les regards sur la réflexion que poursuivaient les deux comités du Conseil des ministres, il sera trop tard, admettent, l'automne prochain, pour éviter une noyade électorale, 12 mois plus tard.

Deuxièmement, le leadership de René Lévesque est discuté ouvertement pour la première fois depuis 1976 entre pé-

quistes. Le référendum interne qui a suivi le congrès de 1980 ne fut pas une véritable remise en question de l'exercice du pouvoir par le premier ministre.

Il serait pour le moins étonnant dans un système qui veut que le chef d'un parti soit premier ministre lorsqu'il est élu et que son parti a la majorité à l'Assemblée que M. Lévesque décide de passer le sceptre. Il a tout de même indiqué à ses ministres qu'il se donnait jusqu'au congrès de juin pour réévaluer sa contribution personnelle au Parti québécois et au gouvernement et analyser les variations de sa cote personnelle de popularité.

M. Lévesque est donc forcé de redorer sa propre image, en

plus de superviser la chirurgie plastique qu'il a commandée à son gouvernement.

### Le suspense

En créant ses deux comités d'urgence, en demandant un délai d'un mois avant de retourner devant l'Assemblée nationale, en permettant que des ministres répètent depuis la réunion de Pointe-au-Pic que le gouvernement aura des propositions originales, M. Lévesque a créé, comme il l'a fait souvent dans le passé, tout un suspense autour des gestes qu'il posera dimanche.

La réunion spéciale de trois.  
Lire page A-2, JOURS

APPRENEZ  
À "FAIRE  
DE L'ARGENT!"



SALON DE  
L'ÉPARGNE  
PLACEMENTS

- ★ LE PARQUET DE LA BOURSE
- ★ CONSEILS GRATUITS DES C.A., NOTAIRES, AVOCATS
- ★ FEMME ET VIE ÉCONOMIQUE
- ★ MARCHÉ DES OEUVRES D'ART
- ★ MONDE DES AFFAIRES

présenté par  
L'UNIVERSITÉ  
POPULAIRE  
ET  
LE SOLEIL  
CENTRE  
MUNICIPAL  
DES CONGRÈS DE QUÉBEC  
9 au 13 novembre

# En 4 ans, la Côte-Nord a perdu \$735 millions

par Marc SAINT-PIERRE  
(du bureau du Soleil)

SEPT-ÎLES — Les fermetures et ralentissements dans l'industrie de base de la région du fer, en Côte-Nord, ont provoqué une perte économique globale nette de \$735 millions depuis quatre ans.

Ce chiffre est contenu dans une étude de la firme conseil Roche et Associés dont le Comité Action Côte-Nord a révélé la teneur ce matin.

D'après cette étude, rendue publique par le président du comité et maire de Fermont, Jean-Claude Mé-

nard, ce sont les travailleurs qui écopent le plus dans la déconfiture de l'industrie du fer.

Les pertes nettes en salaires et bénéfices marginaux se chiffrent par \$231,2 millions, soit 32 pour 100 de la facture totale.

Du côté des gouvernements provincial et fédéral, la note s'établit pour le premier à \$202,7 millions et pour le second à \$186,1 millions, soit respectivement 28 et 26 pour 100 du total.

Les compagnies exploitantes,

pour leur part, écopent d'une facture de \$73,5 millions ou 10 pour 100 du total et les gouvernements municipaux, enfin, doivent éponger \$39,9 millions ou 6 pour 100.

Les auteurs de l'étude ont noté que les manques à gagner qu'ont suscités ces ralentissements et fermetures au niveau de l'industrie secondaire et des services ont été ignorés volontairement.

Ces mêmes auteurs estiment que la facture aurait été salée davantage si ces coûts indirects avaient été inclus dans leurs calculs.

## Deux hypothèses

L'étude du groupe conseil a en outre évalué deux scénarios éventuels: la fermeture complète de Sidbec-Normines et une diminution de 50 pour 100 des effectifs de la minière IOC.

Dans la première hypothèse, les coûts directs de la fermeture de Sidbec-Normines sont évalués à plus de \$210 millions pour une période de trois ans. Et les auteurs de l'étude ne tiennent pas compte des pertes déjà accumulées ni des coûts de financement et d'amortissement découlant d'une fermeture. Une estimation sommaire de ces coûts additionnels ferait passer la facture à au moins \$500 millions pour les trois prochaines années.

Au terme du second scénario,

la réduction des effectifs de l'IOC, c'est une nouvelle note de \$230 millions sur trois ans qui s'a-

jouterait aux autres.

Dans les deux cas, environ la moitié des coûts devraient être

épongés par Québec et Ottawa et 45 pour 100 par les travailleurs mis à pied.

Selon les profs

## La lettre de DeCelles, un épouvantail à moineaux

par J.-Claude RIVARD

Le Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL) a identifié à un épouvantail à moineaux la lettre adressée à ses membres, le 2 novembre, par M. Pierre DeCelles, vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes (VRAPE).

Il s'agit d'une lettre dans laquelle le VRAPE menace d'utiliser de "sanctions sévères" contre les professeurs de l'université qui refuseront désormais de franchir les lignes de piquetage dressées par les membres du Syndicat des employés de soutien (SEUL), les jours de débrayage.

Le SPUL a réagi, hier, en adressant lui-même une autre lettre à ses membres.

Il y dénonce l'intimidation dont fait usage la partie patronale. "Malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une intimidation individuelle mais d'une attaque contre l'ensemble des membres du SPUL. N'ayez crainte, tout le SPUL réagira et combattra".

Le Syndicat signale notamment qu'il attend, au détour, les dé-

lateurs, qui devront, à un moment ou l'autre, témoigner. "Après discussion et consultation juridique, le comité exécutif du SPUL a constaté que si des sanctions étaient prises contre certains de ses membres, nous disposerions de toute une panoplie de moyens légaux et politiques pour nous défendre", dit-il.

La lettre du vice-recteur DeCelles faisait état du fait que les 25 et 26 octobre, nombre de professeurs ont décidé de ne pas franchir les lignes de piquetage du SEUL.

"C'est une attitude que l'université ne peut pas tolérer et qu'il faut condamner en regard du droit des étudiant(e)s à recevoir leur enseignement en autant que des conditions suffisantes pour le faire sont assurées".

La lettre se termine en rappelant que les professeurs sont liés par leur contrat d'embauche, qu'il y ait grève ou pas, et que les personnes qui ont manqué à leur devoir, il y a deux semaines, seront l'objet de mesures appropriées.

En transmettant la lettre de

réplique à ses membres, le SPUL a émis un communiqué de presse où ces derniers sont fortement incités à ne pas faire obstacle aux moyens de pression du SEUL.

## Mulroney louange le N.-B.

FREDERICTON (PC) — Venu assister à l'ouverture de la conférence annuelle des progressistes-conservateurs du Nouveau-Brunswick, M. Brian Mulroney a rendu hommage à la politique exemplaire de la province en matière de bilinguisme et dénoncé le rôle joué par Ottawa dans la défense de l'Occident.

Sur la question militaire, le leader conservateur a promis qu'un gouvernement conservateur renforcerait la puissance militaire du Canada.

Selon lui, les dépenses militaires du Canada sont en dessous du niveau de celles des autres pays membres de l'OTAN.

# La Syrie en état d'alerte

(D'après NYTNS, UPI, AFP et AP) — Dans la crainte d'une attaque américano-israélienne, la Syrie a donné l'ordre hier à ses 100.000 réservistes de se rapporter à leur quartier général et a placé toutes ses forces armées en état d'alerte.

Au même moment, le gouvernement israélien a confirmé que son armée allait procéder très prochainement à un exercice de mobilisation au cours duquel plusieurs milliers de réservistes, appartenant à toutes les armes, iraient eux aussi rejoindre leurs unités après avoir reçu un appel codé à la radio et à la télévision.

"Si les Etats-Unis et Israël nous attaquent, ils trouveront que nous sommes un peuple difficile à avaler", a dit un porte-parole syrien.

A ce propos, la censure militaire israélienne a, pour la première fois de son histoire, approuvé la publication d'un document révélant l'importance de ses forces. Dans ce document de 385 pages, on apprend que l'armée israélienne regroupe 540.000 soldats dont 370.000 réservistes. Ils sont, hommes et femmes, 80.000 dans la force aérienne, 20.000 dans la marine et 440.000 dans l'armée régulière.

Israël dispose de plus de 3.500 chars d'assaut et de plus de 8.000 véhicules blindés. L'armée de l'air a à sa disposition 670 chasseurs-bom-

bardiers dont 40 F-15 et F-16 (américains), 160 Phantoms (américains) et 180 jets Kfir (israéliens).

L'armée syrienne, sans les réservistes, compte habituellement 227.000 soldats, selon l'Institut stratégique de Londres.

Cet étalage des forces en présence survient alors que les spéculations sur des nouvelles actions militaires américaines dans la région se font croissantes. Le gouvernement américain a continué hier, pour la troisième journée consécutive, à entretenir la plus grande incertitude sur ses intentions vis-à-vis de la Syrie. A la Maison-Blanche, comme au département d'Etat, les porte-parole se refusaient toujours à commenter les informations selon lesquelles les Etats-Unis pourraient lancer prochainement contre la Syrie une opération militaire, soit unilatérale, soit avec un appui israélien.

Israël affirme pour sa part n'avoir aucune intention belliqueuse à l'égard de la Syrie et dit le lui avoir fait savoir, par le canal habituel.

Mais à Washington, un haut fonctionnaire du département d'Etat a avoué que son pays et le gouvernement israélien étaient préoccupés par les récents gestes syriens et surtout par la "ligne dure" suivie par le gouvernement de M. Hafez el-Assad.

## TERRAIN

(Suite de la première page)

environ 30 pour 100. A son avis, plusieurs journalistes, briqueteurs, peintres, ont suivi le "conseil" de leurs agents d'affaires pour revenir avec "l'International".

Du côté de la FTQ, on avance une interprétation différente des premiers résultats du scrutin soulignant que la FTQ est demeurée majoritaire dans les métiers déjà mentionnés et qui étaient fortement courtisés par le Conseil provincial. "Les données que nous avons accumulées nous portent à croire que nous conservons au-delà de 95 pour 100 de nos nombres en plus des gains que nous faisons dans les autres centrales", ont commenté les dirigeants de la FTQ-construction.

A la CSN, on soutient avoir maintenu le même pourcentage de représentativité "malgré une campagne de salissage FTQ-CSD contre,

la CSN-construction et en dépit d'une campagne de presse concertée contre la réorganisation de ses structures". On affirme en plus que c'est la FTQ qui sort grande perdante du vote "avec une diminution importante d'au moins 5.000 de ses membres au profit des unions internationales".

Comme on peut le constater, la fièvre électorale est loin d'être disparue dans l'industrie de la construction d'autant plus que c'est maintenant au tour des 23.500 ouvriers non éligibles à voter qui sont appelés, depuis hier, à renouveler leur adhésion syndicale. Ces changements n'auront toutefois aucune influence sur le taux officiel de représentativité des organisations en présence en vue des prochaines négociations pour le renouvellement du décret de la construction.

## JOURS

(suite de la première page)

jours du Conseil des ministres cette semaine dans l'Estrie alimentera davantage toute cette dramatique.

"Les attentes sont grandes... soumettant, perplexe, il y a quelques jours, le leader du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, qui ne s'attend pas à une partie de plaisir à l'Assemblée nationale, la semaine prochaine.

Si le gouvernement Lévesque ne présente pas un programme politique cohérent, assorti de mesures très concrètes pouvant satisfaire un nombre maximal d'individus et assurer ainsi une rentabilité politique palpable en quelques mois, la chute ne sera que plus haute.

On ne peut aiguïser ainsi les

appétits et ne pas rassasier les électeurs. Un gouvernement se fait alors dévorer.

### Tout un spectacle

Le gouvernement Lévesque donnera son spectacle, dimanche, au salon rouge du Parlement, pour conférer plus de solennité à sa présentation. Des démarches incidemment ont été faites par le bureau du premier ministre pour que Radio-Québec retransmette cette conférence de presse-spectacle et l'on s'est enquis de l'intérêt du réseau radiophonique Télémedia, le plus important au Québec, pour assurer lui aussi la retransmission.

Des campagnes de publicité suivront sûrement pour soutenir l'effort de relance du Parti québécois. On peut compter que rien ne sera négligé pour la meilleure mise en marché possible.

Les éléments majeurs qui ont circulé sur le répertoire de M. Lévesque pour dimanche sont une baisse de la taxe ascenseur, la mise en marche possible de LG-1 et une concentration des efforts pour remettre au travail des assistés sociaux. Il ne s'agit pas d'idées très neuves. Hier, un journaliste a noté que des mesures de sécurité accrues étaient visibles au bureau du ministre Jacques Parizeau, comme à l'approche d'un budget. On en a déduit que des mesures fiscales importantes seraient comprises dans le plan gouvernemental.

# REDUCTIONS EN FOLIE!

1 SEMAINE SEULEMENT SE TERMINE LE 15 NOV.

## MINOLTA 249<sup>77</sup>

MINOLTA XGM  
Avec objectif 50mm 1/2.0  
•entièrement automatique  
•opération manuelle au choix

## 329<sup>77</sup>

MINOLTA X-700  
Avec objectif 50mm 1/2.0  
•automatisé  
•programmé  
•opération manuelle au choix

## 199<sup>77</sup>

MINOLTA XG1  
Avec objectif 50mm 1/2.0  
•automatique  
•opération manuelle au choix

GRATUIT SAC MINOLTA A l'achat du Minolta X-700

## 179<sup>77</sup>

L'ENSEMBLE  
•28mm f/2.0 ord. 79.77  
•80-200 mm f/4.5 MFZ ord. 149.77

IMAGE L'OBJECTIF LE PLUS POPULAIRE AU CANADA

## 34<sup>77</sup>

IMAGE •sac pratique  
•5 compartiments  
feutré anti-choc

19<sup>77</sup>

DURACELL "AA" paquet de 6 Ord. 8.99

6<sup>99</sup> ÉPARGNEZ \$200

## 39<sup>77</sup>

IMAGE CTB-60 •flash double  
•automatique  
•tête ajustable

TNB-40 •trépied d'aluminium  
•compact/3 sections  
•tête pivotante

## 129<sup>77</sup>

ASTRAL AUDIOCENTRE

SANYO 9810 •radio/cassette/stéréo  
•ma/mf/oc1/oc2  
•système à 4 haut-parleurs

SANYO MG31A •lecteur stéréo portatif  
•écouteurs légers  
•capacité de ruban métallique

79<sup>77</sup>

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 549

NOUVEAU FILM "DISC" IMAGE disc 15 film couleur à développement compris. 5<sup>99</sup>

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de lundi)  
3-6-0  
6-3-5-3  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Samedi: 9h30 à 13h00  
LES ANNONCES CLASSÉES  
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
REDACTION  
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30  
647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine  
RENSEIGNEMENTS: 647-3233  
LE SOLEIL fondé en 1856 est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1204

GRATUIT CARTE OBJECTIF-RABAIS 10% à l'achat d'un appareil 35mm ou d'un produit audio de plus de 95,00 (détails au magasin)

**astral photo**  
PLACE LAURIER 653-6089 GALERIES DE LA CAPITALE 627-5857  
5, PLACE QUEBEC 529-8238 PLACE FLEUR DE LYS 529-2541

# Selon un juge de la Cour suprême En cour supérieure, Grégoire n'a pas perdu

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, la requête du député indépendant Gilles Grégoire qui voudrait faire déclarer inconstitutionnels certains articles de la loi sur la protection de la jeunesse du Québec.

Mais bien qu'ils aient réservé leur jugement, les trois juges ont, en quelque sorte, suggéré au procureur du député de retourner devant la cour supérieure pour tenter d'être entendu en appel pour une autre raison que celle qu'il invoquait.

Le député de Frontenac a été condamné à purger deux ans moins un jour de prison pour "immoralité sexuelle" et incitation à la délinquance de sept jeunes filles mineures en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse.

Selon M. Grégoire, l'expression "immoralité sexuelle" permet une interprétation "trop suggestive, imprécise et vague" alors que la notion d'enfant

est discriminatoire puisque l'âge peut varier de province en province.

Les procureurs de M. Grégoire se sont vu refuser la permission d'appeler du jugement du Tribunal de la jeunesse du Québec, tant devant la cour supérieure que devant la cour d'appel.

Bien qu'ils aient pris la requête de M. Grégoire en délibéré, les trois juges qui entendaient sa requête, hier, ont laissé entendre que celui-ci ferait mieux de retourner devant la cour supérieure du Québec pour qu'elle décide si l'article 24 de la charte canadienne des droits pouvait s'appliquer à son cas.

L'article 24 prévoit que toute personne qui se croit victime de violation ou de négation de ses droits "peut s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir la réparation que le tribunal estime convenable".

Dans leurs interventions, les juges Jean Beetz, Julien Chouinard et An-

tonio Lamer ont laissé entendre à M. Pierre Gaudreau, le procureur du député, qu'il n'avait été débouté par les tribunaux inférieurs que quant au droit d'appel prévu par la loi sur la protection de la jeunesse.

La cour supérieure n'a, en effet, le droit d'entendre un appel que si cela est essentiel pour l'intérêt public, ce que le juge Goodwin de la cour supérieure a refusé.

Mais M. Grégoire pourrait se présenter de nouveau devant la cour supérieure en essayant cette fois d'invoquer l'article 24 de la charte des droits.

"Vous n'avez pas encore perdu, vous pouvez toujours y aller (devant la cour supérieure) en vertu de l'article 24. Alors je vous demande ce que vous faites ici?", a lancé le juge Lamer.

"Le juge de première instance n'a pas rendu jugement là-dessus", a renchéri le juge Chouinard.

# Un élève de Trois-Rivières n'est plus forcé d'assister à l'enseignement religieux

par Damien GAGNON

Depuis hier, Jean-Marc, élève de deuxième année à l'école primaire Richelieu à Trois-Rivières-Ouest, n'est plus obligé de suivre le cours d'enseignement religieux.

Le directeur général de la Commission scolaire Chavigny, M. Robert Hotte, a donné l'ordre à la directrice de l'école de retirer l'enfant de la classe au moment où se donne le

cours de religion. Un membre du personnel est chargé de s'occuper de l'enfant pendant la durée du cours.

M. Hotte a souligné que la commission scolaire avait sans doute commis une erreur en exigeant que cet élève suive le cours d'enseignement religieux devant le refus de sa mère, Mme Sylvie Cusson-Lafleur, que son enfant soit muté dans une autre école pour y recevoir l'enseignement moral.

Dans sa livraison du jeudi 3 novembre, LE SOLEIL rapportait que depuis le début de l'année scolaire, Jean-Marc était forcé de suivre le cours d'enseignement religieux malgré la demande d'exemption faite par sa mère, comme le prévoit le règlement du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, M. Hotte a soutenu que la commis-

sion scolaire n'a jamais voulu brimer les droits de Mme Cusson-Lafleur.

Pour assurer une saine gestion administrative et la qualité de l'enseignement moral, la commission scolaire a décidé de regrouper à l'école Bois-Joli le cours d'enseignement moral et il a demandé à Mme Cusson-Lafleur, la seule à avoir demandé l'exemption, que son enfant soit transféré à cette école.

C'est, dit-il, devant le refus de Mme Cusson-Lafleur que nous avons maintenu l'enfant au cours d'enseignement religieux à l'école Richelieu. Notre responsabilité, en tant que commission scolaire, ne nous permet pas de laisser un enfant sans surveillance.

Si la commission scolaire a eu tort d'obliger l'enfant à assister au cours d'enseignement moral, M. Hotte maintient que sa décision de regrouper les élèves exemptés à l'école Bois-Joli ne va pas à l'encontre du règlement du comité catholique.

Bien au contraire, il soutient que cette décision est appuyée sur des avis juridiques et que, lundi prochain, les commissaires d'école

auront à prendre les mesures qui s'imposent pour que cette décision soit respectée.

Selon M. Hotte, la décision de la commission scolaire a force de loi. Si Mme Cusson-Lafleur refuse de s'y conformer, le conseil des commissaires devra donc prendre les moyens juridiques, si nécessaire, pour qu'elle se plie à cette décision.

Quant au ministère de l'Éducation, il se sent impuissant. Selon un porte-parole du bureau du ministre, M. Camille Laurin, la commission scolaire est autonome; une intervention du ministre signifierait la mise en tutelle de la commission scolaire.

Rappelons que la Commission des droits de la personne soutient que la commission scolaire va à l'encontre de la charte des droits et libertés ainsi qu'à l'encontre du règlement du comité catholique.

Elle est d'avis que, selon le règlement du comité catholique, la commission scolaire n'a pas le droit de regrouper les élèves pour l'enseignement moral et que cet enseignement doit être dispensé à l'école que fréquente l'enfant.



"Deuxième première" pour Mme Sauvé?

La rumeur voulant que Jeanne Sauvé devienne le prochain gouverneur général circule à Ottawa. Sur la photo, nous voyons Mme Sauvé en compagnie de la reine Elizabeth, en 1982. Si jamais Mme Sauvé devenait gouverneur général, ce serait une "deuxième première" pour elle, étant la première présidente des Communes.

## TAPIS PERSANS EN VENTE

La célèbre maison HAM d'Iran a rassemblé une superbe collection de tapis persans et orientaux qui, croyons-nous, répondent à tous les goûts de nos clients. Ils seront en montre à l'occasion de notre VENTE DE LIQUIDATION DE FIN D'ÉTÉ. Peu d'œuvres parlent autant par elles-mêmes qu'un tapis persan puisque l'art du tissage est l'un des plus anciens du monde.

### CHOIX IMMENSE

Si vous êtes amateur d'art et aimez décorer votre maison, venez voir nos tapis Isfahan, Imperial Kashan et Tabriz, Birjand, Kashmar, Royal Kerman et Taba Tabriz. Si vous préférez les carpettes, vous avez le choix entre les tapis Bijar, Bokhara, les tapis de prière, les tapis Arbre de Vie, les soies Cachemire ou demi-soies. Si vous êtes collectionneur, vous aurez à votre disposition, les soies Qum, soies Isfahan et peaux de chèvre, les Naein demi-soies, les pièces de musée "Turkish Harikah". Vous trouverez une collection de plus de 2000 tapis qui comprennent un vaste choix de tapis chinois, Afghan, Kalims, tapis de selle et beaucoup d'autres allant jusqu'à 20 x 14.

### ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

Notre réputation bien établie depuis 15 ans parle elle-même. Un tapis oriental n'est pas nécessairement un tapis persan. Choisissez donc avec attention ce que vous achetez de même que l'endroit où vous achetez. Nous avons l'un des plus gros capitaux et l'un des plus gros choix au monde; nous avons les plus bas prix, la plus grande expérience et nous sommes les représentants les plus fiables en tapis persans et orientaux à travers le Canada et nous comptons maintenir notre réputation en offrant la meilleure qualité au meilleur prix. Nous vous invitons cordialement au:

**HOLIDAY INN/SAINTE-FOY**  
(Salons Champlain-Frontenac-Montcalm)  
LES JEUDI ET VENDREDI 10 ET 11 NOVEMBRE DE 10H00 À 21H00

**le St-Ambroise**  
appartements en copropriété

(M.U.R.B.)  
Classe 31

Au St-Ambroise, nous vendons des appartements de classe 31 qui représentent un investissement immobilier pouvant offrir divers avantages fiscaux.

**EXCLUSIF**

Si vous achetez un appartement dans le but de bénéficier d'avantages fiscaux mais que vous n'avez pas l'intention de l'habiter, nous nous engageons à le louer pour un loyer annuel équivalant à 10% du prix d'achat et à assumer le paiement des taxes foncières afférentes et les charges communes. Dans certaines circonstances, nous nous engageons de plus à la racheter sur demande.

Le St-Ambroise, situé sur la colline parlementaire, immeuble de 102 luxueux appartements, une, deux, trois chambres à coucher, penthouse avec foyer, piscine, saunas, salle de réception, etc.

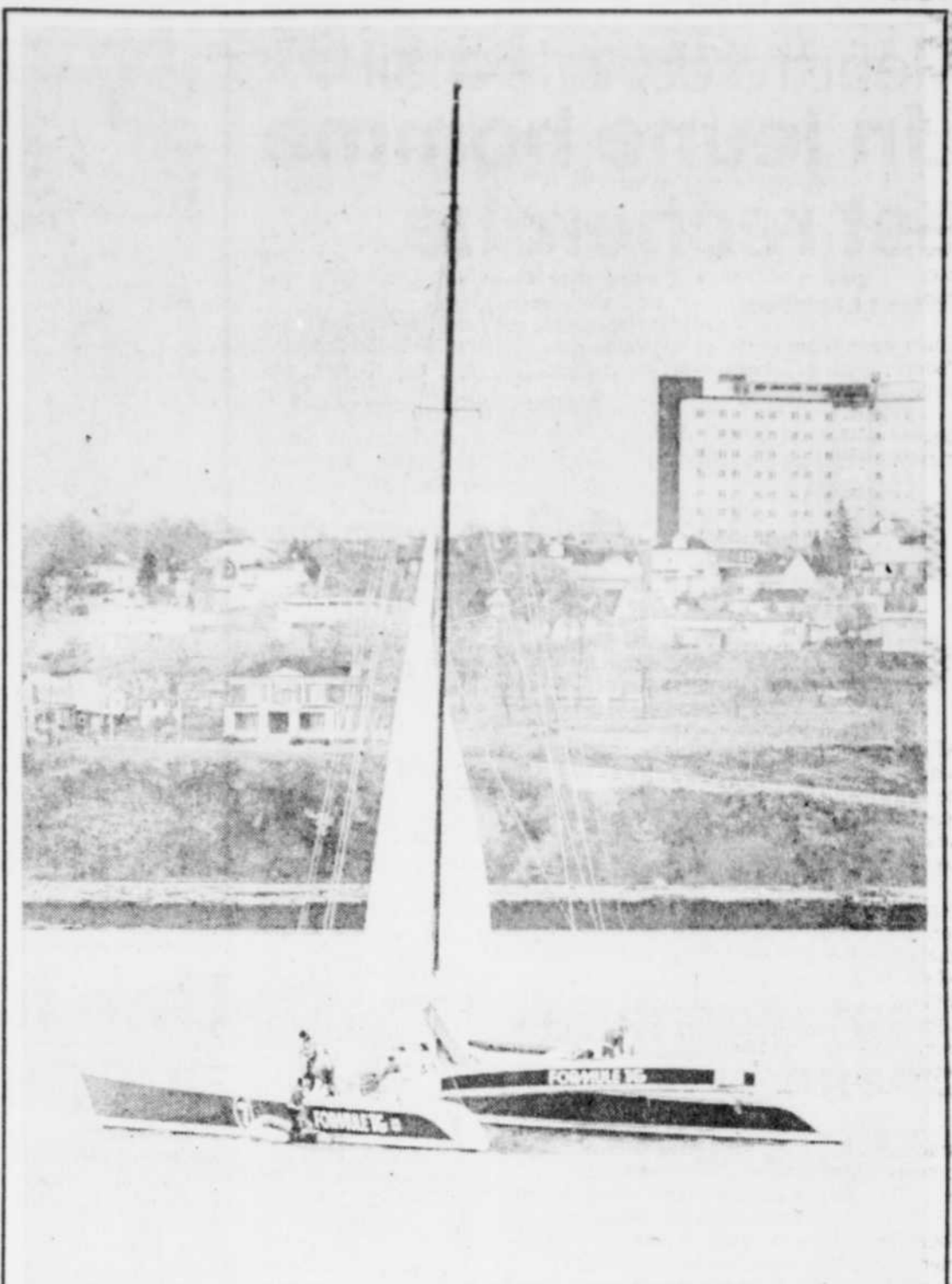
- Comptant requis: 10% minimum 10 000 \$
- Financement: 13% garanti payé 5 ans

EXEMPLES			
Nombre de chambres	comptant	intérêts	revenus / dégrèvement loc / fiscal
3 chambres	10 000 \$	14 401 \$	12 078 \$ / 7828 \$
2 chambres	10 000 \$	12 070 \$	10 285 \$ / 6473 \$

De 01-01-84 au 31-12-84. Les montants peuvent être approximatifs.

1155, av. Turnbull, app. 401, Québec, Qué. G1R 5G3  
Inf.: 418-525-4961

Membre du groupe La Laurentienne



Le Formule TAG s'arrêtera à Halifax avant de voguer vers la Guadeloupe.

# Le Formule TAG a quitté Québec

Après un retard de plus de deux mois sur son calendrier, le plus grand catamaran de course au monde, le Formule TAG, a finalement quitté Québec, hier midi, avec des vents et une température fidèles à l'automne québécois.

François Lemelin et Robert Gelly, de Québec, et de Réjean Desgagnés, de La Malbaie.

Le Formule TAG fait cap sur Halifax, où il doit arriver dans trois jours environ. Après une escale de quelques heures seulement, les deux coques du voilier de course glisseront vers la Guadeloupe, un trajet d'un peu plus de deux semaines.

C'est d'ailleurs dans les îles du Sud que le Formule TAG passera l'hiver. Un choix sera fait parmi les membres d'équipage actuels. Il est déjà certain que le François Loick Peyron en fera partie; il doit aller rejoindre le Formule TAG en Guadeloupe, le mois prochain.



C'est en effet le 19 août, un an jour pour jour avant la grande transat de 1984, que l'immense Formule Un de la mer devait effectuer ses premiers essais dans le Saint-Laurent. Ce retard de deux mois et demi est surtout attribuable à la livraison tardive de plusieurs matériaux qui ont servi à la construction du Formule TAG, dans les chantiers de Canadair, à Montréal, et à l'assemblage des composantes, dans le Vieux-Port de Québec.

Cinq personnes assistent le skipper Mike Birch à bord du catamaran. Il s'agit de l'architecte Nigel Irens, de la Grande-Bretagne, du Montréalais Gérard Roufs, de

En avril 1984, le grand catamaran tentera une traversée record de l'Atlantique, entre New York et Cap Lizard (Angleterre). Ce record est présentement détenu par le François Marc Pajot, sur Elf-Aquitaine; neuf jours, 12 heures et 31 minutes.

Par la suite, le Formule TAG reviendra à Québec, à peu près en même temps que les grands voiliers, vers le 25 juin 1984. Birch et ses équipiers auront alors tout le loisir de dompter leur monture sur le Saint-Laurent pendant une partie de l'été, pour être finalement prêts pour la transat Québec — Saint-Malo, dont le départ sera donné en face de Québec, à midi, le 19 août 1984.

**LA PLUS VASTE SÉLECTION DE MANTEAUX DOUBLÉS DE FOURRURE!**

Un choix qui vous plaira!  
Des manteaux magnifiques en popeline de qualité dans les tons de gris, beige, noir, brun. Pratique doublure amovible en fourrures variées:

- Chat sauvage
- Opossum
- Rat musqué
- Chèvre de montagne

Gr: 6 à 16 ans.  
Les meilleurs prix à Québec.  
En vente au deuxième.

REG. \$1000 à \$1900  
PRIX LIBERTÉ:  
\$825 à \$1599

Séduisant modèle illustré, doublé en chèvre de montagne et garni de renard teint lynx.

REG. \$1550. SPÉCIAL:  
**\$1299**

**laliberté**

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841

# Meurtre dans le mail Un jeune homme est recherché

PAR  
**Lucien LATULIPPE**

de Québec pour l'interroger relativement au meurtre sordide qui s'est déroulé dans une salle de toilette du

Mail Centre-ville, samedi.

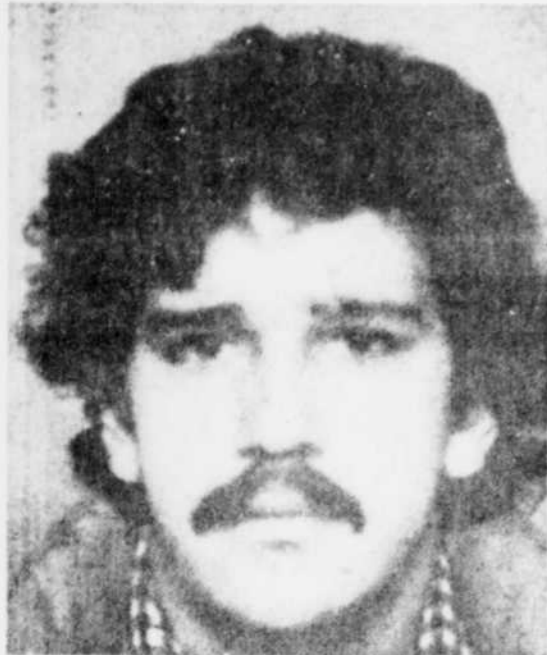
Ce témoin important est Normand Bourque, âgé de 21 ans, originaire de la Côte-Nord et sans adresse connue dans la région de Québec. La police de Québec a demandé aux médias d'information de diffuser sa photo et sa description.

Bourque mesure 1,75 mètre (cinq pieds et huit pouces) et il pèse 72 kg (160 livres). Il a les cheveux et les yeux bruns. Il a une cicatrice sur le nez, en plus de tatouages aux deux bras. Il est possible qu'il ne porte plus une moustache telle que sur la photo.

La police a été informée que Bourque serait vêtu d'un veston de velours brun, d'un pantalon brun ou d'un jean bleu et d'un gilet noir.

La confidentialité est assurée à toute personne qui se croit en mesure de fournir des renseignements permettant de joindre ce jeune homme. On est prié de communiquer avec le responsable de la section des crimes contre la personne du bureau des enquêtes criminelles de la police de Québec au numéro de téléphone 694-6001.

La victime de ce meurtre, Jean Lévesque, âgé de 52 ans, qui était originaire de Ville Dégelis, dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata, a été poignardé à quelque 150 reprises et il a été égorgé. A prime abord, il semble que le vol soit le mobile du crime qui s'est déroulé vers 6h samedi matin.



Le suspect

## Septuagénaires chanceuses malgré tout

Deux septuagénaires l'ont échappé belle, hier après-midi, lorsqu'elles ont été heurtées par un autobus en traversant le boulevard Laurier, près de la rue Jean-Dequen, à Sainte-Foy. La police ajoute que l'une d'elles avait même roulé sous le véhicule sans subir de fractures. Mme Claire Guillemette, de la rue Père-Marquette, et Mme Emma Bérubé, de la 3e Avenue, à Québec, étaient abasourdis au moment de leur transport au CHUL, mais comme le disait un policier, elles ont été chanceuses dans leur malchance. L'accident est survenu vers 15h30. Les deux piétons traversaient le boulevard du nord au sud à partir du terre-plein. L'autobus transportait des passagers et il venait de l'extérieur. Hier soir, la police de Sainte-Foy précisait que l'état des deux blessées n'était pas grave. D'autre part, la police de Sainte-Foy a été informée, hier, que Denis Lamontagne, âgé de 19 ans, du boulevard Père-Lelièvre, à Québec, avait dû être transféré à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il avait été heurté par une auto, avant-hier soir, en face du 3202 chemin Sainte-Foy.



Le jury a été choisi, hier, à Montréal, au procès de Henri Marchessault, qui est accusé d'avoir fait le trafic de stupéfiants, entre autres. Il s'est présenté en cour en compagnie de sa femme, Micheline.

# Début du procès de Marchessault

MONTREAL (PC) — L'avocat de la poursuite a fait part au jury, hier, de son intention de prouver que l'ancien capitaine-détective Henri Marchessault a volé de la chambre forte du quartier général de la police, en mars dernier, une partie des stupéfiants dont il est accusé d'avoir fait le trafic.

Marchessault, qui dirigeait alors la brigade des stupéfiants, avait évidemment accès à cette chambre forte, renfermant la drogue saisie au cours de descentes de police.

C'était, hier, la première journée d'un procès qui durera probablement deux semaines, avec le témoignage en poursuite d'une quarantaine de personnes.

Le procès se déroule devant le juge Gerald Ryan, de la cour supérieure. Me Claude Melançon représente la couronne, la défense étant assumée par Me Gabriel Lapointe.

Marchessault, qui est en liberté sous un cautionnement de \$50,000, s'est présenté en cour, hier, en compagnie de sa femme Micheline.

L'ex-policier est inculpé de vol, de possession, de trafic et de conspiration pour vendre un total de 36 kilogrammes de has-

chisch et 184 grammes de cocaïne, d'une valeur de \$225,000.

### Vol

Des policiers, a déclaré Me Melançon au jury de six hommes et six femmes, ont vu Henri Marchessault à l'intérieur et à l'extérieur de la chambre forte de la brigade des stupéfiants le samedi après-midi 19 mars.

C'est ce jour-là qu'ont été volés huit kilogrammes de haschisch et 184 grammes de cocaïne.

Les deux premiers témoins au procès, hier, sont deux policiers. Il s'agit du sergent Izio Turin, de la Gendarmerie royale du Canada, et de l'agent Claude Lambert, de la police de Montréal.

Ancien membre de la brigade des stupéfiants de la police de Montréal, le sergent Turin a déclaré que Marchessault ne touchait à la drogue saisie qu'à l'occasion des conférences de presse.

En décembre dernier, a-t-il ajouté, cinq sacs de 85 grammes de cocaïne ont été saisis et placés dans la chambre forte. Marchessault lui a dit par la suite qu'il faudrait se débarrasser de cette drogue, parce que l'accusé dans cette affaire avait plaidé coupable.

# Une femme de Neuville est accusée de tentative de meurtre

par  
**Lucien LATULIPPE**

Soupçonnée d'avoir poignardé Giuseppe Sereno, de Donnacona. Mme Elisabeth Thomas-Ratté, âgée de 40 ans, de Neuville, a été accusée de tentative

de meurtre, hier, au palais de justice de Québec. Elle a pu recouvrer sa liberté provisoire sous un cautionnement de \$5,000 souscrit par une personne solvable et son enquête préliminaire a

été fixée au 6 décembre. La caution a aussi été assortie de plusieurs conditions. Me Gilles Garneau est son procureur devant la justice.

Agé de 36 ans et domicilié rue Kernan, à

Donnacona, M. Sereno habite le rez-de-chaussée d'une maison dont l'étage est occupé par André Doré et Odile Ratté. Vers 2h samedi matin, il y avait beaucoup de bruit chez ses locataires et M. Sereno est monté pour leur demander de se calmer.

Mme Thomas-Ratté venait d'arriver chez sa fille pour y chercher

des ustensiles de cuisine lui appartenant et elle semblait très agressive. Elle aurait dit à M. Sereno de se mêler de ses affaires et, comme elle ne semblait pas vouloir baisser de ton, le propriétaire aurait voulu l'expulser et c'est à ce moment qu'il aurait reçu un coup de couteau à l'abdomen.

Originaire d'Italie et

bénéficiant d'un statut d'immigrant pour cinq ans depuis 1981, M. Sereno repose dans un état satisfaisant au centre hospitalier de l'université Laval. Il fait du taxi dans Donnacona où il est bien connu. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ne l'avaient pas encore rencontré, hier, pour obtenir sa version de l'incident.



## Disparue

La police de Lauzon demande l'appui des citoyens en vue de retrouver Mme Rose-Hélène Dupont, demeurant rue Hyppolite-Bernier à Lauzon. Mme Dupont (ci-dessus) n'a pas été revue depuis 8h30 le 31 octobre. Les cheveux gris et les yeux bruns, elle était alors vêtue d'un manteau et d'un chapeau de laine beige, de pantalons bruns et de bottes en cuir de la même couleur. Mme Dupont est âgée de 57 ans, mesure 5 pieds et 3 pouces et pèse 125 livres. Tout renseignement à ce sujet pourra être communiqué à M. Yves Bérubé, à la police de Lauzon (837-5875).

## Semaine de la sécurité

MONTREAL (PC) — La plupart des 575 autocars du réseau Voyageur arborent depuis hier un collant sur lequel on lit 95 KM MAX.

En ouvrant la Semaine nationale de la sécurité hier à Mon-

tréal, en présence du ministre des Transports, M. Michel Clair, le président du réseau Voyageur, M. Pierre Dalpé, a expliqué que ce programme vise à limiter à 95 kilomètres la vitesse de ses véhicules sur les autoroutes dans les zones de 100 kilomètres-heure.

# Question d'énergie LE GAZ NATUREL BIENTÔT À SAINTE-FOY

## Sainte-Foy

Les travaux d'installation ont débuté ou débuteront bientôt dans les rues suivantes:

- |                               |                                    |                                 |
|-------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| • Alexander 1240              | • Fortelle 925 à 941               | • Mackay complet                |
| • Argenteuil 1203 à 1286      | • Foyer complet                    | • Mainguy 975 à 1040            |
| • Bar le Duc complet          | • Fresniere 751 à 787              | • Maskinonge 755 à 799          |
| • Belmont complet             | • Galvani complet                  | • Mathieu 2484 à 2536           |
| • Belloeil complet            | • Gentilly complet                 | • Mgr Grandin 842 à 917         |
| • Berthiaume complet          | • Gigault complet                  | • Mgr Lafleche complet          |
| • Boivin complet              | • Grand Voyer complet              | • Monnerie complet              |
| • Bosquet 2066 à 2121         | • Grondines complet                | • Montreuil complet             |
| • Boul Laurier 2505 à 2611    | • Hochelaga 2638 à 2696            | • Myrand complet                |
| • Boul Laurier 2865 à 3000    | • Hochelaga 3110 à 3150            | • Nérée Tremblay complet        |
| • Bourgoigne complet          | • Hocquart de Emile Côté à 2000    | • Norvege complet               |
| • Branly complet              | • Horizon complet                  | • Paradis complet               |
| • Bretagne 2589 à 2596        | • Jean Dequen 1215 à 1225          | • Pierre Martin complet         |
| • Chambly complet             | • John West 805                    | • Pinguey complet               |
| • Chanoine Groulx 748 à 764   | • Jean Lelarge complet             | • Place Philippe complet        |
| • Chanoine Scott 747 à 763    | • Laforêt complet                  | • Quatre Bourgeois 2406 à 2470  |
| • Chapdeleine 2000 à 2276     | • Lambertville complet             | • Quatre Bourgeois 2687 à 2900  |
| • Châteaufort complet         | • Lapointe complet                 | • Quatre Bourgeois 3210 à 3235  |
| • Chemin Gomin complet        | • Laprade 2776 à 2848              | • Richer de Emile Côté à 2000   |
| • Chemin Ste-Foy 2000 à 2860  | • Laroche complet                  | • Rochette complet              |
| • Chemin Ste-Foy 2968 à 3260  | • Lauzon 845 à 890                 | • Rougemont 757 à 767           |
| • Chemin St-Louis 2885 à 3077 | • Laverdure complet                | • Rougemont 789 à 799           |
| • Chomedey complet            | • Lavigerie 1175 à 1195            | • Route de l'Eglise 814 à 963   |
| • Delage 837 à 890            | • Lavigerie 1200 à 1331            | • Route de l'Eglise 1073 à 1200 |
| • Deschambault complet        | • Lechasseur complet               | • Route de l'Eglise 1217 à 1333 |
| • Dolan complet               | • L. Heureux complet               | • Rouville complet              |
| • Duchesneau 877 à 934        | • L'Isle Dieu 2868                 | • St-Jean Bosco complet         |
| • Duchesneau 962 à 1068       | • Loire 1060 à 1074                | • Sasseville 2869 à 3115        |
| • Dumontier complet           | • Longpre complet                  | • Sauve 1240                    |
| • Emile Côté complet          | • Louis Jette de Emile Côté à 2000 | • Terrasse Laurentienne complet |
| • Entremont complet           | • Louis Joliette 2125 à 2139       | • Wolfe 995 à 1085              |
| • Estre complet               | • Louis Riel 984 à 1004            |                                 |
| • Fontenay complet            | • Louis Riel 1080 à 1090           |                                 |

## Programme de subventions

Le gaz naturel arrive dans votre quartier. C'est le temps d'effectuer la transformation de votre système à l'huile actuel pour un système au gaz naturel, vraiment économique, efficace et pratique.

N'hésitez pas! Vous avez droit à des subventions plus qu'avantageuses provenant tant du gouvernement fédéral que de Gaz Inter-Cité Québec. Ces subventions sont prévues pour couvrir le coût moyen d'une conversion.

Si votre demeure n'est pas située dans l'un ou l'autre des secteurs cités, contactez-nous. Il nous fera plaisir d'examiner votre demande.

## GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

100, rue Arnaud  
(Neufchâtel), C.P. 370  
Loretteville, Québec  
G2B 3W8  
(418) 842-2821

«C'est avec l'aide du Programme d'expansion des réseaux de distribution (PERD) du gaz naturel du gouvernement canadien que votre secteur peut être desservi.»

# Question d'énergie, réponse énergétique



GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.



justice

par Louise LEMIEUX

Un seul procès est prévu aux assises au cours du prochain trimestre: celui de Michel Martel, un militaire de Valcartier, accusé du meurtre de la jeune Nathalie Dufresne, âgée de 18 ans.

Le 24 juin, une semaine après le meurtre, le jeune homme lui-même a mené les

policiers à la découverte du cadavre, dans un bois de la base militaire. La jeune fille avait été étranglée, puis poignardée.

On procédera au choix du jury le 5 décembre. C'était l'appel du rôle aux assises, hier, au palais de justice. Au total, 145 dossiers y étaient inscrits, les accusations variant

## Choix du jury, le 5 décembre, pour le procès d'un militaire de Valcartier

de la fraude à l'agression sexuelle, en passant par la possession de stupéfiants et la tentative de meurtre. On y retrouve deux accusations de meurtre, dont celle de Michel Martel. L'autre dossier a été reporté au terme de février.

Le jury délibère

Les 12 jurés ont

commencé à délibérer hier après-midi dans le procès d'André Pelletier, accusé de deux meurtres: celui de Mario Bureau, mépris pour un Pacific Rebel et celui de Serge Létourneau, un dirigeant des "Pace". Les deux meurtres sont survenus au début de 1974.

L'avocat de Pelletier, Me Richard Grenier, a préféré ne faire entendre aucun témoin en défense, ce qui lui a permis de plaider le dernier, vendredi. Dans son argumentation, il a mis en doute la crédibilité de deux témoins importants de la Couronne, les délateurs Gilles Bourré et Yvan Beaupré.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la Couronne, Me Claude Gagnon, a soutenu que ces témoins ont dit la vérité puisqu'il n'ont pas cherché à se blanchir ou à diminuer l'importance de leurs crimes.

Amende pour impôt éludé

Trois entreprises et un administrateur du groupe Beaudet et Marquis devront payer une amende de \$22,887, en plus des \$75,000 d'impôt non payés, pour avoir cherché à dissimuler à Revenu Canada des revenus imposables.

Les entreprises ont avoué leur culpabilité à une accusation réduite de \$280,000 à \$229,000 de revenus cachés.

"L'impôt, ce n'est pas quelque chose avec lequel un individu ou une corporation peut se permettre de jouer. C'est un devoir pour un juge d'être sévère, afin que l'amende serve d'exemple", a dit le juge Paul-Emile Fortin en imposant sa sentence.

Déménagement des procureurs

Il y a plus de deux

semaines, les procureurs de la Couronne ont accepté de déménager temporairement dans leur nouveau palais. Ils sont toujours installés dans

leurs locaux du vieux palais. Le problème, c'est maintenant de trouver un déménageur, le contrat de Dolbec étant terminé depuis belle lurette

"On parle de nous déménager jeudi ou vendredi. Mais comme on nous a dit la même chose la semaine dernière et que nous sommes toujours ici, personne

ne jure de rien", a dit hier matin Jean Lortie. "On est encore en haut, mais ce n'est pas de notre faute", a ajouté le procureur de la Couronne.

## Barricadé de Val-Brillant: pas d'évolution

par Lucien LATULIPPE

Après quatre jours de siège, la situation n'avait guère évolué en fin de soirée, hier, à Val-Brillant, dans la vallée de la Matapédia, où Bertrand Valcourt est barricadé dans sa maison qui est privée d'électricité depuis environ 24 heures.

Les négociations par téléphone se poursuivent entre cet homme de 42 ans qui est soupçonné de tentative de meurtre et des agents du groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec qui sont installés dans la salle municipale de cette localité située sur la route 132.

M. Valcourt qui est considéré comme un violent est armé de plusieurs armes à feu et les policiers ont reçu instruction d'être des plus patients afin d'éviter toute effusion de sang. On avait songé à utiliser les gaz lacrymogènes, mais la décision a été reportée.

Un médecin a participé aux négociations, mais ce fut peine perdue. A quelques reprises, M. Valcourt a semblé se laisser convaincre de se rendre, mais il s'est repris à la dernière seconde. On espère que le froid et le manque de nourriture viendront à bout de sa résistance.

L'enquête de la Sûreté du Québec a révélé que, dans la nuit de jeudi à vendredi, Valcourt se trouvait dans un hôtel de Sayabec et que ses avances auraient été refusées par une danseuse à gogo qu'il aurait menacé. Il aurait quitté l'hôtel pour revenir avec une arme à feu. M. Raymond Jean, propriétaire de l'établissement, aurait voulu l'empêcher de rentrer. Quelques coups de feu ont été tirés et M. Jeannot Lemieux, de Sayabec, qui venait d'arriver, a été touché à l'abdomen par un projectile.

## Identification de deux corps calcinés

Les deux personnes qui ont péri calcinées dans une auto, samedi dernier, près de Saint-Urbain de Charlevoix, ont été identifiées, hier, comme étant Bernard Bergeron et Bruno Tremblay, tous deux âgés de 20 ans et domiciliés à Ferland, dans la circonscription de Dubuc. Ferland est une localité située à quelque 75 kilomètres au nord de Saint-Urbain.

La Sûreté du Québec précise que l'auto appartenait à Bernard

Bergeron et que c'est lui qui conduisait au moment de l'accident. Aucune trace de freinage n'a été relevée sur le pavé de la route 381 près de la scène de la tragédie.

Selon la SQ, l'auto aurait quitté la route pour heurter un rocher, capoter et ensuite prendre feu.

Les deux victimes ont été identifiées par des objets et des caractéristiques personnelles à la morgue de Québec, hier après-midi.

## Voleurs recherchés

Les auteurs du vol de \$50,000 en marchandises dans l'entrepôt de la firme Grenier Transport, de Sainte-Marie de Beauce, n'avaient pas été

arrêtés, hier soir. Le vol a été constaté, samedi matin, et la camionnette volée qui a servi à transporter le butin a été trouvée

abandonnée sur la route 20, à Bernières. La marchandise constituée de pneus et de chaussures avait disparu.

## Procès pour vol

(PC) — Trois individus subiront leur procès en décembre et en février pour un vol à main armée dans un marché d'alimentation de Lac-Saint-Charles, en banlieue de Québec.

Il s'agit de Alain Bouchard, 20 ans, et Daniel Aubut, 18 ans, de Lac-Saint-Charles, et Richard Millette, 24 ans, de Québec.

### ABRI FISCAL: CATEGORIE 31

- Maisons jumelées ou de ville
- Abattement fiscal annuel
- Gain de capital des plus intéressants
- Réduction d'impôt
- Investissement minime

Consultez nos spécialistes, téléphone: 663-4868

PS: Vous pouvez profiter de ces avantages fiscaux pour 1983 en vous prévalant de ce programme d'ici le 31 décembre.

## SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES

Apportez votre ordonnance et **EPARGNEZ de 30\$ à 100\$** à l'achat de vos lunettes

EN EFFET,

Toutes nos montures sont réduites de 50%

- Toutes, sans exception
- Service et exécution de qualité indiscutable
- Garantie inconditionnelle de satisfaction

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 30 novembre 83.

MAINTENANT OUVERT LE SAMEDI



**Yves R. Girard**  
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy  
face à l'église Saint-Sacrement

681-3578



## «C'est important d'avoir un bon plan d'action.»

Dans le domaine financier comme au hockey, c'est important d'avoir un bon plan d'action. Parlez-en au Trust Royal. Même si vous ne disposez que d'une somme modeste. Bien entendu, ce plan d'action sera différent pour chacun et il devra tenir compte de vos priorités.

### Un revenu supplémentaire au moment voulu

Si vous avez de jeunes enfants, vous voudrez sans doute placer votre argent de manière qu'il vous rapporte un revenu supplémentaire au moment de leurs études universitaires. Les Certificats de placement garanti et les Fonds de placement du Trust Royal pourraient alors répondre à vos désirs.

### Des placements avantageux pas seulement pour l'avenir

Si, par contre, votre rêve à vous, c'est tout simplement d'avoir votre maison et de vous préparer une retraite paisible, sans soucis financiers, alors vous opteriez probablement pour des placements comme le Régime enregistré d'épargne-logement et le Régime enregistré d'épargne-retraite. Vous pourriez également, à n'importe quel moment, faire appel aux Services immobiliers du Trust Royal pour l'achat de votre maison et au Service des hypothèques pour un prêt. Quant au REER du Trust Royal, il vous offre des options de placement fort intéressantes, en plus de vous faire profiter d'avantages fiscaux. Autre placement intéressant: les C.P.G. à intérêt mensuel, ils rapportent même un intérêt supplémentaire aux plus de 60 ans qui adhèrent au service Trust Royal -60-.

### Pour avoir l'esprit tranquille

La planification minutieuse de votre testament et de votre succession pourrait aussi faire partie de votre plan d'action. Confiez-la au Trust Royal et vous aurez l'esprit tranquille. Car le Trust Royal compte plus de 80 ans d'expérience dans ce domaine et son impartialité vous est acquise.

### Faire progresser votre situation financière

Quelles que soient vos priorités, les spécialistes du Trust Royal sauront vous aider à établir le plan d'action qui vous convient le mieux et qui pourra le mieux contribuer à faire progresser votre situation financière.



**Trust Royal**  
Ce qui compte, c'est de progresser.

Dean espère toutefois une discussion de fond sur le sujet

# Québec écarte la négociation sectorielle

par Maurice GIRARD

SAINT-JEROME (PC) — Au Québec la négociation multipatronale dans le secteur privé, ce n'est pas pour demain.

En fait, "dans le moment, les chances sont nulles, zéro", a déclaré hier dans une entrevue M. Robert Dean, adjoint parlementaire du ministre du Travail, M. Raynald Fréchette.

Revendiquée par les syndicats, la négociation multipatronale ou sectorielle fait face à l'opposition farouche du secteur privé, regroupé autour du Conseil du patronat du Québec (CPQ).

Selon certaines hypothèses, la négociation sectorielle toucherait un groupe d'entreprises détentrices d'une même spécialité et accorderait à tous les travailleurs du même secteur des conditions identiques de travail.

"Il n'y a aucune décision prise dans le sens d'introduire la négociation multipatronale, absolument aucune décision prise... loin de moi de penser au moment où l'on se parle que le gouvernement va décider en faveur de ce type de négociation", a déclaré M. Dean.

### Un débat public

En dépit de l'opposition du patronat, l'adjoint parlementaire de M. Fréchette aimerait que le sujet soit discuté à fond lors de la révision prochaine des dispositions du code du travail régissant le secteur privé.



Robert DEAN Le Soleil, Yvon Monrogin

L'économie québécoise, poursuit-il, profiterait d'un bon débat public sur la question "sans l'escamoter".

A cet égard, le député de Prévoist reproche aux syndicats de revendiquer la négociation multipatronale "sans préciser dans le détail ses implications concrètes" et au patronat "de se garrocher dans le paysage en étant contre, sans trop savoir de quoi il s'agit".

Selon lui, la négociation sectorielle dans le secteur privé n'est pas nécessairement contradictoire avec une économie en pleine croissance. Il s'agirait, soutient-il que les partenaires syndicaux et patronaux

fassent un consensus sur les modes de négociations.

Il n'y aura pas de "monstruosité" comme un regroupement des négociations pour tout le secteur de l'alimentation, par exemple, a souligné M. Dean.

"Une grosse entreprise ne peut négocier une entente sectorielle avec une PME. Toute négociation multipatronale pourrait, par exemple, englober les petites entreprises d'un sous-secteur qui fabriqueraient un même produit."

### Vives critiques

Le député de Prévoist qui représente Saint-Jérôme à l'Assemblée nationale a été le plus critiqué des quatre ministres du cabinet Lévesque qui ont participé hier à un colloque régional sur l'économie.

A tour de rôle, MM. Bernard Landry (Commerce extérieur), Gilbert Paquette (Science et Technologie), Robert Dean (adjoint au Travail), et Rodrigue Biron (Industrie, Commerce et Tourisme) sont venus expliquer aux gens d'affaires l'aide qu'ils pourraient leur apporter.

Devant le concert unanime des critiques des règlements tatillons du code du travail, M. Dean a précisé qu'à compter de janvier la prime des employeurs versée pour les accidentés du travail passera de \$2.05 à \$1.78 par \$100 alors qu'en

Ontario elle passera à \$2.43".

Par ailleurs, le député de Prévoist a été également pris à partie en

matinée par le syndicat des 650 employés de l'hôpital local qui avaient loué une salle dans le même

hôtel où se tenait le colloque pour réclamer l'addition de 150 lits au centre hospitalier de Saint-Jérôme.

## Normatif: Radio-Québec s'en tient au statu quo

(D'après PC) — La société Radio-Québec tentera de reconduire le statu quo sur l'ensemble des dispositions normatives de la convention collective dont elle négocie actuellement le renouvellement avec le Syndicat général des employés de Radio-Québec.

C'est ce qui ressort du mandat patronal de négociation que le ministre des Communications Jean-François Bertrand a soumis à l'approbation du Conseil du trésor et dont la Presse canadienne a obtenu copie.

Le Syndicat général des employés de Radio-Québec est affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et regroupe les employés de bureau de la Société d'Etat et tous les membres des autres corps de métier à l'exclusion des techniciens.

Le mandat accordé à la Société d'Etat ne touche que les dispositions normatives puisque le syndicat n'a pas encore déposé de demandes relatives aux clauses salariales de la convention.

Si Radio-Québec entend main-

tenir le statu quo sur la grande majorité des clauses, elle est cependant prête à consentir quelques aménagements techniques en ce qui concerne notamment la santé et la sécurité au travail, l'affichage des postes vacants et la sécurité d'emploi. La partie patronale est par contre en demande sur au moins un point: les libérations syndicales payées pour fin de négociation. Il s'agit simplement de s'ajuster au mode de libération syndicale en vigueur durant la dernière ronde de négociation entre le gouvernement et ses employés des secteurs public et parapublic et de refuser en conséquence de payer les représentants syndicaux lorsqu'ils négocient.

### Aménagements mineurs

En ce qui a trait aux droits parentaux, Radio-Québec est prête à accepter la demande syndicale d'un congé discontinu si l'enfant d'un employé est hospitalisé dans les 15 jours de sa naissance prématurée.

On accepterait aussi qu'un employé bénéficie d'un congé sans sol-

de de 10 semaines lors de l'adoption d'un enfant.

Au chapitre du perfectionnement des employés, on est prêt à accepter que le comité paritaire qui attribue les congés sans solde puisse aussi accorder les congés avec solde si sa décision est unanime.

Pour ce qui est de l'arbitrage où le syndicat réclame un choix de quatre arbitres plutôt qu'un seul à qui seraient soumis les griefs à tour de rôle, Radio-Québec accepte mais sans le principe d'alternance.

Sur la sécurité d'emploi, à propos des changements administratifs, l'employeur est prêt à introduire une procédure de reclassement et la notion de groupe d'ancienneté par région en ce qui a trait aux mises à pied.

Quant à l'affichage des postes vacants, Radio-Québec accepterait que les employés pour qui un poste représente une promotion ou une mutation soient considérés sur le même pied que les autres, l'ancienneté étant le facteur déterminant.

## Fi à la retraite

(D'après PC) — La Cour suprême a entendu hier le plaidoyer du capitaine Roderick Ross Stevenson qui juge discriminatoire l'obligation pour les pilotes de ligne de prendre leur retraite à 60 ans.

Après 37 ans comme pilote d'Air Canada, M. Stevenson a pris bien nécessairement sa retraite le 1er novembre 1981. Mais il maintient

que cette obligation va à l'encontre de la garantie d'égalité pour tous devant la loi, que l'on retrouve dans la charte des droits, telle qu'adoptée par l'ancien gouvernement Diefenbaker.

Il a porté sa cause à l'attention de la Cour suprême, après que la Commission des droits de la personne eut refusé d'entendre sa plainte. Le plus haut tribunal du pays fera vraisemblablement connaître, d'ici la fin du mois, s'il appuie ou non le jugement de la commission.

Le capitaine Stevenson a 62 ans et est en excellente santé.

### Nouveau contrat à Gaz Métropolitain

Les 523 employés à l'heure de Gaz Métropolitain ont signé hier une nouvelle convention collective d'une durée de deux ans qui prévoit une augmentation de 6 et 5 pour 100.

Un communiqué émanant de la compagnie signale que des améliorations, en ce qui a trait aux vacances et au régime de retraite, ont été obtenues.

### LES GRANDS VOILIERS SOUPER CONFERENCE



Me Richard Drouin, C.R. Le mercredi 16 novembre 1983 au Hilton Québec à 17h30, Me Richard Drouin, C.R., président de la Corporation des fêtes 1983-1984, nous entretiendra sur "Les Grands Voiliers".  
Prix du couvert 30\$ - Inscriptions limitées.  
Pour réservation: Association des Assureurs-Vie de Québec 687-3060 - Mme M. Petit (ANR)

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.**

DR CLAUDE BOULANGER M.D.  
DR JACQUELINE CARRIGAN M.D.  
DR J.R. CLEMENT M.D.  
DR YOLANDE DUBE M.D.  
DR LISE GARAND M.D.  
DR JEAN-LOUIS LAVALLEE M.D.

**OPHTALMOLOGISTES**  
(EDIFICE TOUR A BUREAU)  
(PLACE BELLE-COUR) BUREAU 210, 2580 BOUL. LAURIER, 6TE-FOY  
SAINTE-FOY 653-6655

**Coleman** CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

**LES ENTREPRISES MIROLIN INC.**  
425, boul. des Chutes, Bémiers, cité de Lévis  
Qué. G0S 1C0 — Tél.: 831-5000

**POURQUOI CHOISIR LA POMPE A CHALEUR COLEMAN T.H.E.?**  
(Très Haute Efficacité)

- Economie de chauffage de l'ordre de 50% minimum
- Température intérieure idéale à longueur d'année (chauffage en hiver et climatisation en été)
- Une marque de confiance dont le passé est garant de l'avenir
- Rendement supérieur
- Compensateur "Quiggle-A-Roll" exclusif
- Vitroil sur ligne réfrigérante
- Garantie prolongée
- Satisfaction garantie
- Admissibilité aux subventions (PCP, R003) et Hydro-Québec (6503)

Filter électronique GRATUIT à l'achat de votre pompe à chaleur Coleman

Pour la voir en operation, rendez-vous

**CARREFOUR LES SAULES**  
1935, boul. Masson, Les Saules — Tél.: 871-0568

**PLACE MONT-MARIE**  
20, rue St-Georges, Lauzon — Tél.: 835-1363  
Promotion jusqu'au 31 décembre 1983

# ESCORT ET LYNX, LES VOITURES LES PLUS VENDUES\* AU QUÉBEC!

POUR UN TEMPS LIMITE, PROTECTION DE

## 5 ANS OU 80 000 km

SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES\*\*



Plus que jamais, c'est le temps d'acheter une Escort ou une Lynx neuve 83 ou 84! Des voitures de qualité! Une affaire incroyable!

- Livraison rapide
- Grand choix de modèles
- Traction avant

- Technologie d'avant-garde
- Excellent rendement énergétique

- Achat et livraison pendant la durée du programme: du 21 octobre au 10 décembre 1983

\*D'après les immatriculations R.L. Polk de janvier à août 1983.

ESCORT ET LYNX OFFERTES AVEC UNE PROTECTION SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES. C'EST LE TEMPS! PLUS QUE JAMAIS!



\*\*Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants du Québec.



## ESCORT ET LYNX LES VOITURES LES PLUS VENDUES AU QUÉBEC



M. Gérard Pelletier: il fera face à l'ancien ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

## Arrêté en 70 par Choquette Pelletier est élu avec lui à Outremont

OUTREMONT (PC) — Premier candidat indépendant à se faire élire au conseil municipal d'Outremont, M. Gérard Pelletier, 34 ans, avait été arrêté pendant la crise d'octobre 1970 alors que le nouveau maire de cette municipalité, M. Jérôme Choquette, était ministre de la Justice dans le cabinet québécois.

En 1971, M. Pelletier avait été de nouveau interpellé et condamné pour un vol à main armée relié au financement du Front de libération du Québec. En 1974, il a été remis en liberté après avoir purgé sa peine.

"Ce fut une étape dans mon existence, raconte laconiquement le nouveau conseiller. J'ai changé. Maintenant, il y a une autre étape. J'ai été élu pour représenter mes concitoyens et je veux m'acquitter de ma tâche."

Tout au long de sa campagne électorale, personne n'a souligné le passé de M. Pelletier, devenu expert en communications depuis son séjour en prison.

"Bien sûr, je connais M. Choquette", précise cet ancien militant nationaliste qui s'est frotté indirectement à l'ancien ministre de la Justice lors de la loi des mesures de guerre.

"Il n'y aura pas d'affrontement entre nous sur autre chose que l'administration publique de notre ville, assure-t-il. C'est cocasse, mais je crois que nous pouvons faire des choses intéressantes ensemble."

## Le PQ a moins de membres

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois a perdu quelque 140.000 membres depuis l'élection générale du 13 avril 1981, révèle le Journal de Montréal dans sa livraison d'aujourd'hui.

Les effectifs du PQ atteignent maintenant 160.000 membres.

De son côté, le Parti libéral du Québec, dont le membership était descendu à quelque 80.000 membres au 30 janvier 1982, affichait 127.414 membres au 5 novembre.

Il est à noter que ces données émanent des organisations péquistes et libérales et ne correspondent pas nécessairement à celles qui sont contenues dans le rapport fi-

nancier annuel des partis rendu public par le directeur général des élections.



**George Washington**

DANS LE CHIC PARC GRAMERCY  
A proximité des théâtres, de Wall Street, du World Trade Center, des Nations-Unies, des grands magasins.  
Climatisation et téléviseur couleurs dans chaque chambre. Bar et restaurant. Tarif de famille et de groupe, ainsi qu'à la semaine.

Chambre simple: \$32 à \$54  
Double: \$40 à \$60 U.S.  
Lexington Avenue at 23rd Street  
New York, N.Y. 10010 (212) 475-1920

# Les écoles fermées en Colombie-Britannique

VANCOUVER (CP, UPC, PC) — Les 28.000 enseignants et 14.000 employés de soutien du réseau scolaire de la Colombie-Britannique vont retrouver aujourd'hui sur les piquets de grève les 38.000 fonctionnaires de la province.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Art Kube, président de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique.

Malgré la décision des enseignants de faire grève, le secrétaire de la province, M. James Chabot, a demandé hier aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école. "Demain, c'est un autre jour de classe", a déclaré Chabot à des journalistes.

Précédemment, le premier ministre Bill Bennett avait averti le syndicat des enseignants qu'il considérerait comme illégal tout débrayage de leurs membres. La grève des enseignants pri-

vera de cours environ 460.000 élèves.

Il est possible que des commissions scolaires locales tentent, par la voie d'injonction, d'obliger leurs enseignants à se présenter au travail.

### UN MOUVEMENT...

"Le mouvement ne peut plus être arrêté maintenant", a déclaré hier le président de la Fédération des travailleurs qui a pris part à 10 heures de négociations avec le président du syndicat des enseignants, Larry Keuhn, dans l'espoir de trouver une solution pour éviter l'escalade. M. Kube a clairement laissé entendre que les débrayages ne prendront fin que lorsque le gouvernement aura abandonné son intention de faire fi de l'ancienneté en procédant à des mises à pied.

Les prochaines étapes de l'escalade ont été fixées à jeudi (débrayage des em-

ployés des sociétés de la couronne), au 14 novembre (plus d'enlèvement des ordures ménagères et fin du service de traversiers entre l'île de Vancouver et la terre ferme) et au 15 novembre (fin du service des autobus). Finalement, le 18 novembre, à moins d'un accord à la table de négociations, ce sera le débrayage dans les hôpitaux.

Les leaders syndicaux de la province ont de plus promis de déclencher une grève immédiate de tous les

employés des secteurs public et parapublic si le gouvernement donnait suite à sa menace de congédier les professeurs.

Dans le cas où des dirigeants syndicaux seraient jetés en prison, la coalition syndicale connue sous le nom d'Opération solidarité a dit que les débrayages s'effectueraient alors au secteur privé.

Malgré l'escalade, les négociations devaient se poursuivre aujourd'hui à Vancouver.

### Le temps de prier

La crise que traverse la Colombie-Britannique est si grave que la population devrait se mettre à prier, a déclaré hier l'évêque de Victoria, Remi de Roo.

L'évêque a annoncé que plusieurs Eglises de la province avaient accepté de demander aux leaders des parties en cause de se joindre aux fidèles, le 20 novembre, pour "prier ensemble pour que justice se fasse maintenant".

*Imagine*  
DÉCORATION INTÉRIEURE

... POUR DÉCORER EN BEAUTÉ!

DES IDÉES... • rideaux de dentelle • papiers peints • draperies • couvre-lits

**VENITIENNES**  
verticales et horizontales

**35%**  
de rabais

SERVICE A DOMICILE GRATUIT

*Imagine*  
DÉCORATION INTÉRIEURE

2750, chemin Ste-Foy, Plaza Laval, Ste-Foy  
Sous-sol 651-4561

# norman



Chics robes pour la junior petite signées

**Algo-Éttes**

au rayon de la robe

A - Modèle très jeune, robe à damiers, encolure montante, manche longue, large ceinture, bouton-nage au côté, jupe évasée. Tailles 5 à 13 ans. Bourgogne, tabac  
**\$62.00**

B - Robe de satin à rayures horizontales, col cranté, large manche courte à même, poches appliquées. Tailles 5 à 13 ans. Gris argent, taupe.  
**\$66.00**

Cartes de crédit acceptées



Profitez de notre plan mise de côté.

• Promenade Centre-ville • Place Laurier • Place Fleur de Lys • Galeries Chagnon •

L'autre télévision  
L'autre télévision  
L'autre télévision



PIERRE NADEAU rencontre...



Ce soir à 19h (rediffusion à 23h)  
Pierre Nadeau ren-  
contre Jean Jacques  
Servan-Schreiber  
Réalisation Jean  
Rousseau

Radio Québec

**RENCONTRER**  
une personne avec les mêmes goûts  
les mêmes affinités

**AIMER-PARTAGER**

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

**ENFIN!**  
"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363  
CHICOUTIMI: 696-1666

**INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE**  
580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363  
1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666  
Ouvert lun.-ven. 12h à 20h.

Lévesque défend sa législation devant des hommes d'affaires

# La loi 17 ne sera pas modifiée

**SAINT-JEROME (d'après PC)** — Le gouvernement du premier ministre René Lévesque n'est pas prêt à atténuer dans l'immédiat les dispositions que le patronat trouve trop contraignantes de la loi 17, entrée en vigueur le 1er septembre.

"La loi n'est entrée en vigueur que depuis deux mois: il ne faut pas partir pour la gloire", a déclaré hier soir le premier ministre René Lévesque, interrogé à sa sortie du colloque régional sur l'économie tenu dans la région des Laurentides.

Le premier ministre a toutefois souligné qu'il y avait "beaucoup de propagande" véhiculée dans les médias contre la loi 17 mais qu'il avait également "des critiques substantielles".

L'attitude du chef de gouvernement, peu enclin au départ à admettre les lacunes de la loi 17 qu'y voit le patronat, contrastait avec la position plus conciliante de l'adjoint parlementaire du ministre du Travail.

Dans ses nombreuses interventions en après-midi, M. Robert Dean avait tenté vainement de faire comprendre aux hommes d'affaires locaux la pertinence des aspects contraignants de la loi 17.

Mais pour la plupart, ils ont fait la sourde oreille. Certains intervenants, salués chaleureusement par leurs collègues, ont martelé leur demande réitérée de retirer complètement la loi 17.

D'ailleurs, en fin de journée, la Chambre de commerce de Mirabel a remis au premier ministre copie d'une résolution réclamant l'abolition de cette loi et qui sera présentée à l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de la province de Québec à Jonquières.

M. Lévesque a toutefois indiqué que cette loi serait "ouverte à la discussion" lorsque se tiendront les audiences publiques sur la révision du code du travail.

Interrogé sur les protestations qu'a soulevées l'adoption de la loi en septembre, M. Lévesque a rétorqué: "Au départ, il y a toujours des tollés. Je me souviens de celui qui a suivi l'adoption de la loi de l'assurance-automobile il y a cinq ans".

"Finalement, il a fallu des ajustements, il y a toujours des tollés quand quelque chose change... on ne remarque pas les 80 pour 100 des gens qui sont pour la loi", a conclu le premier ministre.

On a par ailleurs appris que le ministère du Travail du Québec poursuit depuis deux semaines un travail de rapprochement des parties dans le conflit de travail qui a amené la fermeture de l'hôtel Le

Château de l'aéroport de Mirabel. C'est ce qu'a indiqué hier soir à Saint-Jérôme M. Robert Dean, adjoint au ministre du Travail. Pour l'instant, a indiqué M. Dean, la démarche du ministère n'a

pas encore porté fruit mais il demeure confiant que les deux parties finiront par s'entendre.

Selon le député de Prévost, qui voulait répondre aux critiques formulées par le milieu patronal contre

la loi 17, l'établissement hôtelier n'a pas fermé ses portes au début de septembre en raison de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la loi mais parce qu'il n'était pas rentable.

# Les coiffeurs pour dames refusent d'être réglementés

par Michel CORBEIL

Les lois générales suffisent et les conventions collectives par décrets sont de trop pour l'industrie de la coiffure pour dames de Québec et Montréal.

C'est l'essentiel d'un mémoire endossé, dimanche, à Québec, par l'Association de cosmétologie du Québec et, hier, par l'Association des propriétaires de salons de coiffure pour dames de la région de Montréal.

Joint hier, peu avant l'assemblée des coiffeurs pour dames

de Montréal, M. Jean-Claude Therrien, président de l'Association de cosmétologie qui regroupe 300 propriétaires et employés de salons pour dames de la région de Québec, a signalé: "Dès cette semaine, nous demanderons un rendez-vous pour déposer (le document) auprès des trois ministres concernés", soit MM. Camille Laurin, Pierre Marois et Raynald Fréchette, respectivement titulaires de l'Éducation, de la Main-d'œuvre et du Travail.

**Non aux décrets**

Le document rendu public est

présenté aux trois ministres "en réponse au mémoire du Conseil provincial des comités paritaires de la coiffure" qui demande notamment au gouvernement que les comités paritaires régissent désormais les coiffeurs pour dames de Montréal et Québec et s'appliquent également aux régions de la Côte-Nord, de l'Abitibi et de la baie des Chaleurs.

Le mémoire de l'Association de cosmétologie dit "non" aux décrets, qui seraient une source de frais supplémentaires et de tracasseries administratives. Selon lui, les lois sur les normes du travail, sur la santé et la sécurité du travail, sur la formation et qualification professionnelle de la main-d'œuvre sont suffisantes pour doter la profession de normes de compétence et de conditions de travail minimales.

Tout comme le Conseil provincial des comités paritaires, le mémoire des coiffeurs pour dames réclame l'abolition des distinctions entre les salons pour dames et pour hommes. "Nous demandons à ce que l'unisexe soit reconnu, mais nous ne voulons pas de décrets, a répété M. Therrien. Mais, a-t-il ajouté, rien n'empêche que les coiffeurs pour hommes demeurent avec leurs décrets en vigueur à Montréal et Québec notamment."

M. Therrien a laissé entendre que l'association jouit d'un mandat clair des coiffeurs pour dames. "L'assemblée de dimanche a été un succès énorme, a-t-il avancé, 432 personnes; on avait jamais vu autant de gens à une de nos réunions.

Et, a-t-il affirmé, la moitié était des employés, l'autre des propriétaires. Le mémoire a été accepté à 100 pour 100."

**Plus tard**

Le président de l'Association de cosmétologie a lancé que si la solution des comités paritaires s'étendait à tous, ce seraient les employés des salons de coiffure pour hommes qui verraient leur salaire baisser. "Le syndicat de ces employés restera-t-il muet? Qui appuiera-t-il?", a demandé M. Therrien.

Joint en après-midi, le président du Syndicat des employés du cercle québécois de la coiffure masculine de la région de Québec, M. Mario Bordeleau, a répondu au SOLEIL: "Nous attendons le 21 novembre. Nous aurons une assemblée générale de nos (180) membres. Nous en profiterons pour en discuter. Après cela, nous nous prononcerons".

M. Bordeleau n'a pas commenté le mémoire des coiffeurs pour dames, n'ayant pu en prendre connaissance. "Mais, à première vue, je favorise celui du Conseil provincial des comités paritaires parce que, en tant que président du syndicat, j'ai été appelé à travailler à sa rédaction", a dit M. Bordeleau, en soutenant que, selon les renseignements dont il dispose, la réunion de dimanche de l'Association de cosmétologie s'est composée "surtout de propriétaires".

## VENTE MACIQUE!



# GEMINI

**COLECO**



**94<sup>88</sup>**

**Nouveau jeu vidéo passionnant! Emploie les cartouches Atari 2600 VCS!**

Gemini comprend un ensemble de contrôles avancés avec leviers et boutons! Emploie les cartouches VCS de Coleco, Atari, Activision, Imagic, M-Network et Parker Brothers!

**MOUSE TRAP**

L'amusante cartouche de jeu Mouse Trap.

**Donkey Kong**

La fameuse cartouche de jeu Donkey Kong.

**Sélection impressionnante! Prix incroyables!**

**69<sup>88</sup>**

**Minolta HiMatic GF**

Appareil 35mm très facile à utiliser. Sélectionnez les symboles de mise au point et le tour est joué!

**158<sup>88</sup>**

**Minolta AF2M**

Appareil 35mm à mise au point, exposition et avance du film automatiques et flash incorporé.

**198<sup>88</sup>**

**Pentax MC**

Appareil 35mm à exposition automatique et objectif interchangeable. Obj. 50mm F/2 standard.

**39<sup>88</sup>**

**Sanyo RP45**

Radio AM/FM stéréo avec écouteurs de qualité!

**SUPERBE SON STÉRÉO!**

**IMAGE**

L'objectif le plus populaire au Canada!

**128<sup>88</sup>**

**Image ZD-70**

Flas automatique spécialisé pour Nikon, Pentax, Canon et Minolta. Tête orientable zoom.

**59<sup>88</sup>**

**SPÉCIALISÉ!**

**39<sup>88</sup>**

**Cartouches Atari pour Gemini/Atari.**

A partir de

**14<sup>88</sup>**

**Cartouches Imagic pour Gemini/Atari.**

A partir de

**24<sup>88</sup>**

**Tripod compact fini noir. 3 sections verrouillables.**

TN20

**29<sup>88</sup>**

**Tripod fini noir. Format moyen. 3 sections verrouillables.**

TN30

**44<sup>88</sup>**

**Tripod en aluminium solide avec 3 sections verrouillables. Hautes performances!**

T65

**16<sup>88</sup>**

**Sac pare-coups imperméable résistant avec compartiments rembourrés. Bleu ou bourgogne, au choix.**

65058

**29<sup>88</sup>**

**Un beau sac! Sac gris semi-rigide de luxe. Pochettes latérales et sections à fermeture-éclair.**

DO65113

**2ème jeu de photos 99¢**

**Photos Super Image 37% plus grandes!**

Procédé C-41 seulement. Offres de coupons-rabais et film à développement compris non-éligibles.

# Miracle Mart

CENTRE de la PHOTO

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS MIRACLE MART

**Spécialités: Armoires de cuisine - Tapis - Prêlats - Céramique - Vénitienes - Douillettes - Rideaux - Etc.**

**Service de décorateurs-décoratrices à domicile.**

**Estimation gratuite**

---

**UN RABAIS DE 15 à 30%** vous sera accordé sur présentation de cette annonce!



**Rénovation Décoration**

905, de Nemours

Charlesbourg

627-5160

## AUBAINE D'OUVERTURE

Oui! Vidéo Courrier emménage dans un local à **place Lebourgneuf**

Grand choix de films disponibles en magasin: aventures, drames, comédies, etc.

Location de cassettes vidéos, magnétoscopes, jeux vidéos et cartouches.

Livraison gratuite pour deux films et plus chez nos dépanneurs autorisés.

Devenez membre du Club Vidéo Courrier avant le 20 novembre, au prix spécial de 20 \$ (rég. 35 \$) et profitez d'un rabais de 10% sur l'achat de cassettes vierges.

**TOUT L'EQUIPEMENT**

**TOUT LE RENDEMENT**



**1 099<sup>s</sup>**

carte de membre gratuite

**ELECTROHOME**

• Innovation électronique •

— Magnétoscope Electrohome

- Commande directe
- 5 moteurs
- Sélecteur à 105 canaux
- Télécommande sans fil
- 18 fonctions
- 4 têtes
- 8 programmes, 14 jours

Autres spéciaux offerts sur place.

Concession offerte: 628-4447

**50¢ VIDEO COURRIER 50¢**

**COUPON RABAIS POUR LOCATION DE FILM VIDEO**

1 coupon par client

Echéance: 20 novembre



Place Lebourgneuf

5500, boul. des Grands, Québec

628-4447

VISA

MIRACLE MART



Un travailleur du port de Vancouver prend un instant de repos sur quelques-unes des 21 millions de mandarines provenant du Japon afin de détecter les Canadiens pour la période des Fêtes.

# Des enseignants demandent une réouverture du décret

par **Damien GAGNON**

A la suite d'une consultation de ses membres qui se disent profondément insatisfaits de leurs conditions de travail, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg (STECC) demande au gouvernement québécois une réouverture du décret pour mettre fin à l'augmentation de la tâche des enseignants.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du STECC, M. Luc Savard, a soutenu que si le ministre Camille Laurin pense imposer par décret le silence des enseignants dans les écoles, il se trompe

puisque la presque totalité d'entre eux préfèrent encore l'action à la résignation.

C'est du moins ce qui se dégage d'un sondage maison effectué dans toutes les écoles du STECC et dont les premiers résultats viennent d'être compilés à la Commission scolaire de Charlesbourg (niveau primaire) et à la polyvalente de Charlesbourg (niveau secondaire).

Pour contrer cette augmentation de la charge d'enseignement, les enseignants sont disposés à se lancer dans une cam-

pagne de sensibilisation des parents via les comités d'école et de parents, les directions d'école et même les commissions scolaires. L'appui de ces groupes ayant comme objectif d'amener le gouvernement à négocier une réouverture du décret.

Il faut, selon le président du STECC, démontrer à la population en général et aux parents en particulier, que l'application du décret conduit à la détérioration de la qualité de l'enseignement.

mentation du nombre d'élèves par groupe qui nuit non seulement à la qualité de l'enseignement mais qui peut être aussi un risque d'accidents pour les élèves dans les laboratoires et dans les ateliers du secteur professionnel. Les élèves ont à manipuler des outils et à se servir de produits dangereux.

**Personne n'est satisfait**

Interrogés sur leur sentiment général face à la situation vécue dans les écoles, aucun des 113 répondants (sur une possibilité de 187) de la polyvalente

de Charlesbourg ne s'est dit satisfait et heureux de la situation, estimant en cela qu'ils ne possèdent pas les outils nécessaires à un enseignement de qualité.

Plus de 40 d'entre eux se sentent bien mais trouvent leur charge de travail lourde, d'autres (39) évaluent qu'on a dévalorisé leur profession d'éducateur auprès du public et une douzaine songe même à quitter leur profession.

Au primaire, 116 des 170 enseignants ont répondu au questionnaire. Pour la ma-

majorité d'entre eux, l'implantation et l'application des nouveaux programmes et les exigences tatillonnes des directions d'école dans l'application du décret constituent les deux facteurs majeurs d'insatisfaction.

A la polyvalente de Charlesbourg, 61 groupes d'élèves du régulier se retrouvent au maximum d'élèves (soit 32 élèves) et 63 groupes dépassent le maximum. Au primaire, 29 groupes se retrouvent au maximum et quatre groupes le dépassent.

## Salaires: hausses les plus faibles depuis dix ans

MONTREAL (PC) — Jamais au cours des 10 dernières années, travailleurs et employeurs n'ont signé au Québec des conventions collectives prévoyant des hausses aussi faibles qu'actuellement. Les contrats de travail renouvelés au cours du dernier trimestre renfermaient des majorations de 6.3 pour 100 pour la première année et seulement 5.9 pour 100 pour la durée de l'entente.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les hausses accordées aux employés ne seront pas inférieures à celles consenties aux cadres.

Devant l'incertitude des tendances sur le front de l'inflation, seulement 10 pour 100 des travailleurs ont obtenu une clause d'indexation pour les prochaines années. Il faut dire que les salaires rajustés au coût de la vie augmentent actuellement moins vite que les ententes sans clause d'indexation.

Selon une étude publiée récemment dans la revue "Le marché du travail", par M. Régent Charmard, analyste au Centre de recherches et de statistiques sur le marché du travail, les entreprises syndiquées ont accordé des hausses de 5.9 pour 100 entre juin et septembre. Au cours des deux trimestres précédents, les majorations ont été de 6.3 pour 100 et 6.7 pour 100.

L'augmentation de 5.9 pour 100 demeure supérieure à l'accroissement prévu de l'inflation en 1983 par le Conference Board (5.8 pour 100) et le Conseil économique du Canada (5.7 pour 100). Pour l'an prochain, la progression des prix serait de 4.9 pour 100 et de 4.8 pour 100 selon les deux organismes.

Comme les deux-tiers des contrats sont d'une durée inférieure à 29 mois, il est raisonnable de penser que les travailleurs ne subiront pas de perte de leur pouvoir d'achat en 1983 et 1984.

### CONFERENCE SUR LA GUERISON

donné par **Marie-Anne Lee**

représentant Summit University, qui donne l'enseignement des Maîtres Ascendés.

Présentation audio-visuelle.

Un vidéo en anglais sera aussi présenté.

La conférence sera donnée à

la salle Lauzon de l'Auberge des Gouverneurs centre-ville

le 8 novembre à 19.00 heures

Admission: 3.50\$

Pour information: Tél.: 522-2362

**N'Y ALLEZ PAS PAR QUATRE CHEMINS! CHOISISSEZ CARRÉMENT PARI NOS**

**44 HUSTLER**  
1984 - 4 x 4 à moins de **9,444\$**  
(Transport et préparation en sus)

VENEZ NEGOCIER

SACRIFIÉS MAINTENANT

VERSION HUSTLER

4x4 DE LUXE, MOTEUR À ESSENCE 5 VITESSES

En plus de l'équipement standard, l'ensemble Hustler comprend:

- Essuie-glace à intermittence variable
- Moquette
- Compteur-tours
- Radio MA MF stéréo à 2 haut-parleurs
- Roues type "Mag" blanches
- Portières garnies de tissu et de tapis
- Tableau de bord à garnitures argentées
- Accoudoirs
- Volant sport à 3 rayons
- Toutes glaces teintées
- Horloge
- Phares à halogène
- Servodirection
- Sellierie de sièges et panneau arrière en tissu
- Bagues d'essieux
- Pneus radiaux à contour de lettrage blanc en relief 195 SR14
- Console

GRATUITS

- PROTECTEUR • METAL • PEINTURE TISSU - Valeur de 430 \$
- BANDES DÉCORATIVES



VRAIMENT L'OCCASION DE L'ANNÉE AU CENTRE DU PICK-UP ECONOMIQUE!

LOCATION A LONG TERME

**Ste 1 Foy**  
DATSUN  
2060, boul. Charest ouest  
681-7371

## LA QUINZAINÉ RICOH chez



**RICOH XR-7** 359\$  
avec zoom 35-70F3.5 macro



**RICOH KR-10 SUPER** 264\$  
avec 50 mm F2

**RICOH KR-5 SUPER** 199\$  
avec 50 mm F2



**GRATUIT**

avec tout achat de caméra Ricoh, à objectif interchangeable, recevez un ensemble de nettoyage **GRATUITEMENT.**

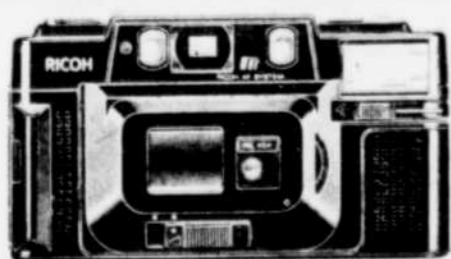
Modèle de caméra \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Présentation de ce coupon obligatoire. Valable du 8 au 30 novembre.



**RICOH FF 3AF** 199\$

**FLASH SUNPAK Auto 30 DX**

Permet de conserver l'automatique de votre caméra

**119\$**  
avec base de couplage incluse



555, boul. Charest est, Québec  
522-3811



## La Maisonnée

On vous prépare un petit déjeuner tout spécial chaque matin...



Un croissant doré frais sorti du four et un bon café

Quelle agréable façon de commencer la journée!

Un p'tit arrêt à La Maisonnée pour savourer sur place ou emporter un délicieux croissant et un bon café fumant en lisant votre journal du jour, c'est faire de chaque matin un grand matin!

La Maisonnée

La fine fleur de votre quartier

Venez tôt, cette offre est valide tous les jours jusqu'à 11 h seulement.

**49¢**  
seulement

Offre valable jusqu'au 11 décembre 1983.



Jean-Jacques Servan-Schreiber a lancé un cri d'alarme, hier, à l'ouverture de la conférence "Le Canada de demain".

## Servan-Schreiber et la révolution technologique

# Le monde a de 3 à 5 ans pour éviter un désastre

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Les centres de recherches en informatique devront se mettre à collaborer d'ici quelques années dans le cadre d'un plan mondial de transfert de savoir, sans quoi la révolution technologique que nous vivons nourrira les forces de la violence et du fanatisme.

C'est ce qu'a soutenu, hier, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial de l'informatique et des ressources humaines à l'ouverture de la conférence "Le Canada de demain".

Cette conférence, parrainée par le gou-

vernement fédéral, réunit des représentants des milieux gouvernementaux, patronaux, syndicaux et universitaires pour discuter de l'impact des nouvelles technologies sur les Canadiens.

Selon M. Servan-Schreiber, la révolution informatique a provoqué un choc aussi important que celui d'une guerre pour nos sociétés. "Il a provoqué la disqualification de l'immense majorité des nos usines et de nos instruments de production qui sont devenus dépassés et ruineux", a-t-il soutenu.

Quarante ans après la Seconde Guerre mondiale, nous en sommes donc revenus au même problème: comment faire renaître un monde ravagé, mais à la différence qu'il n'y a pas un pays épargné comme les Etats-Unis qui peut lancer un nouveau Plan Marshall pour la reconstruction.

Le monde est seul

"Le monde est seul avec lui-même", affirme l'ex-journaliste et ministre français.

Le problème est d'autant plus grave que quelque 38 millions de personnes sont réduites au chômage dans les pays industrialisés, que ce nombre atteindra 43 millions d'ici deux ans, et qu'entre le cinquième et le quart de ces chômeurs sont des jeunes de moins de 25 ans qui n'ont pas pu trouver de premier emploi.

Aussi, les gouvernements doivent investir dans l'éducation et la formation à ces nouvelles technologies puisque pas un pays "n'a fait l'effort de former avec les meilleurs instruments de la science les hommes et les femmes à leurs nouveaux métiers".

"C'est un crime collectif, une inconscience collective qu'il est temps de réparer si nous ne voulons pas que les forces du fanatisme et de la violence gagnent la course de vitesse", a-t-il soutenu.

M. Servan-Schreiber propose donc un "plan mondial" de collaboration entre les grands centres de recherches en informatique

pour la mise au point de "systèmes experts" d'intelligence artificielle dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'éducation.

De tels systèmes — dans le domaine de la santé, par exemple — permettraient de réduire considérablement le coût des soins de santé en permettant aux malades de se soigner eux-mêmes.

M. Servan-Schreiber veut donc combiner les efforts des centres de recherches français avec ceux du Japon, des Etats-Unis, du Canada et d'autres pays pour la mise au point de tels systèmes.

Agir rapidement

Mais ce travail devra être fait rapidement. "Pas en l'an 2.000, le drame aura été joué, tout cela est possible dans les trois à cinq années qui viennent", affirme-t-il.

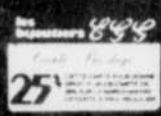
Dans ce domaine, tous les pays sont au même niveau. Même la main-d'oeuvre à bon marché n'existe plus, puisqu'un robot coûte encore beaucoup moins cher que le moins bien payé des travailleurs.

Il n'y a donc plus de pays industrialisés et de pays sous-développés, il n'y a plus d'Est et d'Ouest, a soutenu M. Servan-Schreiber. "Tous les hommes et les femmes sont illettrés en culture informatique. Autres intervenants

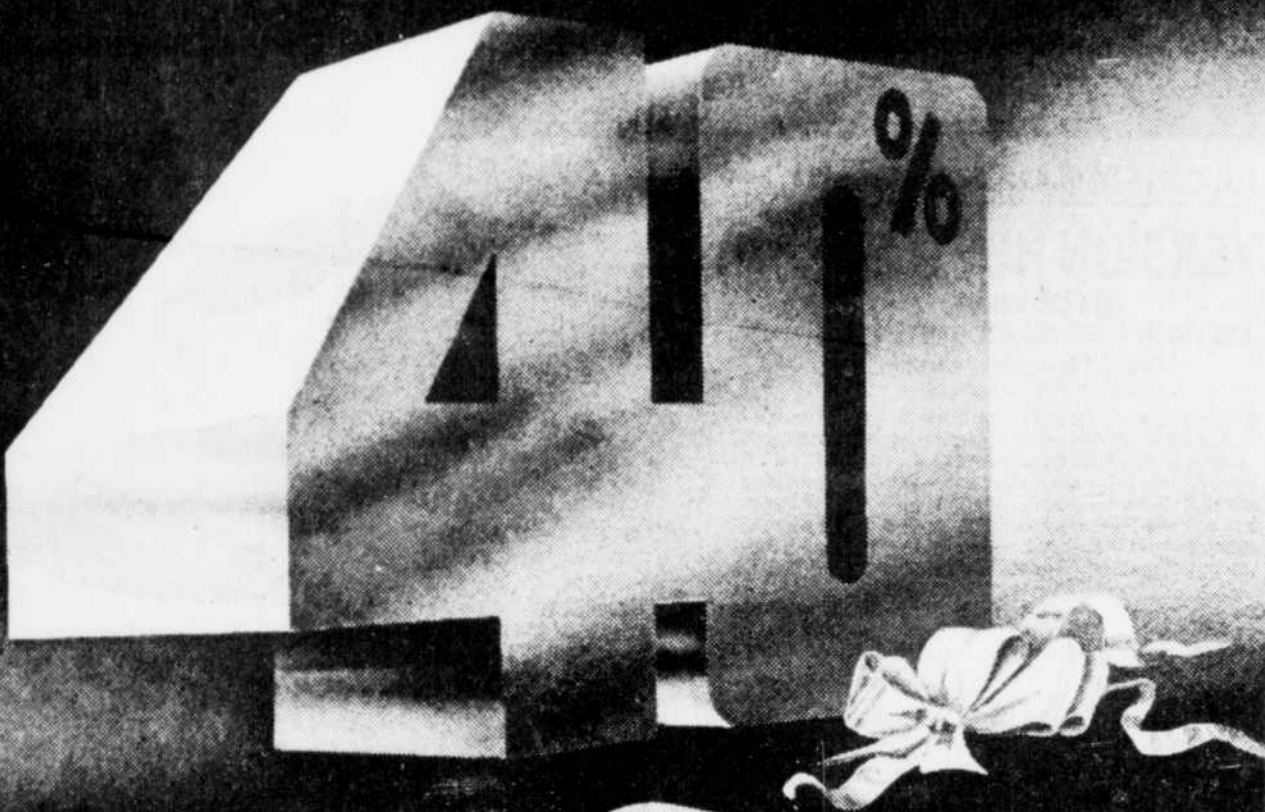
Les deux autres intervenants à cette première session de la conférence, le Dr George Keyworth, conseiller scientifique du président Ronald Reagan et M. Mashairo Sakamoto, conseiller du ministre japonais pour l'Agence de planification économique, ont tous deux insisté sur le rôle moteur de l'entreprise privée et l'importance de l'éducation.

M. Pour M. Keyworth, bien que les sociétés privées aient parfois des problèmes à faire face à la concurrence, les gouvernements doivent limiter leurs interventions à appuyer la recherche fondamentale et à investir dans l'éducation.

Judi, vendredi et samedi les 10, 11 et 12 novembre.



# la VENTE



Sur **TOUTE** la marchandise dans nos magasins

les bijoutiers

*E.G.G.*

toujours un cadeau

Place Fleur-de-lys  
Québec • 418-522-8233

## Laurin déplore le faible rôle des femmes dans les programmes scientifiques

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, s'est dit préoccupé de la place insuffisante qu'occupent les femmes dans les programmes scientifiques au sein du système scolaire, alors qu'il inaugurerait la Semaine des sciences, à l'université du Québec à Montréal.

"La présence des femmes tend à diminuer à mesure que l'on s'élève dans les divers ordres d'enseignement, a-t-il expliqué. Au secondaire, elles sont en nombre égal mais déjà, à partir du secondaire V, elles commencent à délaisser les cours de sciences."

"Au collégial, a poursuivi M. Laurin, elles ne représentent plus que 40 pour 100 des inscriptions en sciences. Seule exception: l'informatique, où elles constituent 55 pour 100 des effectifs."

"À l'université, les femmes ne comptent plus que pour 27 pour 100 des inscriptions en sciences pures et appliquées au niveau du baccalauréat."

Pour le ministre, il est important d'infléchir cette tendance, "car l'exclusion des jeunes filles des programmes scientifiques et techniques pose tout le problème de l'accès des femmes aux emplois d'avenir."

M. Laurin a rappelé, à cet égard, les efforts de son ministère pour "déssexiser" les manuels scolaires, ainsi que la mise sur pied du programme "Vivre-vie" en information et orientation scolaires. De même, les cours d'initiation à la technologie et d'économie familiale qui s'adressent autant aux garçons qu'aux filles seront obligatoires dès l'an prochain.

AVIS IMPORTANT

## Bourses Nationales De T.C.S.



Trinity College School a la très grande satisfaction de présenter son programme national de bourses. Évaluées à 10 500 \$ par an et octroyées à de jeunes Canadiens particulièrement brillants, ces bourses défraient les bénéficiaires de leur scolarité et de leur pension à T.C.S. tant qu'ils fréquentent l'établissement. La sélection s'opère en fonction des résultats scolaires et de la personnalité des candidats ainsi que des enrichissements qu'ils promettent d'apporter à la vie scolaire en général.

Conditions

Seront retenues pour les bourses nationales de T.C.S. les candidatures d'adolescents entrant en 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année, doués dans tous les domaines, aussi bien matières scolaires qu'activités parascolaires (sports, arts, musique, rhétorique et théâtre). Ce doivent être des enfants d'une très grande droiture, avides d'apprendre et dotés de beaucoup de voienté.

Le programme de français prévoit des cours de niveau élevé déjà bilingues. Précisons cependant qu'une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour suivre. Atout important: les diplômés de T.C.S. sont dispensés de suivre un CEGEP au Québec avant de s'inscrire dans les universités de cette province.



La vie à T.C.S.

T.C.S. est un milieu d'éducation idéal pour un adolescent. On y dispense aux élèves, presque tous pensionnaires, un programme remarquablement équilibré, de formation générale, d'entraînement sportif et d'éducation artistique, et la vie s'y déroule dans une ambiance quasi familiale. Les jeunes garçons y nouent avec leurs condisciples des amitiés solides et durables. T.C.S. compte actuellement 345 élèves, âgés de 12 à 19 ans, venant des quatre coins du Canada et de 17 autres pays.

Autres prix

Outres ses bourses d'études, T.C.S. décerne un grand nombre de prix en argent à des élèves méritants ou manquant de moyens, soit pour leurs succès scolaires, soit pour leur excellence dans d'autres domaines.



M. Brian Proctor, Directeur du bureau d'admissions sera à la Ville de Québec de 7 heures p.m., dimanche le 13 novembre jusqu'à 10:30 heures du matin, mardi le 15 novembre pour discuter avec les parents et les garçons, le programme offert par l'école T.C.S. Veuillez téléphoner à M. Nat Findlay au 522-4916 afin d'organiser une interview avec M. Proctor.



R.C.N. Wright, B.P.H.E., M.Ed.  
Directeur  
Trinity College School  
Port Hope, Ontario  
L1A 3W2  
Téléphone (416) 885-4565

Quelque part  
dans vos rêves  
il y a une plage  
que nous  
connaissons

La plage de vos rêves? Elle existe! Vous la trouverez parmi nos mille et un Prêt-à-partir au soleil.

Le Prêt-à-partir, c'est la façon de voyager inventée pour vous par Air Canada. Simple, unique, résolument moderne.

C'est le réseau le plus populaire de destinations-soleil et une gamme extraordinaire de formules de vacances. Toutes prêtes. Pour tous les goûts. Pour tous les budgets. C'est votre voyage en mains.

Consultez votre agent de voyages ou le bureau d'Air Canada et renseignez-vous sur les mille et un Prêt-à-partir, ou demandez notre brochure Touram identifiée par le symbole ci-dessous.

Choisissez votre Prêt-à-partir et envollez-vous vers la plage de vos rêves.

## Personne ne vous offre autant de vacances au soleil.





Une conférence de presse a réuni hier, à la conférence Le Canada de demain, de gauche à droite, le ministre fédéral Don Johnston; M. Georges Keyworth, un conseiller du président américain Ronald Reagan, et Masharo Sakamoto, conseiller du gouvernement japonais.

## Propos déplacés

OTTAWA (d'après CP) — Un sénateur canadien a surpris hier les participants à la prestigieuse conférence "Le Canada de demain", avec une allocution plus appropriée au vestiaire d'une équipe sportive d'école secondaire qu'à une réunion de sommités étudiant l'impact des nouvelles technologies.

Ed Lawson, un sénateur indépendant qui est également le représentant le plus important des Teamsters au Canada, devait prononcer un discours traitant de l'impact du virage technologique sur les travailleurs.

M. Lawson a à peine abordé cette question, préférant y aller de plaisanteries plus ou moins grivoises où il a été question de Margaret Trudeau, de Margaret Thatcher et d'un certain député fédéral qui aurait été surpris "en flagrant délit" de relations sexuelles avec une secrétaire par un gardien.

Lawson a dit que le député avait probablement entrepris un programme de "recherches approfondies" sur la pornographie, tout en se disant incapable de dire à quel parti il appartenait. "Ça ne pouvait être un conservateur. Il aurait déjà été rendu chez lui", a-t-il dit. "Ce ne pouvait être un néo-démocrate car ils ne font ça qu'entre eux. Ça ne pouvait être un libéral car ils préfèrent faire ça à la population entière. Mais il y a huit sénateurs qui sont passés aux aveux".

Lawson a aussi distribué des "Oscar" pour des films fictifs. Parmi les récipiendaires, Margaret Trudeau "pour avoir ouvert une maison de transition pour les filles qui ne vont pas jusqu'au bout" et Iona Campagnolo "qui a découvert en libéralisant l'accès aux vestiaires masculins que tous les hommes n'étaient pas nés égaux".

Il a terminé son discours en disant que la première ministre Margaret Thatcher avait déterminé la pension d'un ancien combattant des Falkland en calculant la distance entre son pénis et ses testicules! "Sa "plaisanterie" n'a fait rire personne.



Le sénateur Ed LAWSON

## Le gouvernement ne jouera pas un rôle passif, dit Trudeau

OTTAWA (UPC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier que les progrès technologiques ne devaient pas se réaliser aux dépens "de la dignité humaine" et que le gouvernement fédéral devait s'assurer que les avantages obtenus soient également partagés par l'ensemble des Canadiens.

M. Trudeau, inaugurant la conférence "Le Canada de demain", a dit que, comme les changements technologiques touchaient la plupart des domaines, le gouvernement ne pouvait jouer un rôle passif de témoin. Le premier ministre a particulièrement rappelé que l'impact de la nouvelle technologie se ferait particulièrement sentir par les femmes au travail.

M. Trudeau a dit

qu'il était essentiel que le patronat et le monde syndical collaborent pour que l'arrivée de la technologie ne provoque pas de bouleversements dans les milieux de travail.

M. Trudeau a rappelé que le gouvernement fédéral dépenserait \$4 milliards cette année pour le développement d'une haute technologie canadienne.

**BOUTIQUE CUIR ATOUT**

Importations féminines & masculines

Exclusivité de la Maison Pélin

Cuir d'agneau • Daim • Suede • Articles de cuir

Au prix du fournisseur 651-2428

Centre d'achats PLAZA LAVAL (800-9-901)

Centre d'achats PLAZA LAVAL (800-9-901)

**Achetez MANTEAUX DE FOURRURE USAGÉS**

**FOURRURES PODAR**

875, rue St-Jean 529-6050

- Vison
- Renard
- Chat sauvage
- Lynx
- Rat musqué
- et autres

N.B. A l'exception du mouton de Perse

**Torsades plaquées or à l'italienne!**

Les Italiens ont un flair unique pour la mode... un esprit créateur qui répond au goût de notre clientèle pour un style imaginatif.

Les torsades plaquées or de ce collier, du bracelet et des pendants pour oreilles percées assortis en sont un bon exemple.

Collier. \$25 Bracelet. \$22.50  
Pendants d'oreilles. \$10

Nous vous invitons à profiter de NOTRE PLAN MISE DE COTE pour vos ACHATS DE NOEL

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS

*Une création originale signée Louise Gagnon de la maison Birks*

La beauté du diamant est mise en valeur dans cette magnifique bague, exclusive à Birks, oeuvre d'une jeune joaillière québécoise, Louise Gagnon. Le bijou a été présenté au concours international de dessin pour bijoux à diamants, commandité par la De Beers International.

Vous pouvez venir l'admirer chez Birks Québec, où il est en montre en exclusivité.

Elle vous est offerte chez Birks au 16, de la Fabrique 7 100\$

Tél.: 692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Le Prêt-à-partir "tout compris"

# Fort Lauderdale 389\$

Votre Prêt-à-partir pour Fort Lauderdale comprend l'hébergement pendant 7 nuits au Days Inn Lauderdale Surf, l'aller-retour avec Air Canada, les repas à bord, la navette entre l'aéroport et l'hôtel et les services du représentant local de Touram et un sac de plage.

Valable du 30 décembre 1983 au 29 janvier 1984.

Air Canada vous offre mille et un Prêt-à-partir au soleil, vers la Floride et les îles. Parlez-en à votre agent de voyages, il en a un pour vous. Mentionnez le numéro DRF-711.

Le réseau-soleil d'Air Canada, c'est aussi le plus populaire!

- Miami • Tampa • Cuba
- La Barbade • Haïti • Les Bahamas
- La Guadeloupe • La Jamaïque
- La Martinique

**AIR CANADA**  
**TOURAM**

Réservez tout de suite votre place au soleil.



Prêt à partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

A l'université Laval

# Un instrument mesure les mouvements de la croûte terrestre à Saint-Hilarion

par **Claude TESSIER**  
 "Nous sommes dans le virage technologique par-dessus la tête", a dit hier le professeur Jacques Jobin, du département de géodésie et de cartographie de l'université Laval en montrant au public des instruments d'une valeur de plus de un million de dollars exposés dans le laboratoire de métrologie situé au sous-sol du Pavillon d'éducation physique et des sports de l'université.

L'importante exposition dans le domaine de l'hydrographie et de l'arpentage s'accompagne d'une autre exposition au même endroit qui souligne le centenaire du service hydrographique du Canada.

L'hydrographie s'intéresse particulièrement au littoral et aux fonds marins. Elle est une des sciences géodésiques avec la topométrie, la photogrammétrie, la

télé-détection, la cartographie et l'information foncière qui s'enseignent à l'université Laval.

Les praticiens de ces disciplines ont besoin de toutes sortes d'instruments qui servent à mesurer les distances, les profondeurs, etc. Le laboratoire de métrologie présente donc les derniers instruments sur le marché et ceux qu'il a mis au point, comme, par exemple, un instrument pour mesurer

les mouvements de la croûte terrestre dans la région de Saint-Hilarion, dans Charlevoix. Les mesures se font dans la précision d'un micro-radian (angle de pente de 0.2 seconde).

Le laboratoire de métrologie présente aussi ses travaux sur la calibration et l'ajustement des divers instruments qui servent à l'arpentage et aux instruments de mesures de précision en géodésie.



Le laboratoire de métrologie de l'université Laval a mis au point un appareil très précis pour mesurer les mouvements de la croûte terrestre dans la région de Charlevoix, comme le montre le professeur Jacques Jobin, de l'université Laval.

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

# 10 1/2 %\*

DURÉE DE 1 AN

### NOS OPTIONS DEVRAIENT VOUS INTÉRESSER

• Prêt ordinaire à taux fixe, durée variant de 6 mois à 5 ans.

- Prêt L.N.H. garanti à taux fixe, durée variant de 1 à 5 ans.
- Prêt à taux fixe de 6 mois avec privilège de remboursement, à n'importe quelle date de mensualité.
- Prêt résidentiel ordinaire avec privilège de remboursement anticipé de 10% par an du montant initial du prêt.
- Au Trust Royal, ça ne traîne pas! Que ce soit pour un nouveau prêt hypothécaire ou un virement au Trust Royal de votre prêt hypothécaire actuel... communiquez avec nous dès aujourd'hui.

**Trust Royal**  
 Ce qui compte, c'est de progresser.

1120, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY 681-7241  
 CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER, STE-FOY, 658-1013  
 1874, D'ESTIMAUVILLE, QUÉBEC 667-7318

\*L'intérêt est calculé sur une base semi-annuelle, et non d'avance. Sous réserve de confirmation.

Institut d'administration publique du Canada  
 le mercredi 9 novembre 1983  
 17 heures  
 Hôtel Loews Le Concorde



M. Edgar Gallant

M. Edgar Gallant, président de la Commission de la Fonction publique du Canada, sera le conférencier invité à l'occasion du cinq-à-sept organisé par le groupe régional de Québec de l'Institut d'administration publique du Canada. Il traitera de: "La gestion des cadres supérieurs: l'approche de la fonction publique fédérale".



Institut d'administration publique du Canada  
 a/s de M. Hervé Brosseau  
 Tél.: 694-6147

## Une aide accrue réclamée pour la recherche

par **Claude TESSIER**

L'organisme qui administre les programmes de subventions et de bourses dans les universités et les collèges du Québec, le Fonds FCAC, propose que l'on porte de \$30 millions présentement à \$50 millions en 1985 l'aide à apporter pour que les institutions d'enseignement supérieur puissent prendre le virage qui se fait présentement ailleurs dans le monde.

Le plan triennal rendu public aujourd'hui sera jusqu'en janvier soumis à la discussion de 20 établissements universitaires du Québec, une soixantaine de collèges publics et privés, aux associations étudiantes, aux syndicats de professeurs, aux sociétés savantes, aux organismes de recherches et aux milieux des affaires qui emploient de plus en plus de scientifiques.

Les propositions contenues dans un document de 100 pages présenté par M. Yvan Cliche, président du comité exécutif et directeur général du Fonds FCAC, comportent un tas de mesures concrètes, notamment dans les biotechnologies, la micro-électronique, l'aéronautique, l'informatique, l'électrochimie, l'hydrogène, les communications. On envisage aussi la création d'une collection de vulgarisation des résultats de recherches destinée au grand public.

Le plan de développement est appuyé de deux études faisant le point sur les besoins de financement de la recherche universitaire au Québec et expliquant les disparités dans les efforts de la recherche et du développement entre le reste du monde, le Canada et le Québec.

**convertissez votre système de chauffage au système MIXTE ELECTRICITE & HUILE sans frais ou presque**

### subventions

pour vous aider, lorsque éligible:

Le programme canadien de remplacement du pétrole du Gouvernement fédéral vous accorde jusqu'à **\$800.00**  
 — faites-le avant le 31 décembre 1983 pour obtenir le maximum de subvention. A partir du 1er janvier 1984 sera réduite à \$500.00. **\$650.00**  
 et l'Hydro-Québec **\$1,450.00**  
**TOTAL que vous pouvez recevoir**

Un programme incroyable qui défraie presque entièrement et dans bien des cas en totalité, les frais de conversion à l'électricité de votre système de chauffage.

Avec ce nouveau système MIXTE vous économiserez en plus jusqu'à 30% sur votre coût de chauffage et ce durant des années.

Une aide que vous ne pouvez refuser d'autant plus qu'un jour ou l'autre vous penserez à adopter ce système MIXTE.

Imaginez, peut-il y avoir une raison pour que vous ne profitiez pas de l'occasion.

### flamidor

fournit gratuitement, sur demande, une évaluation: 681-7211.

PROFITEZ AU MAXIMUM DES SUBVENTIONS AVEC FLAMIDOR et assurez vous d'un travail bien fait pour l'efficacité maximale des appareils.

FLAMIDOR ne confie pas l'exécution en sous-trait, mais réalise tout avec ses propres spécialistes.

Consommons mieux l'énergie d'ici.

**flamidor inc. 681-7211**

c'est l'avenir à l'électricité.  
 625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, Qc. G1M 2E4

FLAMIDOR attend pour vous les subventions



Longue cape de toile 175\$      Veste sans manches 30\$  
 Jupe à plis plats en toile 90\$      Cravate de tricot de laine 14\$  
 Chemisier à rayures 52\$

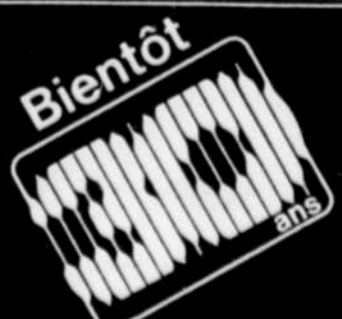
Place Sainte-Foy, Place Fleur de Lys, Galeries Charlesbourg, Galeries Chagnon, 1060, rue Saint-Jean

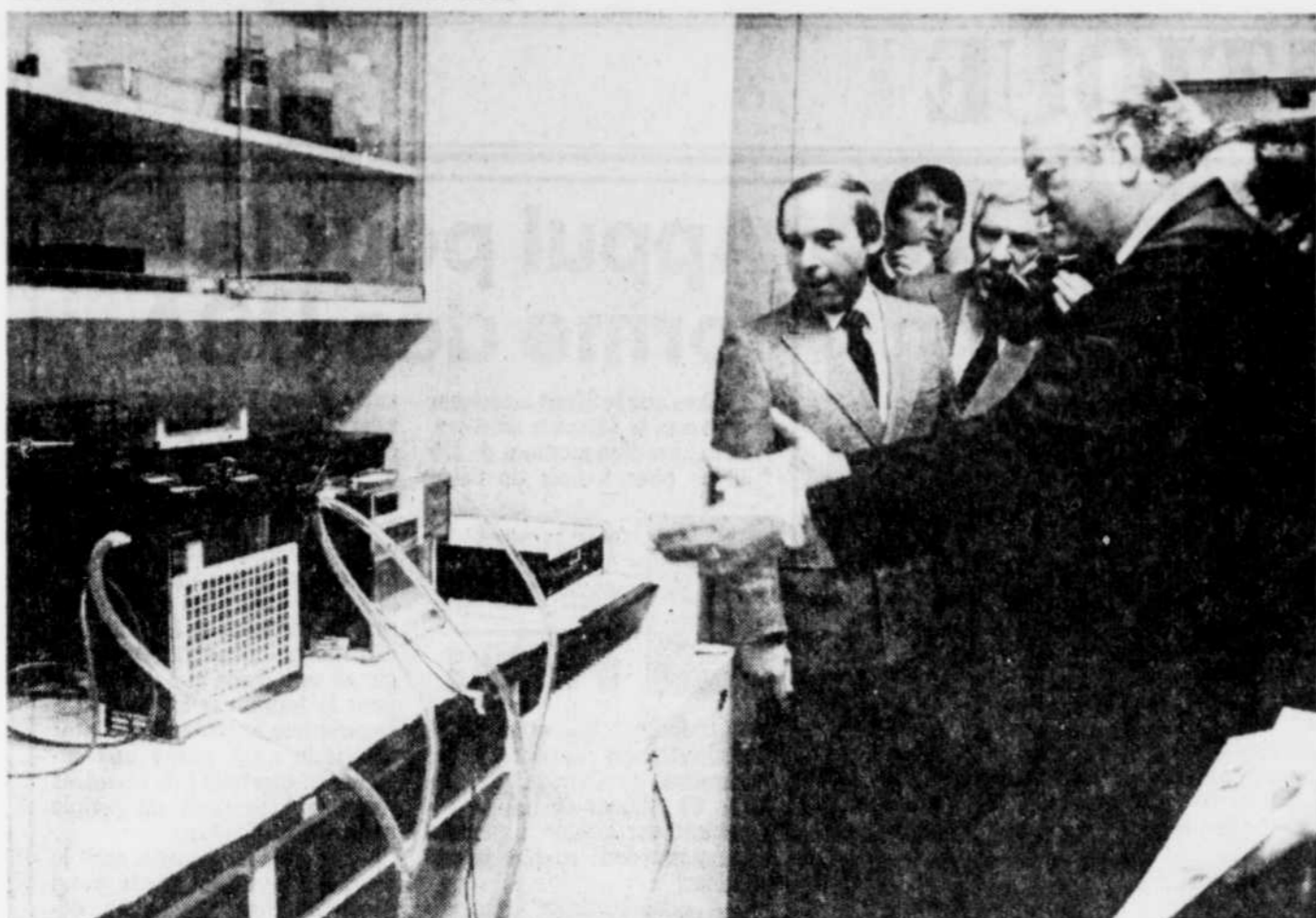


**AUJOURD'HUI 18h**  
 du lundi au vendredi  
 18h à 19h  
 avec Jean Dumas  
 et Gisèle Gallichand

**La Télé des gens D'ici**

CFCM





Le Dr Jean H. Dussault, du CHUL, et M. Claude St-Onge (à droite), vice-président de Bell Canada, examinent l'appareil qui permettra au Dr Dussault de poursuivre des recherches sur l'hypothyroïdie congénitale.

## Recherches au CHUL afin de découvrir la cause de l'hypothyroïdie congénitale

par Pierre MARTEL

L'acquisition d'un appareil spécialisé (un disrupteur de cellules) pourrait permettre au directeur du laboratoire de biologie du développement du CHUL, le Dr Jean H. Dussault, de découvrir la cause de l'hypothyroïdie congénitale.

A la suite d'une subvention de \$25.000 à la Fondation du CHUL par la société Bell Canada, le Dr Dussault a pu faire l'acquisition de l'appareil permettant d'isoler la structure cellulaire de certains anticorps reliés à l'hypothyroïdie congénitale.

L'hypothyroïdie congénitale est une maladie caractérisée par l'absence de la glande thyroïde ou un mauvais fonctionnement de celle-ci chez les nouveau-nés. Si ceux-ci ne sont pas traités dans les trois mois suivant leur naissance, ils sont alors condamnés à un retard mental irrémédiable.

Or, le Dr Jean H. Dussault est le médecin qui, en 1972, a réussi à mettre au point un test de dépistage à la naissance des enfants. En 1983, le test du Dr Dussault a été effectué sur 30

millions de nouveau-nés dans le monde. Cela a permis de déceler et traiter immédiatement 8.000 bébés atteints de la maladie.

Plus récemment, le Dr Dussault et son équipe d'endocrinologues du CHUL ont découvert qu'un certain nombre des mères des enfants hypothyroïdiens produisaient anticorps empêchant la glande thyroïde du foetus de se développer normalement.

"L'appareil que l'on vient d'acquies nous permettra d'isoler la structure cellulaire contre laquelle sont dirigés les anticorps empêchant la glande thyroïde de se développer normalement. En isolant ces anticorps, nous espérons les caractériser", explique le médecin.

Il ajoute: "Les résultats obtenus permettront possiblement de découvrir la cause de l'hypothyroïdie congénitale et donneront la possibilité d'identifier les mères susceptibles d'avoir un enfant porteur de cette maladie (elle atteint un bébé sur 4.000)."

**A l'avant-garde**

Dans le domaine du dépistage de

l'hypothyroïdie congénitale (une des maladies génétiques à haute incidence), le Québec est à l'avant-garde mondiale pour deux raisons. D'une part, il est devenu le premier endroit à universaliser le test de dépistage chez les nouveau-nés (la petite goutte de sang prélevée à la naissance).

Deuxièmement, du fait qu'il est devenu le premier endroit à imposer le test de dépistage, le Québec est l'endroit qui détient les données cliniques les plus avancées. Selon le Dr Dussault, les données cliniques indiquent que 85 pour 100 des enfants traités n'ont aucun problème d'apprentissage à l'école. De 10 à 15 pour 100 éprouvent des problèmes de langage et d'audition.

Par ailleurs, il y a environ un an, l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal a réalisé une étude coût-bénéfice sur les tests de dépistage de l'hypothyroïdie congénitale. "Chaque dollar dépensé par l'État dans le dépistage lui permet d'économiser \$40 en traitement et autres soins", a expliqué le Dr Dussault.

## Claire, il y a peu de temps, voyait son avenir tout en rose.



Sage comme une image, disaient ses amis. Et Claire se rangeait de tout gré à cette opinion.

Loin d'elle l'idée d'une carrière.

La "libération", ce n'était pas son genre.

Pour tout bonheur, elle voulait épouser l'homme qu'elle aimait et élever une petite famille.

Claire aux prises avec un problème d'alcool? Qui l'aurait cru?

C'est le succès de son époux qui déclencha tout. Son travail l'accaparant de plus en plus, il n'avait que très peu de temps pour Claire.

Maintenant, ce sont les enfants. Tout à coup, ce sont de jeunes adultes, pressés de quitter la maison.

Claire se sent désœuvrée, inutile. Seule à

la maison, elle commence à boire pour passer le temps, espérant peut-être y trouver une consolation.

Mais elle se trompe. Ni bière, ni vin, ni spiritueux ne sauraient soulager l'ennui ou un chagrin quelconque. C'est à un professionnel expérimenté que Claire doit confier son problème si elle veut le dominer.

Le plaisir légitime que procure un bon verre n'est pas en cause quand tout tourne rond. C'est lorsque les choses vont mal que la modération doit prendre une importance encore plus vitale.

**Seagram**

La modération, nous y croyons.  
Nous l'affirmons depuis 1934.

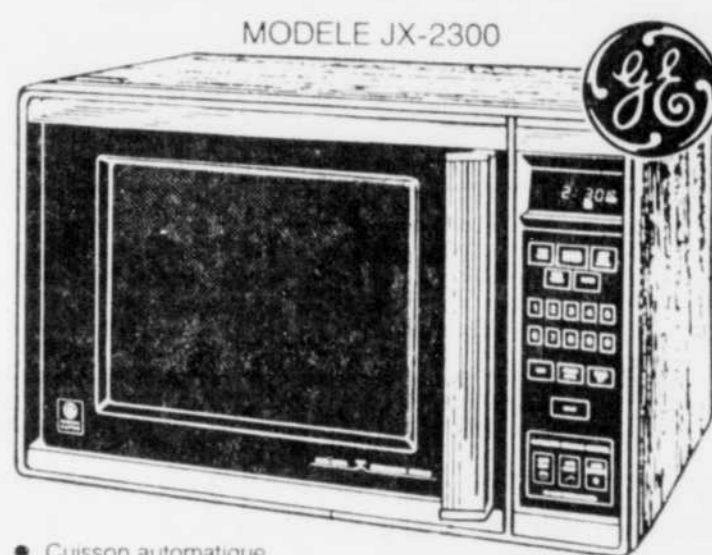
# LA FOIRE DU MICRO-ONDES sur tous les modèles...



A l'achat d'un four micro-ondes, profitez de nos cours de cuisson gratuits, donnés par des spécialistes.

### MICRO-ONDES General Electric

"Finie l'époque où il fallait deviner le temps de cuisson et le niveau de puissance. Maintenant, il y a le système de cuisson automatique pour vous faciliter le travail."

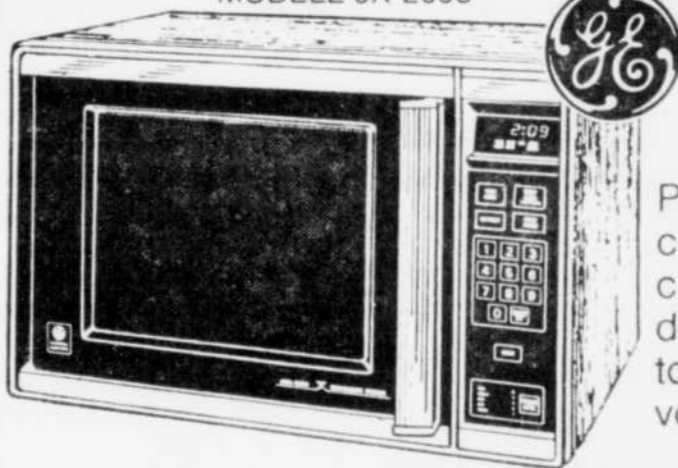


- Dual Wave™
- Commandes à micro-touches
- Mémoire (3 étapes)
- Tablettes à 2 positions

- Cuisson automatique
- Mijotage automatique
- Décongélation automatique
- Maintien de la température

Prix de la foire sur place

### MODELE JX-2095

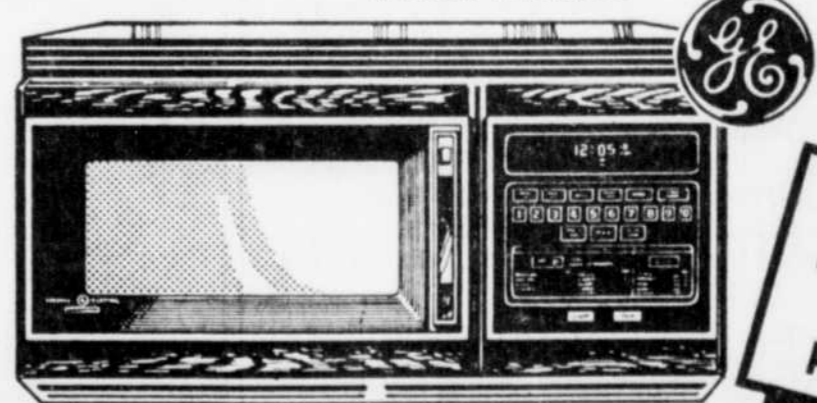


Profitez de l'efficacité du système de cuisson à micro-ondes "Dual Wave" tout en respectant votre budget.

Prix de la foire sur place

- Commandes à micro-touches
- Mémoires à 3 étapes
- Cycle de décongélation
- Tablettes à 2 positions
- Mise en marche à retardement
- 10 niveaux d'énergie

### UN FOUR A MICRO-ONDES DOUBLÉ D'UN PUISSANT VENTILATEUR A DEUX VITESSES



### MODELE JVM-640

- Ce four, qui s'installe au-dessus de la cuisinière, libère votre comptoir
- Hotte d'évacuation à 2 vitesses
- Eclairage de la cuisinière

- Cuisson automatique
- Mijotage automatique
- Décongélation automatique
- Maintien de la température

Prix de la foire sur place

### Durant la Foire du micro-ondes des démonstrations

données par des conseillères expertes de nos différents manufacturiers vous permettront de juger des nombreuses possibilités de nos appareils.

**Nap. Boily**  
meubles prestige INC.  
4175, boul. Ste-Anne (à un kilomètre des chutes Montmorency) - 667-7851

# POLITIQUE

## Trudeau part sans illusions

OTTAWA (UPC, AFP, PC) — Le premier ministre Trudeau a quitté hier Ottawa en déclarant que les chances de succès majeur "de son pèlerinage pour la paix" étaient minces.

"Les chances d'un déblocage majeur n'existent pas mais celles de réduire les tensions sont du domaine du possible", a déclaré M. Trudeau aux reporters avant de monter à bord d'un Boeing 707 des forces armées.

M. Trudeau, qui avait été accompagné à l'aéroport par les ambassadeurs ou les représentants des six pays européens qu'il visitera, a fait preuve de modestie. "Ça vaut la peine de faire un effort pour la paix. Je vais voir si je peux aider à créer une meilleure atmosphère. C'est tout ce que je peux faire."

Le premier ministre entreprend aujourd'hui à Paris ses démarches dans l'espoir de trancher le noeud gordien qui paralyse les négociations de Genève sur le désarmement et ainsi rétablir le dialogue entre l'Est et l'Ouest.

### Déplacements rapides

M. Trudeau doit rencontrer le président français François Mitterrand cet après-midi avant de se

rendre à La Haye pour dîner avec le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers.

Demain, M. Trudeau ira à Bruxelles voir le premier ministre belge Wilfried Martens. Jeudi, à Rome, il s'entreprendra avec le premier ministre italien Bettino Craxi, et il sera reçu en audience par le pape Jean-Paul II. Jeudi après-midi, il se rendra à Bonn et dînera en soirée avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Enfin vendredi, il rencontrera à Londres la première ministre britannique Margaret Thatcher avant de regagner le Canada.

### Plusieurs propositions

Les proches collaborateurs de M. Trudeau ont confié que le premier ministre canadien a en sa possession plusieurs propositions spécifiques dans l'espoir qu'au moins une de ces propositions parviendra à faire l'unanimité parmi les six chefs de gouvernement avec lesquels il s'entreprendra.

Le premier ministre canadien a écrit à tous ses homologues européens ainsi qu'au président américain, M. Ronald Reagan, pour leur expliquer ses diverses propositions.



Le premier ministre à son arrivée, hier soir, à l'aéroport d'Uplands, à Ottawa.

## Appui pour la forme des USA

Alors que le Sénat américain avait voté, la semaine dernière, l'attribution d'un montant de \$19 millions pour fournir de l'aide



richard daignault à Ottawa

aux "rebelles" qui combattent l'administration sandiniste au Nicaragua, le Canada, lui expédie \$3 millions de blé au Nicaragua pour alléger la pénurie alimentaire dont souffre la population.

A quoi attribuer cette pénurie? En partie aux récoltes perdues "en raison des troubles civils". Le Canada avait accordé \$4.5 millions d'aide en 1981 et 1982.

Voilà le genre de différend

entre Pierre Trudeau et le président Ronald Reagan dont fait état le plus prestigieux quotidien du monde, "The New York Times", dans son édition du dimanche, alors que le premier ministre canadien est en mission internationale de paix.

Si Washington annonçait son encouragement à l'initiative canadienne dimanche, il ne s'agissait sans doute que d'un appui pour la forme car le "Times" a rappelé que le secrétariat d'Etat américain avait publié une déclaration exprimant de sérieuses réserves à l'endroit du périple européen de Trudeau.

On a dit au Canada, écrit le journal newyorkais, que le grand diner bénéfique libéral, en décembre à Toronto, sera "la dernière cène" de Pierre Trudeau.

Maintenant on dit qu'il ne partira plus, ajoute le journal, faisant état des divergences entre Ottawa et Washington.

## Marcel Pepin refuse l'offre de Mulroney

Le Parti conservateur est à la recherche de têtes d'affiche qui rehausseraient son prestige auprès de la population en acceptant de se porter candidats lors des prochaines élections fédérales.

Brian Mulroney, le nouveau chef, s'occuperait personnellement de ce grand effort pour recruter des vedettes.

Une source fiable a dit au journal LE SOLEIL que Mulroney avait personnellement joint le syndicaliste Marcel Pepin, l'ex-président de la CSN, pour lui demander s'il n'accepterait pas de se porter can-

didat sous la bannière conservatrice, à Montréal.

Mulroney est un ancien négociateur patronal et, à ce titre, il a eu souvent l'occasion d'échanger avec Pepin. Pour sa part, Pepin a toujours considéré que Mulroney était un habile négociateur.

Inutile de dire que Pepin explique poliment au chef conservateur qu'il ne s'était jamais intéressé à la politique partisane et qu'il ne comptait pas plus le faire dans l'avenir prévisible.

Agé de 57 ans, Pepin est professeur agrégé en relations industrielles à l'université de Montréal.

## Maltais en tournée

Pierre Trudeau visitera Paris, Rome, Londres, Bruxelles et autres capitales, pendant l'intersession. Les députés, eux, sont allés voir leurs électeurs.

Et celui qui a entrepris le périple le plus chargé et peut-être le plus épuisant est André Maltais, le député de Manicouagan qui s'envolait hier vers Blanc-Sablon, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Brador et Saint-Paul, près de la frontière du Labrador.

Par avion et par hélicoptère, Maltais s'en va rencontrer les représentants des pêcheurs et les pêcheurs eux-mêmes pour leur annoncer des octrois de \$12,200,000 dans le cadre des programmes du ministère fédéral

des Pêches pour l'amélioration de la qualité du poisson.

Tous les emplacements de pêcheurs le long de la Côte-Nord, de Blanc-Sablon en remontant jusqu'à Port-Cartier et Sept-Îles, se partageront des montants qui permettront l'installation d'équipements de manutention et de débarquement, l'aménagement d'installations de fabrication, la construction de centres d'entreposage.

Un million sera dépensé pour la rénovation des quais de Baie-de-Brador et de Vieux-Fort.

Demain et jeudi, Maltais visitera Saint-Augustin, La Tabatière, Tête-à-la-Baleine, Chery et Harrington; vendredi et samedi, il sera à La Romaine et à Kégaska.

# Ho! les moteurs!

## Réduisez vos coûts de chauffage de 24%, sans même vous convertir.

Dotez votre maison d'un appareil de chauffage de la nouvelle génération.

Vous pouvez maintenant réduire vos coûts de chauffage sans même vous convertir. Vous n'avez qu'à faire appel aux spécialistes du Confort au foyer Texaco et leur demander de vous renseigner sur les appareils de chauffage de la nouvelle génération et sur le brûleur à retenue de flamme Mectron.

### De nouveaux appareils de chauffage super-efficaces.

Les appareils de chauffage de la nouvelle génération sont super-efficaces. Ils sont tous équipés d'un brûleur\* à retenue de flamme "économiseur de mazout". Pensez-y! 24% de votre facture de chauffage en moins, ça compte. Votre appareil se paie de lui-même en quelques années.

\*Rendement maximal: 112 000 Btu.

Vous ne pouvez acheter un nouvel appareil de chauffage? Profitez du programme de location Texaco.

Si vous ne pouvez vous offrir un appareil de chauffage de la nouvelle génération, louez-en un de Texaco.

Pour seulement 20,50 \$ par mois (plus la taxe), vous bénéficiez également du programme d'entretien Texaco. Ce qui équivaut à une économie annuelle d'environ 70 \$.

L'appareil de chauffage vous appartient au bout de 5 ans. Si vous déménagez entre-temps, le contrat de location est transférable. Ça ne vaut vraiment pas la peine de s'en passer.

Transformez votre fournaise actuelle en appareil de chauffage de la nouvelle génération. Équipez-la d'un brûleur à retenue de flamme Mectron.

Les spécialistes Texaco peuvent l'installer directement sur votre fournaise en quelques heures. Pour chaque goutte de mazout, vous obtenez jusqu'à 24% de chaleur en plus. Grâce à la fiabilité de l'électronique, le brûleur à mazout Mectron est efficace, économique et silencieux.

Si vous ne pouvez l'acheter dès maintenant, profitez du programme de location Texaco. Les frais de location mensuels de 7,99 \$ seulement (plus la taxe), incluent le programme d'entretien Texaco... une économie additionnelle de 70 \$ par année. Ce programme d'entretien comprend un service d'urgence et de routine et couvre les frais de remplacement des pièces.\*

Comme pour l'appareil de chauffage, la durée du contrat de location est de 5 ans. Après ce délai, le brûleur vous appartient. Le contrat de location est transférable advenant un déménagement.

\*Sauf le remplacement de la chambre de combustion.

### Nul besoin de vous convertir pour économiser!

Pensez-y sérieusement avant de convertir votre système de chauffage à une autre source d'énergie. Un appareil de chauffage de la nouvelle génération ou notre brûleur Mectron peut vous faire économiser en tout confort, sans vous compliquer l'existence.

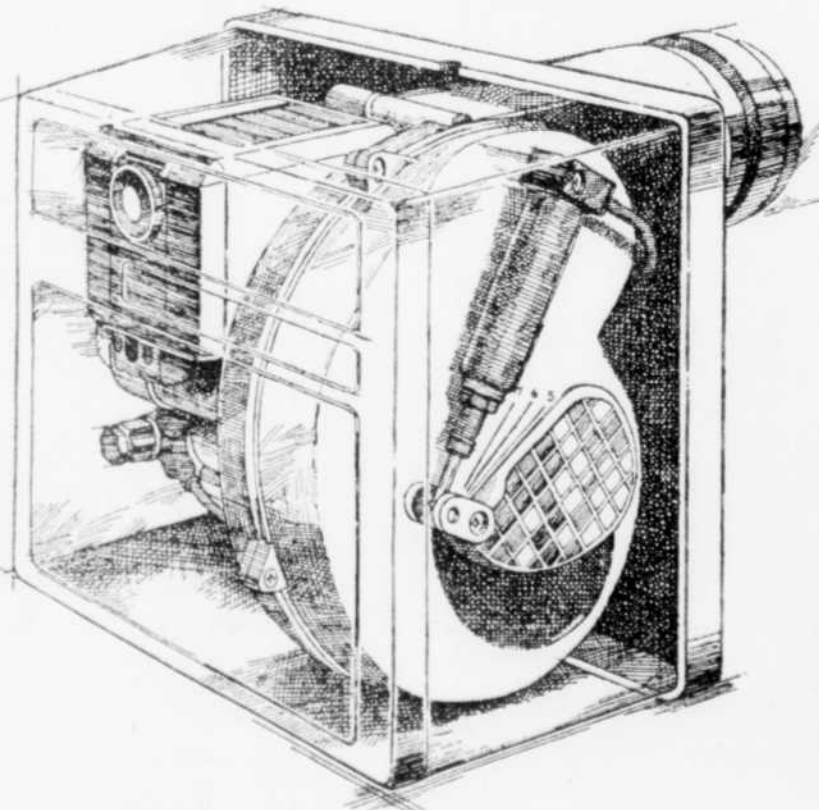
Vous voulez en savoir davantage avant de prendre votre décision? Appelez le centre de Confort au foyer Texaco, en composant le 529-0333. Vous avez tout à gagner.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans la région normalement desservie par le centre du Confort au foyer Texaco de Québec.

Appelez vite le centre du Confort au foyer Texaco

# 529-0333

(Région de Québec)



Poster à:  
Confort au foyer Texaco, 720 boul. des Capucins,  
Québec, Québec G1J 3R8

J'aimerais prendre rendez-vous, sans frais et sans obligation de ma part, avec un spécialiste du Confort au foyer Texaco. Je désire obtenir plus de renseignements sur les appareils de chauffage de la nouvelle génération et le brûleur Mectron, sur les modalités d'achat de ces derniers et sur le programme de location Texaco.

Je suis propriétaire  locataire  Ma maison a \_\_\_ ans.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

N° de tel. \_\_\_\_\_



## Texaco s'y connaît!



## Atkins dirigera la campagne des tories

OTTAWA (PC-CP) — Le bureau du chef progressiste-conservateur Brian Mulroney a annoncé hier que M. Norman Atkins, le grand patron de la puissante machine électorale des tories ontariens de William Davis, serait le président de la campagne nationale du parti. L'avocat montréalais Jean Bazin, un ami de longue date de M. Mulroney, en sera le coprésident.

Pour diriger les opérations de la prochaine campagne, M. Mulroney a obtenu les services de M. John Lashinger, qui avait été l'homme de confiance du Terre-Neuvien John Crosbie dans la course à la direction du parti.

Ces nominations, particulièrement celle de M. Atkins, ont provoqué des remous chez les fidèles de M. Mulroney, au point que l'un d'eux, l'avocat Michel Cogger a quitté le bureau du chef de l'Opposition, invoquant "des raisons de santé". Il semble que M. Cogger, un partisan de M. Mulroney depuis de nombreuses années, s'attendait à obtenir une nomination qui n'est pas venue.

### Au Québec

Autre ami de longue date du chef conservateur, l'avocat montréalais Bernard Roy dirigera l'organisation conservatrice au Québec en vue de la prochaine campagne électorale.

C'est ce qu'a également fait savoir, hier le bureau de M. Mulroney en annonçant une série de nominations à l'état-major des conservateurs en vue du prochain scrutin fédéral.

M. Roy, qui était resté jusqu'ici en retrait de l'arène politique, travaillait à l'étude Ogilvy, Renault dans la métropole, où M. Mulroney



M. Michel COGGER

avait débuté comme avocat. M. Roy demeure, selon plusieurs, l'un des plus proches confidents du leader conservateur.

Quant à la campagne ontarienne, elle sera dirigée par M. Bill McAleer, conservateur de longue date qui avait cependant constitué l'un des piliers de l'organisation de l'ancien chef conservateur Joe Clark, dans la campagne où il a mordu la poussière.

Quant aux autres organisations provinciales, les responsables seront: le sénateur William Doody (Terre-Neuve), M. Stuart McInnes (Nouvelle-Écosse), M. John McQuaid (Île-du-Prince-Édouard), M. Bruce Hatfield (Nouveau-Brunswick), M. Gordon Pollock (Manitoba), M. Ken Waschuck et Alf Bentley (Saskatchewan), M. Fred Stuart et Robert Dowling (Alberta), M. Jim Macaulay, Lyall Knott et Jim McEarchen (Colombie-Britannique—Yukon).

# POLITIQUE

## Léger veut \$250,000

MONTREAL (PC) — Le Parti nationaliste, créé par plusieurs membres influents du Parti québécois, a lancé hier sa campagne de recrutement et de financement en vue des prochaines élections fédérales sous le thème "D'abord pour le Québec".

Le chef intérimaire, M. Marcel Léger, a déclaré que le parti espère dans le courant du mois amasser \$250,000 et compter 10,000 membres.

L'ancien ministre de l'Environnement, qui a fondé le nouveau parti dès qu'il a quitté le cabinet, a refusé de confirmer s'il démissionnerait de son siège et serait candidat à la prochaine élection fédérale.

Il a ajouté qu'il n'avait pas été découragé par la piètre performance du parti dans les sondages d'opinion. Un sondage effectué une semaine après sa création indiquait en septembre que le Parti nationaliste n'obtiendrait que 2,6 pour 100 du suffrage.

M. Léger a prédit qu'une "panoplie de députés" seraient envoyés à Ottawa par le Parti nationaliste et que "cinq à sept" députés péquistes seraient candidats à la prochaine élection fédérale.

M. David Payne, un député à l'Assemblée nationale et membre de l'exécutif du Parti nationaliste, a déclaré à la conférence de presse qu'il n'avait pas l'intention de se porter candidat.

Le parti doit encore définir ses options politiques, mais M. Léger a affirmé qu'il offre aux Québécois "un véhicule" pour représenter leurs intérêts. Un congrès d'orientation est prévu pour le printemps, a-t-il indiqué.

"Une chose demeure certaine, la voie social-démocrate et séparatiste du Parti québécois est la nôtre, et nous allons maintenir la même attitude à Ottawa."

M. Léger a ajouté que le parti se conformerait à la loi québécoise sur le financement des partis politiques et refusera par conséquent les contributions des entreprises, des syndicats et autres groupes.



### Aeroflot est de retour

Un Iliouchine 62 de la ligne Aeroflot, le premier avion soviétique à être autorisé à se poser au Canada depuis que le Boeing sud-coréen ait été abattu le premier septembre, a atterri hier à Mirabel, mettant ainsi fin à l'interdit de 60 jours. Il y avait 33 passagers sur l'Iliouchine, tous des Soviétiques. Le Canada avait été le premier pays à imposer un interdit sur les vols commerciaux soviétiques. Aeroflot effectue deux liaisons Moscou-Mirabel par semaine.

## Une 3e biographie de Lévesque

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a pris hier avec un grain de sel sa dernière biographie, due au journaliste Alain Pontaut.

Ce dernier a intitulé son ouvrage de 230 pages: René Lévesque ou "l'idéalisme pratique".

"Oui, j'ai aimé le livre. Je peux dire que ça correspond à la réalité... C'est peut-être un peu trop bon pour moi mais ça compensera pour d'autres. Il ne faut pas que ce soit trop favorable non plus, ça pourrait nuire à la vente", a affirmé le chef péquiste.

De voir sortir une nouvelle biographie sur son compte, a ajouté à la blague M. Lévesque, donne "l'impression que la vie est finie".

Lors du lancement du livre, au siège de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, M. Pontaut a expliqué qu'aux dernières biographies de M. Lévesque — celles dues à Jean Provencher (1969) et Peter Desbarats (1976) — il a tenu à ajouter les événements survenus jusqu'en 1983.

"J'espère qu'il manque encore plusieurs chapitres", a aussitôt répliqué M. Lévesque.

Un représentant de l'éditeur est venu faire l'éloge du livre, soulignant sa nature littéraire: "C'est Mauriac saluant de Gaulle." M. Lévesque a répondu à cette comparaison, l'œil en coin: "Pour de Gaulle, j'aimerais mieux laisser passer."

La notion d'idéalisme pratique, a dit M. Pontaut, remonte à un article écrit par le futur député de Taillon dans le journal interne du collège Garnier, à Québec, quand il avait 17 ans.

Son texte était alors coiffé du titre "L'esprit sportif dans la vie". Depuis, on sait que M. Lévesque utilise fréquemment l'expression "fair play".

Depuis le début de années 60, Alain Pontaut a été journaliste à La Presse et au Devoir. Il a ensuite travaillé à la radio FM de Radio-Canada. Pour un temps attaché de presse d'un ministre péquiste, M. Pontaut a été, de 1977 à 1981, conseiller du premier ministre pour les affaires socio-culturelles.

La fin des 6 et 5%

## Lalonde étudie trois options

OTTAWA (PC) — Pour remplacer éventuellement le programme de restrictions dit des "6 et 5 pour 100", le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, envisage trois options.

Ces options seraient, selon un document de travail rendu public, hier par le ministère des Finances: laisser agir le libre jeu du marché et de l'opinion publique, proroger le programme des 6 et 5 pour 100, mais avec des objectifs plus modestes, ou les restrictions volontaires.

Le document juge inopportune une politique de contrôle obligatoire des prix et des salaires en dehors du secteur public, ajoutant qu'il serait "hautement souhaitable que le secteur public continue de donner le ton dans le domaine des augmentations de prix et de salaires".

"Côté salaires, la question importante consiste à savoir si cela peut se faire dans le cadre d'un retour à la négociation collective", avec des règlements variant dans les limites d'une fourchette établie de minimum et de maximum.

Le document met cependant en garde contre les risques de distorsions salariales et de tensions syndicales-patronales si les mesures de contrôle appliquées dans la fonction publique devaient déborder dans le secteur privé.

Le document du ministère des Finances a été adressé à une trentaine d'organisations syndicales et patronales qui étudient avec M. Lalonde des problèmes du chômage, de la création d'emplois, de l'économie et de ce qui devrait être fait une fois expiré le délai de deux ans imparti à la politique des 6 et 5 pour 100.

La toute dernière réunion du genre a commencé hier à Québec.

### L'inflation

Le document officiel précise sans ambages: malgré la chute de

l'inflation à un rythme annuel de 5 pour 100 enregistrée en septembre, Ottawa craint une nouvelle flambée inflationniste au fur et à mesure de la reprise économique.

Il souligne, de plus, que l'inflation au Canada est encore plus élevée qu'aux Etats-Unis ou chez les principaux partenaires commerciaux, ce qui risque de placer l'industrie canadienne dans une position non concurrentielle.

A court terme, il va falloir porter toute l'attention sur les options disponibles pour faire face à l'inflation une fois expiré, juillet 1984, le programme des 6 et 5 pour 100.

Si l'inflation a reculé si rapidement, dit le document, c'est en grande partie à cause de la gravité de la récession... et la reprise risque de relancer l'inflation.

## L'appel de Côté a été entendu

(PC) — L'appel lancé la semaine dernière par le président de la Commission de la représentation électorale, M. Pierre-F. Côté, a été entendu par le ministre responsable de la réforme électorale Marc-André Bédard. Ce dernier a finalement déposé à la commission sa propre proposition sur la réforme du mode de scrutin.

Il en est de même pour les trois députés péquistes qui se sont engagés à déposer devant la commission la proposition qu'ils avaient publiée en conférence de presse il y a quelques semaines. Il s'agit des députés Roland Dussault (Châteauguay), Gilles Baril (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) et Elie Fallu (Groulx).

Jusqu'ici, la commission n'a entendu que deux députés, Denis Perron (Duplessis) et Guy Bisillon (Sainte-Marie).

# Simplifiez-vous la vie avec le nouveau compte Global. Il englobe encore plus.



**CHÈQUES SANS FRAIS  
INTÉRÊT QUOTIDIEN  
PLUS AU CHOIX:  
LIVRET DE BANQUE  
RELEVÉ DÉTAILLÉ  
OU, POUR UN LÉGER SUPPLÉMENT,  
RETOUR DES CHÈQUES.**

Votre banque ne vous offre pas un compte de chèques à intérêt quotidien avec trois choix de tenue de compte? Demandez alors le nouveau compte Global de la Banque de Commerce.

**Chèques sans frais**  
Nombre illimité de chèques et de retraits sans les frais habituels par chèque ou par retrait, si votre solde est d'au moins 200 \$.

**Intérêt quotidien versé mensuellement**  
Intérêt calculé chaque jour sur le solde de fermeture de votre compte, quel que soit ce montant. Intérêt quotidien élevé les jours où votre solde est d'au moins 2000 \$.

### PLUS TROIS CHOIX DE TENUE DE COMPTE

**Livret de banque**  
Situation exacte de votre compte en tout temps, grâce à votre livret.

**Relevé détaillé**  
État détaillé de votre compte chaque mois. Tous vos chèques sont indiqués dans l'ordre numérique et de façon précise. Plus besoin d'avoir vos chèques payés sous la main pour tenir facilement vos comptes.

**Retour des chèques**  
Chèques payés joints à votre relevé mensuel. Frais minimes pour les chèques retournés avec chaque relevé.

Utilisez le compte Global comme compte de chèques seulement ou à la fois comme compte de chèques et compte d'épargne. Tout compte fait, le compte Global vous simplifie vraiment la vie.

Le compte Global: une exclusivité de la Banque de Commerce.\*

**BANQUE DE COMMERCE  
CANADIENNE IMPÉRIALE**

**Parole de Camille, la Banque de Commerce, ça porte fruit!**

\*Offert dans la plupart des succursales et pour des fins non commerciales.

# Les Vo sont victimes d'un "nid à problèmes" (Bernier)

par Marcel COLLARD

C'est probablement parce que les gens du voisinage ont été échaudés par un "nid à problèmes" dans ce secteur qu'ils ont empêché M. Dan Duong Anh Vo d'ouvrir un restaurant vietnamien dans une maison, au 5080, de la 1ère Avenue à Charlesbourg; et non par racisme ou quelque autre forme de discrimination, selon le maire Pierre Bernier.

Hier soir, un citoyen de la 76e Rue, M. Réal Nadeau, est venu plaider la cause de M. Vo qui avait projeté d'acheter la maison en question afin de loger sa famille et d'y ouvrir un restaurant. Cela impliquait une modification du règlement de zonage, mais 24 citoyens opposés au changement ont signé le registre pour réclamer la tenue d'un référendum que le conseil a toutefois décidé d'annuler

devant l'expression aussi claire de la volonté des gens du voisinage.

M. Nadeau a demandé si l'implantation de deux établissements qui ont nécessité un changement de

## Charlesbourg continuera d'exiger des frais pour le zonage

Selon le maire Pierre Bernier, de Charlesbourg, il n'appartient pas à une collectivité municipale d'assumer à même ses taxes, le coût du processus de changement de zonage pour l'implantation d'une tabagie, d'un dépanneur ou d'un restaurant.

Commentant la situation présumée d'irrégularité soulevée par la démarche de M. Van Duong Anh Vo, qui eut à déboursier \$1,700 pour amorcer le processus du changement de zonage du terrain, M. Bernier a déclaré, qu'après consultation, plusieurs autres municipalités, notamment Lévis et Lotbinière, avaient les mêmes exigences pour assumer le coût de la publication des avis et la tenue d'une assemblée publique. "Une municipalité exerce toute discrétion pour amender son plan de zonage, mais il n'appartient à ses contribuables de participer à même les taxes à la publication d'avis dans les journaux pour l'implantation d'un établissement commercial. Il n'est pas rare que les \$1,700 soient dépassés. Dans le cas de M. Vo, à eux seuls, les avis publiés ont coûté \$1,658.50 et il reste une facture à venir."

zoning, Mike's Smoked Meat et La Maisonnée, ne constituait pas des précédents, dans cette même partie de la ville. "La 1ère Avenue, a répliqué le maire, est appelée à une vocation commerciale, mais peut-on condamner des gens qui ont vécu les expériences comme ce nid à problèmes du restaurant Mike's où la clientèle est souvent bruyante?"

Faisant écho à un récent article du SOLEIL M. Nadeau a demandé au maire d'expliquer ce qu'il voulait dire par la déclaration voulant "que tout ce beau monde constitue un amalgame un peu inquiétant?"

M. Bernier a répondu qu'il n'y avait rien de péjoratif dans son expression "amalgame" signifiant que M. Vo désirait vivre dans cette maison aux dimensions ordinaires avec sa femme et ses six enfants, en plus d'aménager l'espace d'une cuisine pour un restaurant et 40 chaises pour les clients, sans compter le problème de stationnement sur le terrain.

M. Nadeau a alors mis le conseil en garde "de prêter le flanc à ce qui semble être, ou qui peut paraître un geste de discrimination. Rien nous fait croire que la demande de M. Vo doit être refusée".

Le maire a nié toute intervention discriminatoire basée sur l'origine ethnique dans la prise de décision, rappelant qu'il se posait des problèmes analogues de zonage toutes les semaines.

Un citoyen de la zone concernée, opposé au projet de restaurant, M. Raymond Matte, est intervenu également pour se défendre de toute intention autre que celle d'empêcher l'ouverture d'un restaurant, en se prévalant du droit qu'ont les citoyens de modifier ou non le zonage de leur secteur.



Cynthia Michele Kereluk reçoit les félicitations de ses compagnes au moment où elle est couronnée Miss Canada 1984.

## Miss Canada: jolie sonate

TORONTO (d'après PC) — Mlle Cynthia Michele Kereluk, une blonde Edmontonienne de un mètre 70 aux yeux bleus, a remporté hier soir à Toronto le titre de Miss Canada 1984.

Mlle Kereluk, âgée de 23 ans et originaire de Saskatoon, est instructeur de conditionnement aérobique. Elle a été choisie parmi un groupe de 38 concurrentes.

Elle a vertement critiqué les détracteurs des concours de beauté, sous prétexte que ceux-

ci "stéréotypent" les femmes: "Ils devraient consulter un dictionnaire au mot 'beauté': ils devraient que l'on peut dire d'une sonate qu'elle est très belle, même si on ne peut la voir", a-t-elle lancé peu après son couronnement.

"La beauté, c'est quelque chose qui ravit les yeux ou les oreilles, ou qui satisfait le bon goût. Ces concours offrent des chances extraordinaires aux participantes; je suis très déçue pour celles qui n'en profitent pas", a déclaré la lauréate.



## Dans le Tiers-Monde, la crise est encore plus dure DONNONS ILS EN ONT BESOIN

Le Tiers-Monde a les yeux tournés vers nous. Pour les lépreux, les affamés, les handicapés, les réfugiés, les vieillards et les démunis, il n'existe pas d'espoir de relance.

De plus en plus d'appels au secours parviennent chaque jour à l'Institut Fame Peree et à "Le Cardinal Léger et ses Oeuvres". Nos dons représentent souvent le seul espoir de soulagement ou de soutien pour ceux et celles qui souffrent ou qui luttent pour vaincre la misère. Donnons... Ils en ont besoin.

Faites parvenir vos dons à:



Le Cardinal Léger et ses Oeuvres  
130, ave de l'Épée Outremont (Qc) H2V 3T2  
N. de permis de sollicitation de la ville de Montréal. 5404.

Prière de joindre les dons sous forme de chèque ou mandat.



L'Institut Fame Peree  
130, ave de l'Épée Outremont (Qc) H2V 3T2  
N. de permis de sollicitation de la ville de Montréal. 5404.

Prière de joindre les dons sous forme de chèque ou mandat.

Montant	\$	
M. Mme. Mlle.		
N.	Rue	App.
Ville	Province	Code Postal
Je désire un reçu pour fins d'impôt		
Oui	<input type="checkbox"/>	Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# LA GLC. UNE PURE MAZDA.

La Mazda GLC 1984 à traction avant possède les mêmes caractéristiques d'ingénierie et de design que les Mazda 626 et RX-7. Et pourtant, cette voiture construite selon des normes aussi élevées est offerte à prix remarquablement bas. En fait, la Mazda GLC représente un achat tellement avantageux qu'elle est aujourd'hui l'une des voitures les plus vendues dans le monde entier.

De toutes les GLC, la hatchback Sport (ci-dessous) est la plus populaire. Une vraie sportive, non seulement par son allure mais aussi par sa

conduite, elle offre une foule d'avantages: volant matelassé ajustable, toit ouvrant escamotable, dossiers séparément rabaisables à l'arrière, essuie-glace/lave-glace de lunette arrière et bien d'autres caractéristiques qui rendent les voitures de luxe tellement désirables.

La GLC vous est aussi offerte cette année dans une toute nouvelle version, la berline LX à quatre portes (ci-contre). Un mariage parfait du confort raffiné et du pur plaisir de conduire.

La GLC 1984 se présente en six versions, dont

la hatchback à trois portes, la populaire hatchback Sport à trois portes et la toute nouvelle berline LX à quatre portes. Ce sont toutes de pures Mazda à prix très abordable.



## MAZDA DÉFINIT LES NORMES.

**mazda**

Québec  
CHATEL AUTOMOBILES LTÉE  
1350, rue Bouvier  
628-6336

Rimouski  
AUTOMOBILES R.P. INC.  
455, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père  
724-7888

Petit-Pabos  
AUTOMOBILE PABOS ENR.  
Grande-Rivière  
385-3031

Matane  
TRUCHON ET FILS ENR.  
1780, rue du Phare ouest  
562-0245

Ste-Foy  
JACQUES GIRARD  
AUTOMOBILES INC.  
656, Graham-Bell  
687-0753

Plessisville  
MAURICE CÔTÉ  
AUTOMOBILES INC.  
637, rue St-Louis  
362-3735

Pintendre  
A. LACHANCE  
AUTOMOBILE INC.  
529, route Kennedy  
837-8897

St-Patrice-de-Beaurivage  
AUTOMOBILES M. BLAIS  
462, rue Principale  
596-2124

Thetford-Mines  
CENTRE DE L'AUTO  
AMIANTE INC.  
410, boul. Smith sud  
338-8877

# DOSSIERS

/ Point de vue /

## Les lignes de piquetage sur les campus universitaires Le pour et le contre

Au cours des dernières semaines, les professeurs et les étudiants de l'université Laval ont eu à plusieurs reprises à prendre la décision de franchir ou non les lignes de piquetage dressées par les employés de soutien. Louis O'Neill, professeur à la Faculté de théologie, s'interroge sur l'attitude à adopter en de telles circonstances.

par Louis O'Neill

A quoi sert une ligne de piquetage? Est-il sans importance qu'on la franchisse ou qu'on la respecte? Des questions qui ne sont pas d'aujourd'hui, mais auxquelles certains ont à répondre pour la première fois dans leur vie, alors que les employés de soutien de plusieurs universités du Québec s'adonnent actuellement à des grèves tournantes.

Que des administrateurs franchissent une ligne de piquetage, il n'y a pas de quoi se formaliser. Les grévistes eux-mêmes n'y voient habituellement pas d'objection. Il faut bien que les interlocuteurs patronaux veillent au grain, évaluent la situation au jour le jour, réfléchissent, se concertent, s'appliquent à négocier sérieusement. Pour bien faire cela, rien de mieux que son bureau, son téléphone, les conseillers à portée de main. Autant de facteurs qui en principe peuvent contribuer à hâter le dénouement d'un conflit.

Pour les professeurs et les étudiants, le problème est différent. Ils ne sont pas impliqués directement dans le litige ni ne participent aux négociations. Cependant ils sont affectés de près. Car les parties en conflit sont à leur service. Sans université bien gérée et sans personnel de soutien heureux de son sort et gratifié de conditions de travail dé-

centes, la vie universitaire risque d'être gravement compromise. Il serait erroné de se comporter comme si un conflit entre l'administration universitaire et le personnel de soutien ne concernait pas les professeurs et les étudiants.

C'est principalement à l'intention de ces deux groupes qu'on dresse actuellement des lignes de piquetage. Celles-ci ont comme premier objectif de transmettre un message. Elles informent d'une situation devenue grave au point de requérir, aux yeux des grévistes, l'arrêt du fonctionnement régulier de l'institution. Barrière symbolique, la ligne de piquetage se veut aussi un outil de pression morale. On espère que ceux auxquels s'adresse le message le recevront favorablement et consentiront à ce que le train régulier de l'université soit ralenti, voire stoppé, reconnaissant ainsi à leur façon que l'affaire est sérieuse.

Jadis la ligne de piquetage constituait aussi un mécanisme de pression physique non violente, mais cette fonction est de nos jours en grande partie supprimée, suite à la répression antisyndicale pratiquée par le pouvoir politique et dont le pouvoir judiciaire est obligé de tenir compte. Si bien que le piquetage, à l'instar de l'exercice du droit de grève, s'apparente en certains cas plutôt à un privilège qu'à un droit.

### Franchir une ligne...

On peut décider de franchir une ligne de piquetage pour diverses raisons, par exemple:

1 — Si l'on estime, après étude sérieuse du litige, que la partie patronale a entièrement raison et que les grévistes se complaisent dans des revendications excessives et injustifiées. En franchissant alors la ligne de piquetage, on affirme sa solidarité avec la partie patronale.

2 — Lorsque, sans avoir étudié le dossier, on veut exprimer son désaccord avec le syndicalisme et ses méthodes, peu importe le possible bien-fondé des revendications des travailleurs concernés.

3 — Si l'on estime qu'en des temps difficiles de crise économique, les travailleurs doivent laisser tomber des demandes en soi légitimes et se contenter de ce qu'on leur offre.

4 — Lorsque non seulement on ne sait rien du litige, mais qu'on n'en veut rien savoir, tout simplement parce qu'on se moque des affaires de ce genre et qu'on refuse d'être dérangé dans le vécu de son train quotidien.

### ... ou pas

Ceux qui respectent les lignes de piquetage le font généralement pour l'un ou l'autre des motifs suivants:



Les accès aux différents pavillons ont été bloqués à plusieurs reprises.

1 — Parce que, suite à une étude approfondie du dossier, ils concluent que les travailleurs formulent des revendications justes qui légitiment l'exercice démocratique du droit de grève.

2 — Lorsque, sans prendre position sur le fond du litige, ils estiment correct et décent de témoigner d'un préjugé favorable à l'endroit des travailleurs en grève, présumant que c'est sans doute pour des motifs sérieux et valables que ceux-ci déambulent dans le froid ou la pluie et s'imposent des pertes salariales substantielles.

3 — Parce qu'ils veulent pratiquer la courtoisie envers des confrères et des consœurs de la communauté universitaire avec qui ils partagent les tâches quotidiennes et dont la contribution est essentielle au bon fonctionnement de l'institution.

4 — Parce qu'ils estiment que l'exercice pacifique et civilisé du droit de grève constitue un atout majeur de la vie en démocratie et que son importance a préséance sur les quelques inconvénients temporaires qui résultent d'un ou plusieurs arrêts de travail.

Le message transmis par une ligne de piquetage n'a donc rien de révolutionnaire. Il ne devrait pas en principe provoquer d'énervernement, encore moins de nervosité chez les professeurs ou les étudiants. On est à mille lieues de la guerre du Liban. Quelques complications dans l'organisation et le déroulement des cours ne compromettent pas le développement scientifique et la vie intellectuelle au Québec. Surtout qu'en attendant que les choses se tassent, rien n'empêche professeurs et étudiants de se livrer à la lecture, à la réflexion et à la recherche.

/ Point de vue /

## Les MRC Une nouvelle technocratie en germe

Risque-t-on de voir apparaître un nouveau pouvoir technocratique intermédiaire dans les municipalités régionales de comté (MRC), et ce au détriment des élus locaux, notamment en milieu rural? C'est la question que pose M. Jacques Roy, coordonnateur de programmes dans un CLSC de la région de Québec, qui craint que le caractère souvent très "technique" des dossiers devant faire l'approbation des élus ne les mettent à la merci d'une nouvelle classe de "spécialistes" et de fonctionnaires.

par Jacques Roy

Dans son document de consultation sur le développement des régions, le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, François Gendron, met de l'avant des objectifs essentiels. En particulier, cette volonté de rapprocher les services gouvernementaux des régions, de simplifier les démarches administratives et de favoriser le développement régional par les régions elles-mêmes via des mécanismes de concertation (municipalité régionale de comté, conseil régional de concertation et d'intervention...).

Ce projet de réforme mérite d'être considéré par les différents intervenants régionaux qui, dans le document, sont conviés à une concertation essentielle au développement régional.

Mais certains écueils subsistent. En particulier, la place et l'influence des municipalités régionales de comtés (MRC) tant par rapport au niveau gouvernemental qu'à celui des communautés locales (municipalité).

### MRC et démocratie locale

Au Québec, il y a 94 municipalités régionales de comté qui couvrent l'ensemble du territoire à l'exception des communautés urbaines de Montréal et Québec ainsi que de la communauté régionale de l'Outaouais. Elles réunissent sous un même couvert des municipalités rurales et urbaines. Enfin, elles constituent, selon le document de consultation, un premier lieu d'appartenance et de développement (nous reviendrons un peu plus loin sur le caractère "naturel" des lieux d'appartenance en question).

Le mandat principal des MRC repose sur la confection d'un schéma d'aménagement pour l'ensemble de leur territoire. Elles seront associées ultérieurement à des démarches de concertation régionale et on les

considère comme étant le réceptacle de transferts éventuels de pouvoirs et de services gouvernementaux.

Dans leur mode de fonctionnement, les MRC réunissent les différents maires dont la représentativité en terme de votes a été établie de façon ad hoc. Dans la détermination numérique des votes, on tient compte notamment du pouvoir relatif de la représentation des milieux urbains et ruraux afin de mieux équilibrer un pouvoir de décision en quête d'harmonie au niveau du développement de l'aménagement du territoire.

Du seul fait que ces réunions de MRC rassemblent des élus locaux et que l'on ait statué sur l'importance numérique de leur vote aux réunions, on conclut à une plus grande démocratie sur les décisions politiques relatives à l'aménagement du territoire puisque ce sont les "élus-maires" qui, en définitive, "décident". Mais l'évidence ne crève pas les yeux au point de rendre aveugles ceux qui y décèleraient la prolifération d'un nouveau pouvoir technocratique: celui de la permanence de la MRC, soit les "spécialistes" qui élaborent les projets d'aménagement, confectionnent les projets de règlement de contrôle intérimaire, enfin ceux qui établissent le cadre de développement et vérifient minutieusement la "concordance" des plans avec la technocratie des autres ministères (en particulier, le ministère des Affaires municipales en ce qui concerne le règlement de contrôle intérimaire).

Ces technocrates à l'emploi des MRC sont de plus en plus nombreux. Ils sont nécessaires au fonctionnement des MRC et préparent les dossiers techniques devant faire l'objet d'approbation par les maires des différentes localités. Il n'y a qu'un pas à franchir entre le fait que ce soient des élus qui approuvent les plans élaborés par une technocratie intermédiaire et convenir qu'il y a là l'expression d'une véritable démocratie locale.

On oublie chemin faisant qu'il existe un profond déséquilibre à la base entre l'expertise des maires et celle de la permanence de la MRC; entre l'expertise et le personnel des municipalités urbaines et ceux des municipalités rurales. Expliquons-nous.

Les dossiers soumis aux maires lors des réunions de MRC demandent du temps pour les parcourir et une compétence technique pour apprécier leur contenu, leurs implications. Dans les petites localités rurales, les maires occupent leur poste à temps partiel et ils ne disposent généralement que de deux ou trois employés permanents dont le secrétaire de la municipalité. Dans les villes, la situation est différente: maire à temps plein disposant d'une administration comprenant un personnel qualifié (conseillers juridiques, ingénieurs, urbanistes, etc...).

En raison du caractère technique des documents portant sur les règlements de contrôle intérimaire ou schémas d'aménagement, ces derniers sont confectionnés par les spécialistes engagés par la MRC. Or, les maires des communautés rurales ne disposent ni du temps nécessaire ni de l'expertise pour évaluer la portée réelle des dossiers soumis. A l'inverse, les centres urbains ont tout le loisir d'apprécier les plans en regard de leurs intérêts.

Parité des votes avec inégalité des conditions pour l'exercer. Voilà un premier constat qui porte une brèche à l'idée même de démocratie locale. Plus les MRC obtiendront des responsabilités additionnelles, plus on justifiera l'augmentation du personnel "spécialisé" des MRC. Et ainsi, l'élévation du degré de technicité des dossiers pilotés par la technocratie de la MRC aura pour effet de réduire dans la même proportion, l'emprise réelle des élus sur le développement et l'aménagement de leur propre territoire.

On risque d'assister ainsi au glissement progressif du pouvoir des élus au profit d'une nouvelle technocratie intermédiaire attendant avec impatience les transferts éventuels de juridiction de services gouvernementaux émanant de différents ministères, vers les MRC. Ce qui aura pour effet de confirmer davantage leur propre pouvoir.

### Urbain et rural

Nous parlons de régions d'appartenance. En réalité, la majorité

des MRC se composent d'une proportion significative de municipalités urbaines et rurales. La logique de développement n'est pas nécessairement la même. Les intérêts non plus.

Les MRC de Drummond, de Francheville, de Rimouski-Neigette, de Vaudreuil-Soulanges, Champlain, Fjord-du-Saguenay (Chicoutimi) pour ne nommer que celles-ci comprennent des milieux hétérogènes typiquement urbains et ruraux. Retenons l'exemple de la MRC de Francheville située dans la région de Trois-Rivières.

Cette MRC couvre une population de 127,304 personnes réparties à 75,6 pour 100 dans trois municipalités urbaines (dont Trois-Rivières) et à 24,4 pour 100 dans quinze municipalités rurales. A l'inverse de leur poids relatif en terme de population, le bloc "rural" occupe 89,3 pour 100 de la superficie totale du territoire de la MRC.

Plus on se situe à l'est du pôle d'attraction de Trois-Rivières, plus on observe les caractéristiques suivantes: petites municipalités rurales, à vocation agricole, avec une dynamique démographique à la baisse. A mesure que l'on se rapproche de Trois-Rivières, le scénario se modifie singulièrement: industrialisation, extension du développement des banlieues, croissance nette de population (en particulier, les municipalités circonvoisines de Trois-Rivières).

En tout ça dans une même MRC. Lieu d'appartenance insiste le document. En transposant la dynamique que nous avons mentionnée plus haut, à savoir l'inégalité des conditions en terme de ressources et d'expertise selon les milieux (et l'appropriation progressive d'un pouvoir par la technocratie intermédiaire), au caractère hétérogène de la composition de cette MRC, on a peine à imaginer que par magie, l'harmonie et le respect des intérêts des milieux seront assurés par le simple exercice du pouvoir de la MRC.

### Technocraties dos à dos

Pour conduire à terme la réforme proposée, les MRC revendiquent un transfert de responsabilités de la part de différents ministères. Car là encore, l'industrie de la duplication commence à pointer du nez. Les ministères les plus concernés sont ceux des Affaires

municipales, de l'Environnement et de l'Agriculture, pêcheries et alimentation.

De fait, ces ministères influencent de façon significative le développement territorial. Lois, règlements, normes, pratiques administratives, avec ou sans enchevêtrement, constituent la toile de fond avec laquelle doit composer la technocratie de la MRC pour s'assurer de la conformité des plans proposés.

En poussant un peu plus loin la logique de transfert des responsabilités vers les MRC on peut imaginer que petit dinosore bureaucratique deviendra grand, très grand même. A l'avantage des élus? De la population locale?

Dans cette hypothèse, comment une MRC pourra-t-elle par exemple exercer une médiation efficace entre des compétences ministérielles entrant en conflit direct au niveau de l'aménagement du territoire? Par exemple, entre les normes du ministère de l'Agriculture et celles de l'Environnement. D'autant plus qu'il n'est pas évident qu'à ce titre, ces ministères auront le goût de se départir de leurs responsabilités au profit des MRC.

Egalement, à la faveur d'une telle réorganisation institutionnelle, il faudrait éviter que cette réforme génère des coûts collectifs additionnels du seul fait de l'instauration d'un autre palier de gouvernement accompagné d'une nouvelle technocratie intermédiaire.

Toute réforme en appel à des changements de mentalités pour atteindre ses véritables objectifs. En ce qui concerne les MRC, le projet implique une ponction de pouvoirs auprès des municipalités et auprès de l'appareil gouvernemental vers les MRC, ce qui génère une résistance naturelle des organisations en cause à ne pas se départir de leurs champs de responsabilités.

Pierre angulaire de la réforme proposée, il n'apparaît pas évident que la MRC comme institution, saura assurer par définition un développement harmonieux des milieux urbains et ruraux par l'intermédiaire de la participation des élus.

De fait, ce n'est pas la décentralisation qui est redoutée mais l'émergence d'un autre palier de gouvernement avec en selle, sa propre technocratie qui prépare sa loge entre les élus des municipalités et les services gouvernementaux centraux.

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
**Jacques-G. Francoeur**

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
**Claude Masson**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**

Directeur de l'information:  
**Gilbert Athot**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**

Directeur de l'édition:  
**Jacques Dumais**

## Démocratie municipale en santé



vincent cliche

La démocratie municipale au Québec se porte un peu mieux depuis dimanche. La participation accrue des citoyens(nes) aux élections municipales, qui se tenaient un peu partout dans la province en ce premier dimanche de novembre, fait oublier les 45 pour 100 des postes qui avaient été comblés faute d'opposition, lors des mises en candidature le 23 octobre.

Lorsque les citoyens(nes) ont l'occasion d'exercer leur choix, ils et elles le font de plus en plus. Le problème ne serait donc pas le manque d'intérêt des contribuables à la "chose municipale", du moins lorsque vient le temps des élections, mais plutôt le manque de désir de certains(nes) de briguer des postes où ils et elles pourraient exceller. Ce phénomène peut être relié à la "crise de leadership" constatée à tous les échelons de la vie publique.

Pourtant l'exemple de Thetford-Mines, où un candidat de dernière minute, Marc Bergeron, a défait le maire sortant, Maurice Côté, presque assuré d'être réélu pour un troisième mandat, démontre que la démocratie municipale s'exerce différemment des autres échelons et que les longues campagnes électorales ou les "machines" bien rodées ne sont pas nécessairement un gage de succès.

Par ailleurs, dans un autre domaine, le gouvernement municipal s'apparente malheureusement aux échelons supérieurs: il demeure un fief masculin. Et cette situation n'a pas évolué cette année car peu de femmes candidates ont réussi à se faire élire.

Un fait est évident: la présence féminine sur la scène municipale dérange. Chaque année les médias d'information apportent une attention particulière au nombre et à la candidature des femmes à des postes municipaux. Pourtant, dans un autre secteur d'activité, celui de l'éducation, il est devenu normal (donc de peu d'intérêt au point de vue de la nouvelle) que des femmes en nombre considérable se présentent à des postes de commissaires d'écoles et se fassent élire. Et la ministre déléguée à la Condition féminine n'a même pas besoin de faire de déclaration pour inciter les citoyennes(ns) à voter pour les candidates.

Il semble bien que le "battage publicitaire" fait autour des candidates aux postes municipaux ne les serve pas.

En dehors de ces considérations générales sur la démocratie municipale, le scrutin de dimanche a apporté son lot de surprises, de défaites ou de victoires importantes.

Si, dans toutes les régions de l'Est du Québec, il y a eu des revers imprévus ou des victoires à souligner, la défaite du maire sortant de l'Ancienne-Lorette, M. Marcel Pageau, apparaît comme la plus percutante, car il était en même temps président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

M. Pageau a perdu avant tout sur la scène locale. Normalement, son poste prestigieux au niveau régional, dont les reflets atteignaient tous les contribuables de l'Ancienne-Lorette, devait le favoriser. Mais c'est son administration locale qui a été jugée dimanche, non pas sa performance à la tête de l'organisme supramunicipal.

De plus, M. Pageau n'a pas été jugé sur le programme qu'il présentait, puisque les deux autres candidats (Emile Loranger, le maire élu, et André Roy, le grand perdant) ne semblaient pas beaucoup mieux équipés que lui en ce domaine.

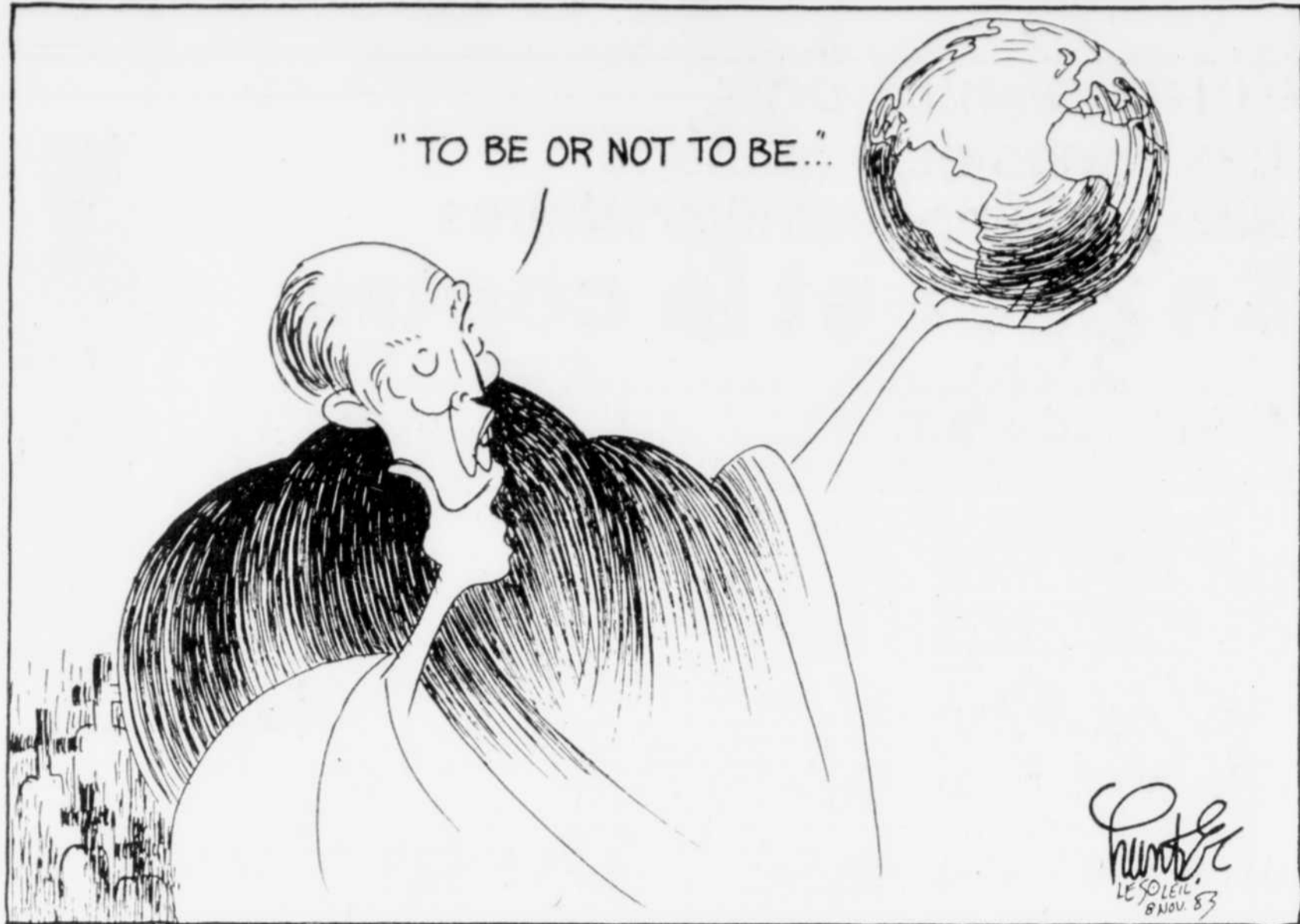
Non, M. Pageau a été condamné pour son passé: dette municipale, règlements d'emprunt, dossier de l'Amphiglace etc. L'Ancienne-Lorette était devenue, après Sainte-Foy (du temps du maire Ben Morin) et Val-Bélair (période du maire Yvan Dubé), la municipalité qui était pointée du doigt. Comme les deux autres maires, M. Pageau a été victime de la mauvaise image. Les Loretains ont préféré se priver d'un maire contestable, fut-il le président de la CUQ.

Un autre maire de la CUQ, M. J.-P. Nolin, de ville de Vanier, aurait pu lui aussi tomber sous la vague de mécontentement ou sous l'usure du pouvoir. Mais plus habile, le maire à la retraite (maintenant à plein temps sans augmentation de salaire) a été réélu pour un septième mandat en triomphant d'un adversaire sans expérience et sans équipe.

En perdant la mairie de l'Ancienne-Lorette, Marcel Pageau perd aussi la présidence de la CUQ. Son remplacement à la tête de l'organisme régional suscite déjà des tractations plus ou moins secrètes entre "petites" et "grosses" municipalités au sein de la CUQ.

Même si M. Pageau représentait une petite municipalité, ses consoeurs de même taille lui reprochaient souvent d'être trop facilement à l'écoute des grosses villes, notamment de Québec et de son maire. Les petites municipalités exigeront sans doute cette fois-ci un vrai représentant à la tête de l'organisme ou un président "impartial" pour empêcher les gros de tirer sur eux toute la couverture.

Il faut espérer que cette guerre de pouvoir ne durera pas trop longtemps et que l'organisme supramunicipal sortira au plus vite de "l'ère Pageau" pour assumer tout le leadership dont il ne s'est pas encore servi sur la scène régionale.



le monde vu d'ici

## Le coup de grâce à Arafat



paul lachance

Il semble bien que Yasser Arafat, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), soit fatalement destiné à recevoir le coup de grâce dans son retranchement de la cité portuaire libanaise de Tripoli.

A moins d'une intervention du monde arabe qui, malgré les appels désespérés d'Arafat, ne vient toujours pas. D'autant plus que ses agresseurs ne sont pas tellement les Palestiniens dissidents de son mouvement que la Syrie et la Libye.

Ce monde arabe qui n'apparaît pas vouloir répondre au SOS d'Arafat, ce fut pourtant le même qui créa l'OLP, en 1964, en nommant Arafat le leader, en 1969, reconnut son groupement comme le "seul représentant légitime du peuple palestinien", en 1974, année où Arafat parut au podium de l'Assemblée générale de l'ONU.

C'est également en 1974 que, Arafat, ayant réussi à faire de l'OLP un mouvement in-

ternationalement reconnu comme le "cerveau" du terrorisme, dirigea ses plus meurtrières attaques contre les Israéliens, à travers toute l'Europe, et que "Septembre Noir", un de ses nombreux rejets, assassina à Munich les athlètes olympiques israéliens.

C'est enfin en 1974 que survint le grand débat politique qui commença d'inciter le monde arabe à se méfier d'Arafat et de son OLP. Tout en maintenant le cap sur le but principal de la "charte nationale palestinienne", qui est l'élimination de l'Etat d'Israël par la violence, l'OLP sembla, bien qu'il se fut agi là d'un geste politique purement tactique, pencher en faveur d'un quelconque règlement politique avec Israël.

Evidemment, ceux qui, au sein du monde arabe, s'opposaient à une telle approche, que l'OLP voulait soi-disant pragmatique, virent là le grave danger de concessions pouvant éventuellement compromettre des buts primordiaux, notamment celui de la "libération" de toute la Palestine.

De telle sorte que la mutinerie de l'OLP, bien qu'elle soit un résultat direct du balayage israélien de Beyrouth, lors de l'été 82, a réellement pris racine en 1974 et a graduellement conduit à la situation actuelle.

La révélation de cette mutinerie, la réponse qu'Arafat voulut y apporter et les manoeuvres ambiguës de plusieurs pays arabes ont révélé des aspects pour le moins truculents du modus vivendi de l'OLP, ce que les observateurs et même les Arabes avaient été fort lents à connaître. Durant sa présence à Beyrouth, Arafat avait en somme réussi à masquer à tous la vulnérabilité de son organisation.

Dans son style inimitable, un peu fourbe et très changeant, le chef de l'OLP a tenté de plaire à tout le monde mais n'a plu à personne. Tout en se gargarisant de grandes déclarations de principes, il finit pas donner l'impression qu'il n'avait jamais eu aucune stratégie.

Et ce qui, pour plusieurs, fit sûrement déborder le vase, ce fut le flirt, si bénin soit-il, qu'il entretenait avec les Américains et la Jordanie au sujet du plan de paix Reagan. Ce rapprochement apparent rendit furieux l'ambitieux syrien Assad et le "fou" libyen Khaddafi qui craignirent là de voir éclater une organisation dont ils entendent se servir pour arriver à leurs fins, soit briser leur isolement au sein du monde arabe et tenter de remplacer l'Égyptien Nasser à la tête de la Ligue arabe.

On peut se demander alors pourquoi, Arafat semblant de-

meurer malgré tout fort populaire dans l'ensemble du monde arabe, celui-ci se montre indifférent à son sort. Il faut d'abord convenir que ce monde arabe est, depuis quelques années, dangereusement divisé, voir menacé d'éclatement. Intervenir directement pour Arafat, c'est se battre contre deux membres et risquer par là d'aggraver la division. On préfère sans doute attendre la suite.

D'autre part, l'OLP serait peut-être devenu aux yeux de l'ensemble des pays arabes un moyen désuet et inefficace d'atteindre à des fins ultimes. Car, il est un fait que la situation actuelle de l'OLP et la position de Yasser Arafat tendent à prouver. C'est l'argument toujours soutenu par Israël que l'OLP peut exister seulement en tant que mouvement dédié à la destruction d'Israël et qu'il ne pourrait que s'autodétruire s'il en venait à s'engager dans toute autre voie.

Malgré tout, le défaite d'Arafat menace d'avoir des conséquences graves, surtout pour Israël. Car celui-ci peut-il se réjouir fort légitimement de cette situation il craint en même temps les dangers d'une radicalisation du reste de l'OLP qui serait loin de le rassurer, celle-ci demeurant toujours une menace à son existence.

le point

## L'école du ticket modérateur



roger bellefeuille

Le Mouvement pour l'enseignement privé (MEP) fait tâche d'huile. Lancé il y a à peine un an, il tiendra, au début de décembre, dans un lieu public, l'université de Montréal, un congrès provincial de fondation et d'orientation. En fin de semaine, Québec entrera dans la ronde en se dotant d'une structure régionale lors d'assises à cette fin au séminaire Saint-Augustin à Cap-Rouge.

Jusqu'ici, selon les dernières données, le MEP a recueilli l'adhésion de quelque 25.000 disciples pour qui la place de l'enseignement privé dans une société démocratique ne se discute pas puisqu'il y va du principe même du libre choix de l'école par les parents. Le thème du grand ralliement de décembre, "Libres d'agir" est d'ailleurs sans équivoque quant aux craintes et aux attentes, d'autant plus que ces promoteurs privés, qui se sustentent en partie à même les deniers publics, trouvent que le gouvernement les confine à un genre de "liberté surveillée".

Il est vrai que le gouvernement tarde à se commettre

réellement sur la place de ce réseau privé qui prend davantage des allures de voie parallèle que complémentaire au réseau public. Le programme du Parti québécois prône toujours le non-financement public de ces maisons d'enseignement. Le régime Lévesque leur a fait la vie un peu dure par sa loi 11 adoptée au printemps de 1981.

Cette mesure a changé les règles de financement. Depuis lors, la quote-part gouvernementale n'est plus qu'environ 50 pour 100 du coût de scolarisation d'un élève au public. Enfin, le ministère de l'Éducation impose toujours, depuis 1977, un moratoire sur la création de nouvelles écoles privées.

Un fait demeure indéniable. Les conditions économiques plus difficiles n'ont pas atténué la faveur populaire, tout au moins pour ceux qui en ont les moyens, pour cette option. Le MEP regroupe à lui seul 154 établissements et plus de 81.000 élèves, soit près de 80 pour 100 de la clientèle globale du privé. En outre, ces maisons paçoivent à qui mieux mieux pour vanter leurs mérites respectifs et collectifs, un traitement qu'est loin de recevoir la "majorité publique" qui mobilise quelque 90 pour 100 de la clientèle du primaire, du secondaire et du collégial.

La démarche du MEP insiste beaucoup sur le droit au libre choix de l'école. Un principe qui demeure fort théorique pour des parents qui n'ont pas les moyens de déboursier entre \$800 et \$1.500 par année pour envoyer fils ou filles dans ces milieux particuliers. Des contribuables qui ne peuvent tout bonnement pas assumer ce ticket modérateur en sus de leur quote-part fiscale.

Un droit qui vacille lorsqu'il ne s'exerce qu'à l'entrée et risque de sombrer en cours de route. Ainsi, cette liberté de choix peut être compromise en cours de session si l'étudiant(e) accuse trop de faiblesses académiques ou autres; cet élève n'aura "droit" alors qu'à l'école publique!

Une articulation d'un droit qui fait pirouettes lorsqu'il s'agit de l'intégration d'élèves en difficulté et qui s'accommode drôlement d'un écrasement de candidats et de candidates. Droit et responsabilité vont pourtant de pair.

Il est incontestable que le secteur privé de l'enseignement offre une image plus positive, rassurante, stable que son pendant du public. Qu'on lui trouve une approche individualisée qui manque de l'autre côté, surtout dans ces blockhaus déshumanisés et surpeuplés que sont les polyvalentes.

Le secteur privé connaît lui aussi des moments de tiraillement, mais en ces lieux, le

linge sale se lave pudiquement en famille, une "discrétion" que ne peut se permettre un secteur public constamment à couteaux tirés avec l'Etat-employeur.

Les établissements privés ont en outre une plus grande marge de manoeuvre que ceux du public. Les derniers décrets les ont peu touchés, par exemple, au chapitre des clauses normatives. Le collègue Damien Gagnon dégonflait dans une analyse quelques ballons concernant la charge plus lourde de l'enseignement du privé.

Le secteur public doit fournir 25 périodes de 50 minutes par semaine. Des établissements privés, comme le collège de Lévis et le séminaire de Québec ont réduit cette tâche à respectivement 20 et 18 périodes de 50 minutes.

En 1982, les contribuables ont déboursé \$216 millions pour entretenir le réseau privé de l'enseignement.

Il ne fait aucun doute que le "public" a besoin d'un "témoin privé" pour jouer un nécessaire rôle de stimulation, d'émulation, d'innovation. La question, dans ce domaine comme dans d'autres, est de savoir qui en paiera la note?

Mais avant de permettre à l'initiative privée de s'égayer plus massivement dans le champ de l'éducation, il s'impose d'abord de redorer le blason de l'école publique.

# VOTRE PAGE

À nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

## Ça et là

### Ecrasez-moi pas

Au sujet des feux de la circulation, surtout pour les pauvres piétons, au coin de Saint-Cyrille et des Erables. Est-ce que l'on attend des morts, avant de régler le signal blanc.  
Je marche très vite, mais je peux seulement faire la moitié du chemin avant que le signal commence à clignoter. Les personnes lentes ou les dames avec

des pousse-pousse, avec un enfant, risquent de "se faire passer sur le dos".  
Ils sont si pressés ces chers automobilistes. (Vraiment?). De grâce, donnez-nous une petite chance.  
Qui peut nous aider?

**Desmond P. Frawley**  
Québec

### Range ton auto!!!

Quand j'étais petite mon père me disait "Range ta bicyclette si tu ne veux pas te la faire voler", maintenant je suis grande et le maire Pelletier me dit "Range ton auto avant minuit si tu ne veux pas avoir de billet de stationnement."

Donc, quand arrive la première neige (pardon! le 1er novembre) je dois courir pour trouver un stationnement, souvent loin de chez moi. Habitant le quartier Montcalm, je dois vous avouer qu'ils sont très rares ces "chers" stationnements.

A quand le changement de ce stupide règlement! M. Pelletier j'aimerais bien que vous preniez conscience qu'il neige aussi à Montréal et que les gens ne sont pas confrontés à ce genre de problèmes. On leur permet de stationner d'un côté de la rue la nuit et de l'autre le jour. N'est-ce pas que c'est simple et pratique! Alors qu'attendez-vous pour faire la même chose.

**Micheline Poulin**  
Québec

### Le sport à la une

(Suite à un article de M. Paul Ohl)

Il est malheureusement rare qu'on puisse lire des journalistes de la trempe de Paul Ohl ou Réjean Tremblay. Le premier défend une position courageuse pour tenter d'abolir la boxe, cette grande et paradoxale bête humaine; le second brille par un esprit critique, un humour et une qualité rédactionnelle supérieurs. Ces deux messieurs sont sortis des rangs de l'anonymat depuis longtemps.

Quant aux autres journalistes dits sportifs, ils n'ont qu'à contempler béatement les 15.000 spectateurs d'une médiocre partie des Nordiques, même en plein cœur de la récession, pour déduire qu'ils peuvent continuer à livrer leur banal message, année après année, indécisé selon l'inflation, la complicité du public et les caprices de ces prétendues vedettes. On a les journalistes qu'on mérite.

**André Dupuis**  
Saint-Augustin

### Justice pour l'art

Cette lettre est pour dénoncer l'attitude négative sans fondements valables de Radio-Canada et de ses reporters en ce qui concerne les oeuvres d'art du nouveau palais de justice.

Le ton assez méprisant du reporter dans la partie du téléjournal régional du premier novembre traitant de cette affaire, me laisse croire que l'ancienne mentalité de refus des années 40 vis-à-vis les oeuvres d'art est en train de se répéter.

C'est dommage de constater que tous les efforts déployés par plusieurs artistes pour créer et promouvoir une identité culturelle propre au Québec n'ont pas porté fruits.

Radio-Canada devrait à mon avis, avoir un éclairage plus fort

lors de ses reportages. Il verrait que dans l'ombre, il y a des personnages qui ont profité beaucoup plus que les artistes des sommes d'argent allouées pour l'édification de ce palais.

**Jocelyn Gasse**  
Peintre-sculpteur  
Québec

### Alliance Champlain

(Lettre ouverte aux dirigeants de l'Alliance Champlain.)

Au cours des dernières semaines, j'ai pris connaissance de l'existence de votre association, l'Alliance Champlain. J'y ai appris que cette association était vouée à la diffusion de la langue française sur le plan international.

Bravo, pour cette belle initiative! Enfin, un organisme québécois voué à la diffusion internationale de notre langue et

de notre culture. Vous méritez l'appui et les encouragements de tous les Québécois.

Le seul inconvénient, voyez-vous, c'est qu'on ne sait pas comment vous rejoindre. Moi je veux bien apporter ma collaboration et même adhérer si possible mais où faut-il s'adresser? J'apprécierais y trouver réponse dans les plus brefs délais.

**Christiane Dionne**  
Sillery

### Singeries du zoo?

Après lecture dans LE SOLEIL du samedi 5 novembre d'un cahier spécial publié dans le cadre de la Semaine des sciences, je décide, le dimanche 6 novembre, de me rendre au Jardin zoologique afin d'en visiter les quartiers d'hiver, ainsi que les laboratoires et cuisines. L'heure des visites: entre 10h30 et 13h30.

Eh bien! J'arrive au jardin. Au poste d'accueil il y a deux hommes. Je me renseigne où l'on doit se rendre afin de bénéficier d'un service de guides pour la visite.

Ils ne sont au courant de rien. Ils me répondent que probablement dans la "cabane des singes" il doit y avoir quelqu'un. Je descends à la cabane des singes.

Rien sauf un homme qui nourrit les singes. Je lui demande. Il ne sait rien.

Alors nous descendons au laboratoire pour vérifier si l'on aurait pas quelqu'un en devoir. Rien ni personne. Tout est vide.

On retourne dans la salle de

repos des employés. Entre-temps, un autre homme arrive. Il me signale que l'accès est interdit à tous sauf au personnel.

Lui non plus n'est au courant de rien sauf des ordres habituels interdisant l'accès des lieux "au public".

Ainsi, je repars bredouille de la "cabane des singes".

A l'accueil, une autre famille reçoit le même accueil "non informé".

Par chance que je n'avais pas déboursé le \$1.40 pour l'entrée!

De retour chez moi, j'appelle M. Jacques Prescott tel qu'indiqué dans LE SOLEIL, ceci au numéro du jardin. On me répond qu'il sera de retour demain. Veuillez rappeler.

Je demande à mon interlocuteur s'il est au courant. Non. Pas moyen de visiter les installations du Jardin zoologique en ce dimanche.

**Lucie Bédard**  
Sainte-Brigitte-de-Laval

## Le Carnaval



### De la "viande" fraîche

(En réponse à Mme Georgette Nassif Haddad pour sa lettre du 28 octobre 1983)

Le Carnaval de Québec est une fête internationale d'un amalgame d'individus, incluant la population de Québec et les touristes. Que cette fête soit l'expression de l'abus de plusieurs, alors madame, réfléchissez sur le fait que toutes les grandes fêtes telles que le Carnaval de Rio, au Brésil, ou les fêtes des pays basques en Espagne et en France ont également des problèmes de cet ordre, c'est-à-dire du vandalisme et autres. Mais réalisez une bonne fois pour toutes que ce genre d'industrie est grandement important pour ces pays et évidemment pour le nôtre, au point de vue touristique et économique.

Pour terminer, le rôle de duchesse n'est nullement pour enrichir les "goussets" des organisateurs du Carnaval, comme vous le dites si bien et sans aucune frustration évidente,

mais plutôt pour collaborer avec ces gens à faire de cette fête une réussite la plus totale.

Pour être plus précise, le rôle de la duchesse consiste à être une bonne relationniste autant

vis-à-vis des hommes d'affaires que des plus démunis.

Notre rôle nous demande également d'apporter une grande chaleur humaine aux malades, aux enfants, aux handicapés et aux vieillards. Car souvent pour ces gens-là, la seule visite qu'ils ont durant l'année est celle du Bonhomme Carnaval et des duchesses.

Bref, sachez que pour notre part, la "viande" est aussi fraîche qu'à nos débuts et n'a jamais été consommée.  
Merci de votre grande compréhension et Joyeux Carnaval 1984!

**Johanne Ouellet**  
duchesse de Frontenac  
1983  
et les duchesses du  
Carnaval de Québec 1983

**Louise Fortier**  
Neufchâtel (Québec)

### Des femmes saines

(Lettre adressée à Georgette Nassif Haddad)

Je ne considère pas les femmes comme un "paquet de viande". J'apprécie vraiment les personnes, hommes et femmes, qui donnent temps et énergie afin de faire un succès de notre Carnaval. J'y suis impliquée depuis 10 ans, tant au niveau duché que comité, et je peux assurer que les duchesses ont toujours été respectées de tous et toutes. Ces jeunes filles font vraiment un formidable boulot comme ambassadrices de notre ville et de notre Carnaval; je n'accepte donc pas qu'une personne comme vous cherche à ternir leur réputation. J'ai eu l'occasion de travailler avec plusieurs d'entre elles, et je vous assure qu'elles sont des êtres entiers... ont un esprit sain dans un corps sain.

## La langue

### Faut-il changer la loi 101?

Tous ceux qui ont voyagé dans la Belle Province, il y a dix ans ou plus, ont été frappés par l'unilinguisme anglais qui s'affichait, à Montréal surtout. Si vous magasinez dans un des grands magasins de la métropole, les serveurs ou serveuses refusaient de vous parler en français. Les boîtes de conserves et les produits pharmaceutiques étaient étiquetés en anglais seulement. L'affichage devant les magasins et sur les routes était rédigé également dans la langue de Shakespeare. Dans les industries, les travailleurs ne pouvaient entrer en relation avec leur patron sinon dans sa langue.

Les immigrants étaient, en majorité, dirigés vers l'Ontario où on leur permettait travail et argent. Ils avaient, dans la province de Québec, la latitude d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise ou française. La majorité choisissait l'école de la classe dominante.

Entourés de 250.000 Américains ou anglophones, il nous fallait mettre un cran d'arrêt à une situation suicidaire pour les francophones. Il nous fallait choisir entre la thèse "Canada" (celle des Anglais et des libéraux) ou la thèse Québec, celle des péquistes qui mettait un frein à l'envahissement de la langue anglaise.

Ceux-ci, en prenant le pouvoir, en 1976, devaient, dans leur programme, légiférer sur la lan-

gue pour remédier à la situation suicidaire qui prévalait depuis plus de cent ans.

Après seulement huit ans de ce régime, la province de Québec est redevenue française ou à peu près, bien qu'il y ait, surtout à Montréal, des îlots de résistance.

### J'en ai marre du féminisme!

M. Jacques Dumais dans son éditorial du SOLEIL (31 octobre 1983) écrit ceci: "Il faudrait rendre justice aux enseignant(e)s qui sont les plus importants(es) éléments de l'école." Quel charabia!...

Cherchez-le encore, celui-là, le sexe des anges?...

La compréhension de l'humain tel quel ne serait donc plus

Evidemment, cette loi a fait mal à certains anglophones unilingues. Par contre, un grand nombre des descendants de la Grande-Bretagne ou d'immigrants acceptent le fait francophone et admettent le bien-fondé de la loi 101. Qu'il y ait

quelques adoucissements à y apporter, c'est normal mais que l'on ne supprime pas ce merveilleux outil qui protège notre langue et nos droits.

**Gérard Clément,**  
Dolbeau

accessible au commun des mortels?...

Et dire que Dieu osa créer l'homme mâle et femelle.

Depuis l'avènement du féminisme, l'homme ne serait plus que la moitié de la femme, et encore... Et moi qui croyais jusqu'ici que l'homme était un animal raisonnable et la femme, el-

le? une question fort controversée...

Sainte Marie, priez pour nous, pauvres pêcheurs et pécheresses, (pardon: pécheuses)!

Toujours est-il que, depuis cette docte cabale linguistique dans la belle province "jamais comme les autres", il n'existe même plus de maîtresses. Ces nobles péripatéticiennes d'antan ont dû céder la place aux professeuses, aux professeur(e)s, sans oublier, bien sûr, les enseignant(e)s, certes, les plus importants(es) éléments de l'école.

Chapeau bas! M. Dumais, Vos lecteurs (trices) du SOLEIL saluent en vous notre nouveau Vaugelas.

Ah, si Malherbe ou Boileau revenaient pour sabrer à qui mieux mieux tous ces fossyeurs de notre belle langue française, y compris les Voisard et les Dumais de par-chez-nous.

Le féminisme linguistique, j'en ai marre!

**Irène Rousseau**  
Québec

**Charles-A. Poirier**  
Saint-Antoine

### Statistique Canada est objectif

Vous avez publié dans votre édition du 18 octobre une affirmation selon laquelle les données linguistiques tirées du recensement de 1981 auraient été "maquillées et manipulées". Cette affirmation est erronée. S'il est vrai que toutes données doivent être manipulées ou contrôlées avant d'être totalisées, c'est de façon scientifique et objective, à partir de procédés statistiques reconnus, que Statistique Canada a effectué ces manipulations.

Depuis plusieurs décennies, Statistique Canada recueille des

données sur la langue à partir de recensements successifs. On demande aux Canadiens d'indiquer la première langue qu'ils ont apprise et comprennent encore — la langue maternelle — et la langue qu'ils parlent le plus souvent à la maison — la langue parlée à la maison. Dans les deux cas, les répondants ne doivent indiquer qu'une seule réponse. Par exemple, dans les cas où des personnes parlent plus d'une langue à la maison, on leur demande de déclarer la langue qu'ils parlent le plus souvent.

Au recensement de 1981,

plus de 96 pour 100 des Canadiens ont donné une seule réponse, sans équivoque. Un autre 1 pour 100 n'ont pas répondu, alors qu'environ 2.5 pour 100 ont indiqué deux réponses ou plus.

Statistique Canada a publié récemment un document qui explique la procédure statistique utilisée afin de résoudre ces cas d'ambiguïté et de non-réponse. Ce rapport explique de façon détaillée l'impact qu'a cette méthode de contrôle sur les données ayant trait à la langue. Comme c'est le cas pour l'ensemble des données du re-

censement de 1981, nos méthodes et procédures sont documentées et mises à la disposition du public aux fins d'examen rigoureux.

Nous souhaitons que les analystes utilisent nos données et la documentation qui s'y rattache avec la même objectivité scientifique à laquelle nous aspirons tous.

**Edward T. Pryor**  
gérant du recensement  
de 1981  
Statistique Canada  
Ottawa

# D'ici 1990 Important tremblement de terre à prévoir

par Claude TESSIER

Le professeur Jean-Yves Chagnon de l'université Laval croit toujours que la région de Québec sera secouée par un tremblement de terre important d'ici 1990 ou aux alentours. Il en a parlé de nouveau hier, à Québec, à l'occasion d'une conférence à la bibliothèque municipale dans le cadre de la Semaine des sciences.

M. Chagnon a expliqué que le dernier tremblement de terre important remonte à 1925, dans la région de La Malbaie. L'histoire de trois siècles de tremblements de terre à l'Est de Québec montre qu'il s'en produit un majeur à tous les 60 ans plus ou moins, ce qui nous place devant une probabilité aux environs de 1990.

Il a dit que pour notre planète, les tremblements de terre étaient une chose banale puisqu'il s'en produit un million par an; ils sont pour la plupart imperceptibles à l'homme mais non plus aux instruments de mesure de plus en plus sensibles.

Pourquoi tant de tremblements de terre dans la région de Charlevoix? M. Chagnon, qui n'est pas sismologue, qui enseigne la géologie et qui est reconnu comme un expert dans l'étude des glissements de terrain, a dit qu'il faut rejeter l'idée de la faille Logan qu'on invoquait souvent jusqu'ici. Les études récentes et les forages de Soquip ont montré que cette faille le long du Saint-Laurent cesse rapidement d'être verticale en s'enfonçant dans la terre pour emprunter une ligne horizontale.

Le foyer des tremblements de terre dans Charlevoix se situe à des profondeurs entre 15 et 20 km. Ils sont causés par des réajustements de la croûte encore en cours à la suite de la glaciation du Québec, il y a 10.000 ans. La chute d'une météorite géante il y a 350 millions d'années est aussi évoquée. On a remarqué que la plupart des tremblements de terre de Charlevoix se situent aux extrémités du cratère, soit Baie-Saint-Paul et La Malbaie.



Le professeur Jean-Yves CHAGNON

Parmi ses auditeurs se trouvait une dame du quartier Saint-Roch qui a connu le tremblement de terre de 1925. Elle a dit à M. Chagnon qu'elle "magasinait" au Syndicat vers 7h30, le 28 février, quand les planchers se sont mis à onduler. L'électricité manqua au même moment. Cette dame n'a pas caché qu'elle avait encore peur. M. Chagnon tenta de la rassurer en disant qu'il ne faut pas s'inquiéter de choses dont on ne contrôle pas l'existence. Sans succès! Elle quitta la salle après avoir montré au conférencier un article récent sur les tremblements de terre dans la région où de nombreuses lignes soulignées traduisaient outre sa préoccupation, celle de penser à déménager à Montréal. Mais elle a réalisé qu'à Montréal, ce n'était guère mieux.

# Les petits épiciers de Montréal jubilent

MONTREAL (PC) — Rien de nouveau en ce début de semaine sur le front de l'alimentation si ce n'est que les indépendants jubilent parce qu'ils ont des affaires d'or.

Aucune négociation n'a eu lieu hier entre les parties impliquées (Steinberg et Provigo) contre la section locale 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ) et ce n'est que demain que les représentants syndicaux et patronaux de la maison Steinberg doivent rencontrer le conciliateur, Jean Des Troismaisons, du ministère québécois du Travail.

Chez Provigo, aucune rencontre de négociation n'est prévue pour le moment.

Les 45 magasins Provigo de Montréal sont fermés depuis deux semaines en raison de la grève de ses 2.200 employés. Les 63 autres magasins Provigo de l'agglomération urbaine ne sont toutefois pas touchés par ce conflit de travail. Ironie du sort, ces magasins ont vu augmenter leur chiffre d'affaires de 25 à 48 pour 100 de plus dès la première semaine de grève des syndicats de Montréal.

Les indépendants ne sont pas en reste dans cette curée nouvelle vague et ils en profitent également. Plusieurs épiciers affirment que leurs affaires ont augmenté de plus de 50 pour 100 en fin de semaine dernière.

# Au fil des années...

1880	1906	1932	1958
1881	1907	1933	1959
1882	1908	1934	1960
1883	1909	1935	1961
1884	1910	1936	1962
1885	1911	1937	1963
1886	1912	1938	1964
1887	1913	1939	1965
1888	1914	1940	1966
1889	1915	1941	1967
1890	1916	1942	1968
1891	1917	1943	1969
1892	1918	1944	1970
1893	1919	1945	1971
1894	1920	1946	1972
1895	1921	1947	1973
1896	1922	1948	1974
1897	1923	1949	1975
1898	1924	1950	1976
1899	1925	1951	1977
1900	1926	1952	1978
1901	1927	1953	1979
1902	1928	1954	1980
1903	1929	1955	1981
1904	1930	1956	1982
1905	1931	1957	1983

# Une longue histoire de fiabilité!

Extrême qualité des appareils et excellence du service. ...voilà des standards auxquels Bell Canada vous a habitués depuis 103 ans.

La qualité de vos communications, votre satisfaction constante et l'avancement de la technologie sont depuis toujours nos principales motivations! Bell vous offre un service à toute épreuve et vous assure la fiabilité de ses appareils.

Vous êtes satisfaits des avantages de la location...alors pourquoi ne pas continuer à en profiter! Ces avantages comportent la flexibilité de changer

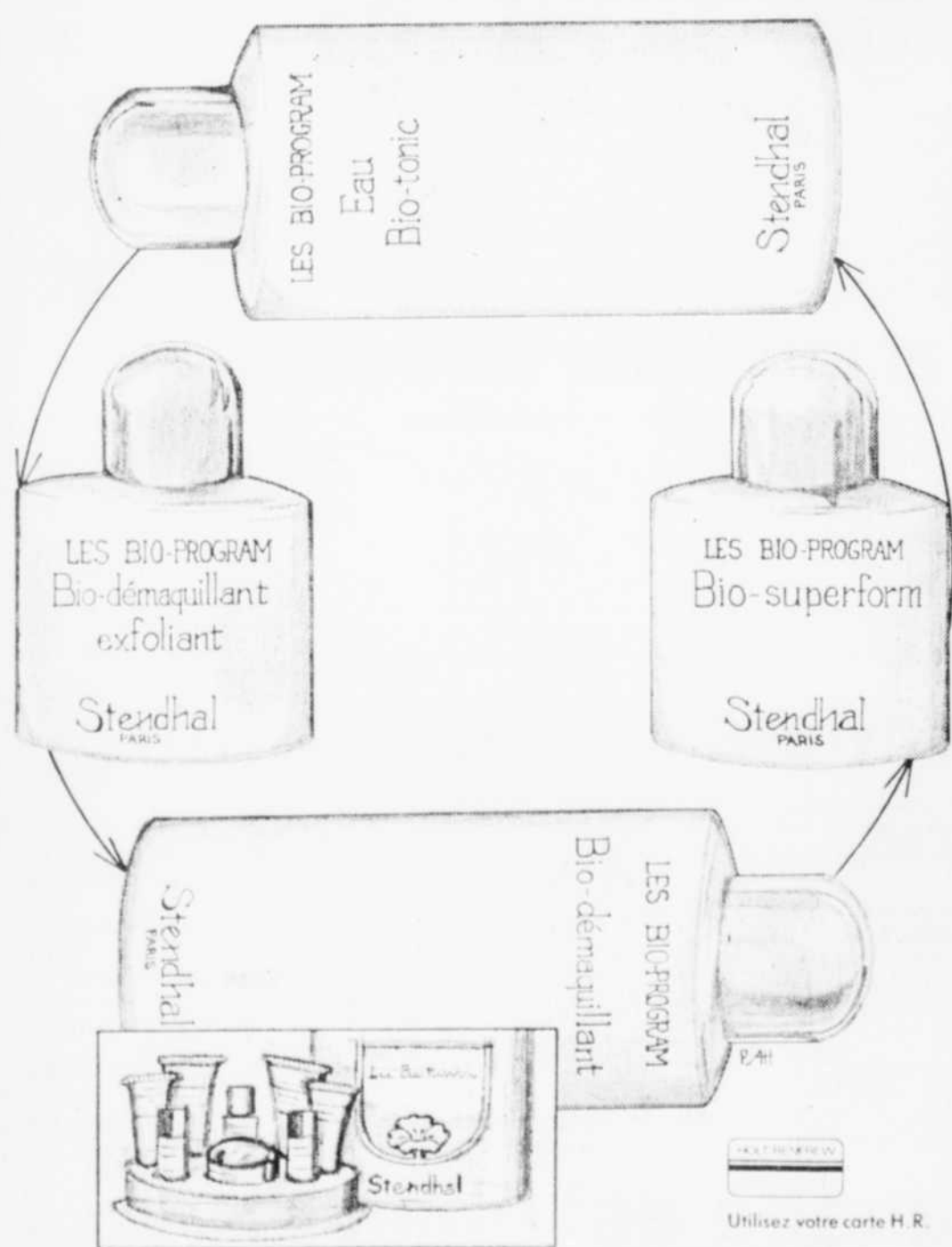
d'appareils au gré de vos décors et de vos déménagements; la possibilité de passer au service Touch-Tone, et bien sûr l'entretien ou le remplacement des appareils défectueux.

Si par contre vous préférez posséder vos propres appareils, demeurez fidèles à la qualité Bell...achetez-les à la Téléboutique!

Notre expérience remonte aux origines mêmes du téléphone et, après 103 ans, nous travaillons encore au développement de nouvelles techniques et de nouveaux appareils, afin de toujours garder une longueur d'avance.

L'efficacité passe par Bell **Bell**

# IRRÉSISTIBLE STENDHAL



Venez découvrir chez Holt Renfrew les soins de la peau "Bio-Program" de Stendhal...merveilleusement irrésistibles! Le caractère unique du Bio-Program repose sur une méthode hypo-allergénique de soin véritablement sûre et réellement efficace. Extrêmement simple, il est conçu pour assurer, sans risque d'irritation, la production continue des peaux les plus fragiles, modulables, selon l'intensité des agressions climatiques et des besoins très précis de l'épiderme. Pour nettoyer: Bio-Démaquillant (100 ml) 19\$, Eau Bio-Tonic (100 ml) 19\$, Bio-Démaquillant Exfoliant (50 ml) 19\$. Pour protéger: Bio-Superform (50 ml) 44\$. **UNE PRIME STENDHAL DE H.R.** — à l'achat de tout produit de la gamme Bio-Program, vous recevrez le Bio-Program complet, contenant huit produits en format d'essai. Une prime par cliente. Cosmétiques, rez-de-chaussée.

Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

**HOLT RENFREW**